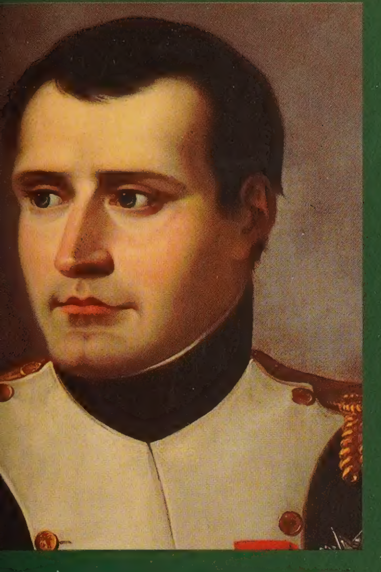
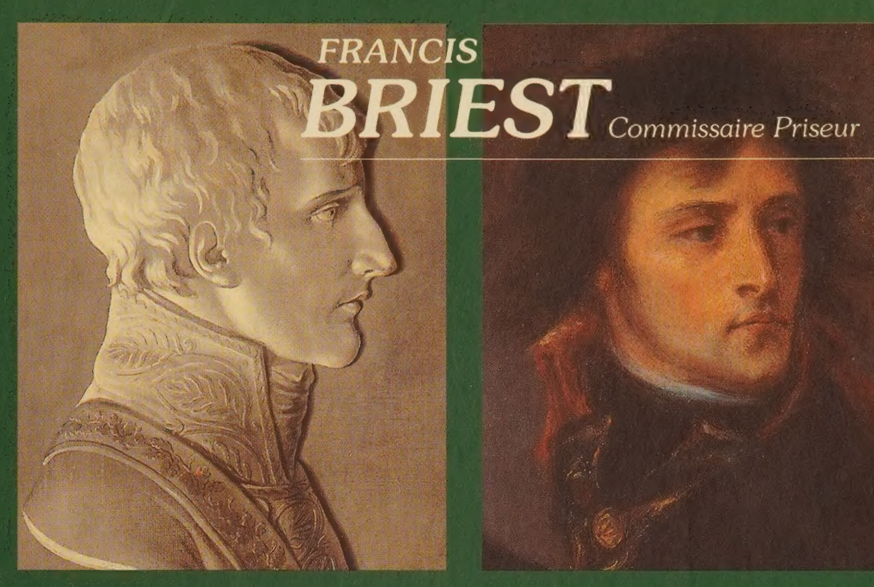
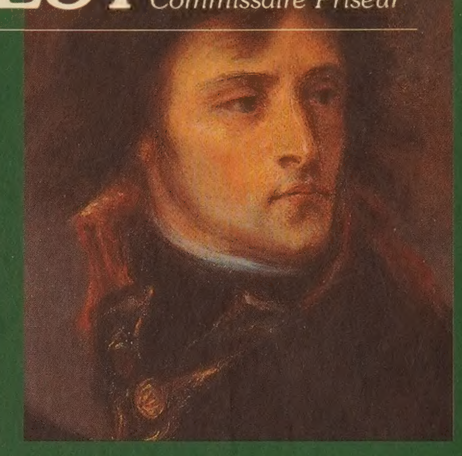
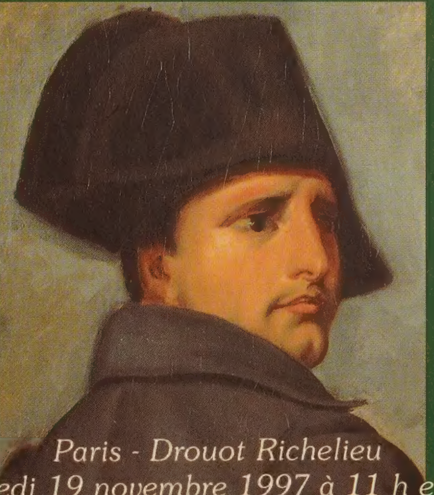
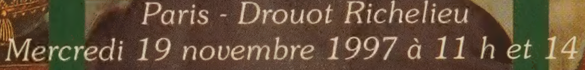




FRANCIS
BRIEST
Commissaire Priseur






Paris - Drouot Richelieu
Mercredi 19 novembre 1997 à 11 h et 14 h

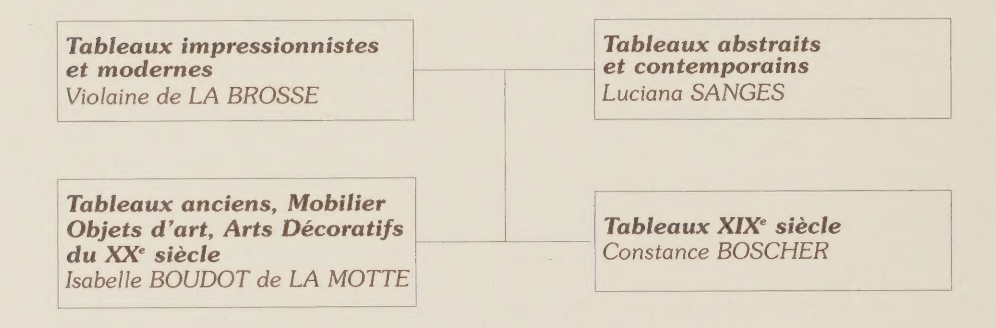
FRANCIS
BRIEST Commissaire Priseur

24, avenue Matignon - Paris 8e - Tél. : 01 42 68 11 30
Fax : 01 42 68 12 67

ORGANISATION DE L'ÉTUDE

Francis BRIEST, Commissaire-Priseur

Départements d'Art



Administration

Comptabilité
Nicole FREREJEAN

Gestion
Elisabeth FENEON

PARIS - DROUOT RICHELIEU - Salle 1
9, rue Drouot - 75009 PARIS

"L'AIGLE ET SA LÉGENDE"

Collection d'un amateur du Ier EMPIRE

(nos 1 à 65, 68 à 70, 71 à 74, 76 à 79, 80, 84, 86 à 91, 93, 111 à 156, 172 à 184, 185 à 191 A, 192 à 195, 196 à 201, 203, 206)

Provenant du Prince Victor NAPOLÉON

(nos 94 à 104, 106 à 108)

Provenant d'un appartement décoré par Madeleine CASTAING

(nos 215 à 235)

et à divers amateurs

MERCREDI 19 NOVEMBRE 1997

à 11 h - Autographes
à 14 h - Tableaux - Objets d'Art - Mobilier

Téléphone pendant l'exposition et la vente : 01 48 00 20 01

Assisté de :

Pour les autographes :
M. Thierry BODIN - 45, rue de l'Abbé Grégoire - 75006 Paris - Tél. : 01 45 48 25 31 - Fax : 01 45 48 92 67
Expert près la Cour d'Appel de Paris
E-mail : lesautographes @ compuserve.com

Pour les dessins anciens :
M. Bruno de BAYSER - 69, rue Sainte-Anne - 75002 Paris - Tél. : 01 47 03 49 87 - Fax : 01 42 97 51 03

Pour les tableaux anciens :
M. Éric TURQUIN et Melle Chantal MAUDUIT - 69, rue Sainte-Anne - 75002 Paris - Tél. : 01 47 03 48 78 - Fax : 01 42 60 59 32

Pour les bronzes - armes et souvenirs historiques :
M. Jean-Claude DEY - 8 bis, rue Schlumberger - 92430 Marnes-La-Coquette - Tél. : 01 47 41 65 31 - Fax : 01 47 41 17 67
Expert près la Cour d'Appel de Versailles - Assesseur près la Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière

Pour les céramiques :
M. Michel VANDERMEERSCH - 27, quai Voltaire - 75007 Paris - Tél. : 01 42 61 23 10 - Fax : 01 49 27 98 49

Pour les meubles :
M. Jean Paul FABRE - 19, rue Balzac - 75008 Paris - Tél. : 01 45 63 79 17 - Fax : 01 43 59 03 97

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTER au 01 42 68 11 30
Isabelle **BOUDOT de LA MOTTE** ou Bertrand **de LATOUR**

EXPOSITIONS PUBLIQUES A DROUOT RICHELIEU - Salle 1 :
Mardi 18 novembre de 11 h à 18 h - Marcredi 19 novembre de 11 h à 12 h (sauf les autographes)

Catalogue visible sur internet : http://www.napoleon.org ou http://www.auction - Fr.com/briest

AUTOGRAPHES

(VENTE à 11 h du n° 1 au n° 65)

1

Gilbert AMY (né en 1936). MANUSCRIT MUSICAL autographe, ***STROPHE** 1 et 2* pour Soprano et Orchestre ; 8 doubles pages gr. in-fol. (titre et pages 1 à 7).

TRÈS SPECTACULAIRE MANUSCRIT de cette œuvre de musique contemporaine créée en décembre 1966 à Bruxelles sous la direction de Pierre Boulez (et révisée par le compositeur en 1977), pour grand orchestre (avec une importante percussion) et soprano qui énonce cinq vers de René Char : " Tu ouvres les yeux "... (extraits de *L'action de la justice est éteinte*). Le manuscrit est écrit à l'encre verte et rouge, avec de nombreuses notes au crayon, sur de grandes feuilles de musique superposées et paginées 1 à 7. Sur le feuillet de titre, G. Amy donne l'ordre à suivre et une Note détaillée pour l'exécution de l'œuvre.

ON JOINT 3 photographies de Gilbert Amy à Royan 1968 (par Michel Lavoix). 3 000 / 3 500

2

Simon BOLIVAR (1783-1830). L.S., San José de Cucuta 7 avril 1813, à Antonio LELEUT ; 3 pages in-4 (lég. mouill.) ; en espagnol (trad. jointe).

BELLE LETTRE SUR LA GUERRE DE LIBÉRATION DU VENEZUELA.

..." J'ai eu la satisfaction d'avoir des nouvelles suffisamment positives du Venezuela et d'apprendre que, dans ma patrie, l'amour de la liberté ne s'est pas éteint et que la haine contre les tyrans n'a fait qu'augmenter ". Il donne les nouvelles contradictoires qu'il a reçues de la province de Barinas, d'où les forces ennemies reculent vers la capitale où une révolution aurait éclaté, ou se retirent vers la Guyane. Les nouvelles de Caracas ne sont pas moins favorables : " Les Patriotes y auraient soutenu une révolution et obligé Monteverde à occuper la province de Guyane, avec seulement 50 hommes de sa garde. Mais, auparavant, ce tyran aurait, dit-on, passé par les armes cent et quelques patriotes, victimes innocentes de la liberté, dont le sang crie vengeance ". Il espère que Leleut aura fait tous ses efforts " pour me procurer les renforts que j'ai demandés pour marcher sur le Venezuela ", et briser les chaînes de son pays. " Quelle immense gloire nous attend si nous obtenons la victoire contre les tyrans qui tiennent couvert de deuil mon beau pays et ont enseveli nos frères vivants dans les horribles cachots de Puerto-Cabello et de la Guayra. Je crois que oui, nous triompherons parce que cent peuples nous réclament et que cent mille monstres les dévorent "...

[Dès 1810, Bolivar avait rejoint le mouvement insurrectionnel contre l'Espagne. En mars 1812, après le tremblement de terre qui détruisit Caracas et qui fut présenté par le clergé comme un châtiment, le peuple revint en masse à l'Espagne. La répression exercée par le général espagnol Monteverde favorisa la reprise de l'insurrection. Bolivar, qui s'était retiré dans l'île de Curaçao, rejoignit les patriotes. Il conquiert les vallées de Cucuta, soulève Merida, reprend la province de Barinas, et, poursuivant Monteverde, le bat à Tinaquetto. Il entre à Caracas le 4 août 1813, acclamé comme le *Libertador*.] 18 000 / 20 000

Voir la reproduction page 3

3

Antoine BOURDELLE (1861-1929). L.A.S. avec AQUARELLES, Paris 1er janvier 1926, à Maurice LÉON ; 1 page in-fol.

BELLE LETTRE ILLUSTRÉE DE TROIS AQUARELLES.

Bourdelle remercie Maurice Léon " de tout l'intérêt actif que vous avez bien voulu prendre à l'exposition de quelques travaux que j'expose aux Etats Unis d'Amérique ", et de sa démarche auprès de l'Ambassadeur de France à Washington.

En haut de la lettre, de chaque côté de la date, Bourdelle a peint deux Anges assis en méditation. Au bas de la lettre, une grande aquarelle représente, comme l'indique la légende autographe : " Le Poète et Pégase ".

20 000 / 30 000

Voir la reproduction page 3

4

Marie CURIE (1867-1934). L.A.S., Paris 28 décembre 1898. 1 page 3/4 in-8, en-tête de l'*École Municipale de Physique & de Chimie industrielles.*

Belle lettre sur la récente découverte du radium.

..." Mr Curie, Mr Bémont et moi nous venons de présenter à l'Académie une note sur un deuxième métal actif, le *radium*. Cependant je pense qu'il est trop difficile d'en parler dans l'article que je vous ai envoyé, – il faudrait y faire trop de modifications [...] D'autre part je ne crois pas qu'il y ait intérêt à retarder encore la publication de l'article, parce qu'il peut se produire encore de nouvelles modifications dans l'état de la question. Je pense donc que le mieux est de publier l'article tel quel avec la note que j'ai envoyée sur les travaux de MMrs Elster et Geitel "...

18 000 / 20 000



1er Janvier 1926. PARIS

Monsieur Maurice Léon.

Madame Willett a informé madame Bourdelle de tout l'intérêt actif que vous avez bien voulu prendre à l'exposition de quelques travaux que j'expose aux Etats Unis d'Amérique. Je vous remercie vivement de votre démarche auprès de l'Ambassadeur de France à Washington et je mets ici, pour vous mes meilleures pensées et mes sentiments de gratitude avec mes plus distinguées salutations

Antoine Bourdelle.

1926

La Poète et Pégase.

3

fuese de consentir una revolucion q. hubo en aquella Ciudad; pero, segun el dho de otros, la accion fué sobre Guayana, de modo q. en este caso toda la Prova. de Barinas está libre de la dominacion Española.

De Caracas no son menos favorables las noticias; allí lograron sus revolucios. y obligaron á Monteverde á huir pa. Guayana llevando solamte. consigo 50 hombres q. eran los q. le hacian la guardia; pero antes aquel tirano, dicen, habia pasado pr. las armas cientos y pico de patriotas, victimas inocentes de la libertad, cuya sangre clama pr. su venganza.

Yo espero q. Vd. hará todos los esfuerzos q. estén de su pte, pa. q. me vengan los refuerzos q. he pedido, pa. marchar á Venezª, y sobre todo se me den unos positivos pr. pte del Gobno, pa. q. pueda yo libertar á aquella benemérita República en caso q. ya no lo esté. Amigo querido: ya q. Vd. no puede venir á romper las cadenas de mi Patria emplee Vd. su influencia, pa. q. logremos nosotros hacerlo!

¡Que inmensa gloria nos espera, si obtenemos la victoria contra los tiranos, q. tienen cubierto de luto mi hermoso Payz, y han sepultado vivos á tantos hermanos en las horrorosas cavernas de Pto Cabello, y de la Guayra! Yo creo q. si tuviéramos pa. q. [illegible] pueblos nos durara y cien mil monstruos los devoran.

Quanto he sentido verme privado de la correspondª. de Vd., pero [illegible] pr. mi culpa, pues muchas veces le he escrito y no he recibido respuesta, sin duda pr. q. se habran extraviado unas ú otras: pero tendremos q. consolarnos de esta perdida con la esperanza de verla corregida con frequentes comunicaciones, q. indemnicen en pte el anterior silencio.

Yo siempre soy el mismo antiguo amigo de Vd. q. le desea mucha felicidad, salud, y patriotismo

Simon Bolivar

2

3

5
DIVERS. 5 documents.

P.S. par William Lord SPENCER of Wormleighton (1618). P.S. par le duc de CLERMONT-TONNERRE (Grenoble 1788, à son en-tête et à ses armes, pour le commandement de la place du Pont de Beauvoisin). Quittances pour l'imposition des Boues & Lanternes (Paris 1760) et pour la Contribution foncière (Paris an VII, 1799). Billet de 3 dollars de *The Bank of Vergennes*, Vermont 1847. 1 500 / 1 800

6
Paul GAUGUIN (1848-1903). L.A.S., [fin octobre - début novembre 1882], à Camille PISSARRO ; 3 pages et quart in-8 remplies d'une écriture minuscule (un petit trou sans toucher au texte).

BELLE LETTRE À PISSARRO SUR LA SCULPTURE, ILLUSTRÉE D'UN DESSIN À LA PLUME.

Gauguin parle d'abord de Lucien, fils de Pissarro qui voudrait l'envoyer en Angleterre ; il lui faudrait une bonne recommandation pour une maison sérieuse. Il n'a pas de nouvelles de GUILLAUMIN depuis longtemps. Puis il parle de la sculpture : " Décidément la manie de la sculpture se développe : DEGAS fait (il parait) des chevaux en sculpture et vous faites des vaches ". Il ne peut donner des conseils précis " sur les maquettes en fer [...] J'arrange cela au mieux de mes intérêts comme je peux et presque toujours mal ". Il lui conseille cependant de faire ses maquettes avec " ces petits tuyaux en fer blanc que l'on vend pour des sonneries pneumatiques. Vous tordez cela comme vous voulez et cela tient assez solidement avec beaucoup moins d'élasticité que le fil de fer. Bien entendu que vous ne faites qu'un corps principal sinon c'est en effet toute une science que de modeler en fil de fer ". Gauguin illustre son explication d'un DESSIN à la plume représentant le corps d' un quadrupède en fil de fer.

Sa femme va voir Pissarro pour lui reprocher de ne pas avoir mis depuis longtemps " les pieds à la maison. J'ai travaillé cependant pas mal mais j'avoue que dans ce moment j'ai des heures de dégoût (pas de la peinture mais justement de ce que je ne suis pas outillé pour faire ce que je voudrais. Se sentir quelque chose dans le ventre et faute d'argent ne pouvoir travailler ! Mes affaires sont bien bas et l'avenir ne me paraît pas brillant ; vous comprenez aussi qu'avec l'âge qui vient on ne peut suivre 2 choses à la fois comme au moment de la jeunesse. Mon esprit est tout entier en rêves, en observations de la nature, en désirs de travail, et petit à petit j'oublie les affaires ou plutôt la manière de les faire. Quant à abandonner une minute la peinture jamais ! Mais il est temps que j'arrive à une solution, cette force de vitalité qui me permet de travailler en ce moment disparaîtra ou s'usera "... 50 000 / 60 000

Voir la reproduction page 5

7
Paul GAUGUIN. L A.S., [Copenhague fin novembre ou début décembre 1884], à Camille PISSARRO ; 4 pages in-8 remplies d'une petite écriture.

BELLE ET LONGUE LETTRE SUR SON ARRIVÉE AU DANEMARK, ET SUR SA NOUVELLE MANIÈRE DE PEINDRE.

Gauguin vient de s'installer à Copenhague, non sans difficultés, car les propriétaires danois ne veulent pas d'enfants. Il remercie Pissarro de ses observations. " Dans ma nouvelle recherche les ciels sont difficiles. Je cherche à faire très simple et cependant très divisé de tons ; ma nouvelle facture qui est un peu croisée répond à cela avec de grands points d'arrêt. Le ciel est toujours très lumineux sans grands écarts ; par suite de son essence limpide et humide il ne peut comme un mur avoir des rudesses de grain quoique mat. Je sais bien que la grande justesse de ton doit donner cela. Il me faut de l'exercice et j'en ai encore très peu par rapport à vous tous ". Il décrit Copenhague, " extraordinairement pittoresque ", avec ses traîneaux, mais où il gèle : " J'enrage de ne pouvoir peindre en ce moment, dans quelque temps j'espère envoyer à Paris plusieurs choses intéressantes ". Il est facile au Danemark " d'être un peintre fort. [...] ce que l'on voit est tellement mauvais, de si mauvais goût, que la moindre chose d'art doit éclater au milieu de cela " ; et Gauguin décrit avec une verve féroce un salon danois...

Sa femme donne des leçons de français, bien payées. Il raille les moeurs prudes et mesquines des Danois. La fin de la lettre est consacrée à la graphologie, expliquant longuement comment il peut analyser le caractère et la sincérité des gens d'après leur écriture. Sa femme METTE a ajouté deux lignes amicales.

40 000 / 45 000

6

8

Paul GAUGUIN. L.A.S., Copenhague 30 janvier 1885, à Camille PISSARRO ; 3 pages et demie gr. in-4, en-tête *Fabrique spéciale de toiles imperméables & impourrissables. Dillies & Cie, Roubaix. P. Gauguin, représentant* (qqs petites fentes et lég. déchirures sans toucher au texte).

TRÈS BELLE ET LONGUE LETTRE SUR L'AVENIR DE L'ART, ET SUR LES IMPRESSIONNISTES.

Il commence à tout trouver autour de lui “ noir comme de l'encre [...] nous marchons à un cataclysme moral [...] Il y a crise en ce moment et naturellement, sans secousse, par l'effort généreux de quelques-uns aussi bien que par l'instinct un moment viendra où les grandes misères s'aplaniront. Dans cette révolution lente je vois un avenir bon et prochain, mais au moral on aura bien perdu ”. Contrairement à Pissarro, Gauguin pense que l'art “ ira en sens inverse. [...] plus la masse est uniforme moins elle a besoin d'art. Pour ces besoins il faut contemplation amour de luxe né dans les grandeurs, sentiment de l'irrégulier dans l'échelle sociale et peu de calcul ”...

Il réagit vivement au récit du dîner MANET [banquet du 5 janvier 1885 au restaurant du père Lathuille, en souvenir de Manet] et encourage les impressionnistes à s'unir. “ Quels sont ceux qui se pavanent autour du lutteur Manet ? Les Gervex, les Goeneuthe, Raffaelli (probablement). Vous on vous relègue au second plan près d'un Paul Alexis et d'un Lochdé dont toute la valeur a été de manger sa fortune avec des filles et de se pocharder dans les banquets. Pourquoi condamner l'Avenue de Villiers et accepter les Stevens et gervex tous deux étrangers – Bastien Lepage et de Nittis mais alors que devient Puvis de Chavannes. Vous avez raison de vous réunir tous les mois, la bande impressioniste ; j'espère que vous arriverez à comprendre que l'union fait la force, mais qu'il faut substituer toute personnalité et privilège par une cohésion des idées. Quoiqu'en dise DEGAS (vous savez le résultat auquel il a abouti par ses idées séparatistes) il faut avoir une foi dans un principe quitte à ce principe à se modifier selon les temps. J'espère que vous ne tarderez pas à y introduire GUILLAUMIN ”. Ils ne peuvent rester “ 3 ou 4 impeccables ”, mais doivent faire place à quelques jeunes “ dont la foi vient augmenter le noyau ”...

Il vend très peu de toiles imperméables : “ je suis sans argent, sans crédit et l’esprit tout à la peinture au lieu des affaires. Cette maudite passion des arts m’est bien nuisible. Et Dieu sait quelles avanies elle m’a faites. Je ne suis pas capable de vendre 10 F un tableau [...] Traité d’impressionniste par les uns je suis renié par les autres ; hors vous et Guillaumin il n’y a personne pour moi. Il y a avouez-le de quoi décourager le plus fort. Du reste à quoi bon toutes ces gérémiades ; je continuerai comme par le passé à peindre (quand je peux) ”. Il espère que DURAND-RUEL, “ l’homme aux ressources mystérieuses ”, continuera à marcher : “ Il a bien fait d’acheter des Guillaumin. Ne m’oubliez pas près de lui, j’ai tellement besoin de payer mes couleurs. Je me fais honte à moi-même de m’offrir toujours comme une fille sans trouver acquéreur. Mais il y a tellement loin de rien à un peu ”. Que Pissarro lui écrive : “ je suis si seul ici dans ce pays où je ne connais pas la langue des habitants. Ma femme vous direz, vous savez qu’elle a sa famille ce qui fait que je deviens zéro et puis elle est comme *toutes* ; quand on ne réussit pas on est moins que zéro ”. Il encourage Pissarro à étudier “ les eaux-fortes par grains, je crois que vous saurez trouver des colorations dans les noirs et cela manque souvent dans les eaux-fortes ; il y a en outre un rapport entre la pointe sèche et le dessin à la plume ; les grains donneront une sensation différente ”... 40 000 / 45 000

9

Paul GAUGUIN. L.A.S., Copenhague [fin mai 1885], à Camille PISSARRO ; 4 pages gr. in-4, en-tête *Fabrique spéciale de toiles imperméables & impourrissables. Dillies & Cie, Roubaix. P. Gauguin, représentant* (qqs petites fentes et lég. déchirures au bas de la lettre, sans toucher au texte).

TRÈS INTÉRESSANTE ET LONGUE LETTRE SUR LE MOUVEMENT IMPRESSIONNISTE, SUR SON ART, SUR SON EXISTENCE MISÉRABLE AU DANEMARK, ET SUR TURNER.

Il se réjouit de la “ réception ” de MONET (à l’Exposition internationale de peinture à la Galerie Georges Petit), mais “ j’ai bien peur que ce soit un effet personnel et non impressioniste quoique cela c’est une tendance en avant qu’il faut saluer avec plaisir ”, de même que l’attitude de Cazin : “ c’est d’un effet puissant quand on est recommandé par un artiste parvenu. Par contre l’attitude de DEGAS devient de plus en plus absurde [...] Degas a beaucoup nui à notre mouvement, [...] vous verrez Degas finir ses jours plus malheureux que les autres froissé dans sa vanité de ne pas être le seul et le premier ”. Après avoir évoqué l’exposition de MENZEL à Paris, Gauguin parle de sa série de tableaux de Rouen qui “ n’est qu’un passage ou plutôt que la base de ce que j’ai entrevu c’est à dire une peinture très matte, *sans écarts* apparents et le côté terne ne m’effraye pas autant qu’il m’était nécessaire. Je dis nécessaire parce que n’ayant pas beaucoup *d’exercice* et mon art étant plus de reflexion que de métier acquis j’avais besoin d’un point de départ *opposé* à celui que je déteste chez les peintres à effet et tire l’œil ”.

9

Il a peu travaillé au Danemark, mais “ ces derniers temps où le vert a poussé je me suis attelé au plein air et sans effort ni volonté fixe de faire clair et lumineux je suis arrivé à un résultat différent de celui de Rouen. [...] il y a un progrès énorme [...] c’est plus souple plus clair plus lumineux sans avoir changé de méthode, tons à côté les uns des autres très peu distants. Il manquait à Rouen des tons froids dans le ciel dans les verts et dans les terrains ”. La peinture danoise ne lui fait pas peur, et lui a inspiré “ un tel dégoût que plus que jamais je suis convaincu qu’il n’y a pas *d’art exagéré*. Et même je crois qu’il n’y a de salut que dans l’extrême, tout milieu est médiocre ”. Il s’emporte contre Mme Latouche (marchande de couleurs et de toiles) qui “ entend vivre des artistes sans jamais leur prêter appui ” ; il lui avait offert de “ la payer en peinture elle a refusé c’est une maladresse. [...] Zut pour les commerçants j’ai assez de leurs supercheries ”.

Il est “ à bout de courage et de ressources. La misère dans une ville étrangère ! ” Chaque jour, il est tenté de se pendre : “ Ce qui me retient c’est la peinture [...] Ma femme la famille tout le monde enfin me met sur le dos cette maudite peinture prétendant que c’est une honte de ne pas gagner sa vie. [...] moi je ne puis *faire qu’une chose* peindre. [...] je n’ai pas de quoi acheter des couleurs aussi je me suis borné à dessiner c’est moins cher ”, et de plus les couleurs allemandes sont très mauvaises. “ Et je ne puis rien vendre ni dessin ni peinture pas même 10 ^{F}. [...] demandez donc à Durand-Ruel qu’il me prenne quelque chose à *n’importe quel prix* pour acheter des couleurs ”. Il va revenir bientôt à Paris, “ vivre *ouvrier* vagabond n’importe quoi plutôt que de souffrir dans ce sale pays ”. Il laisse éclater sa rage contre les Danois : “ Zut pour la famille les enfants et j’en suis à la haine la plus profonde de l’humanité ”...

Il termine en commentant une vue de Venise de TURNER : “ elle est plus magnifique que curieuse en ce sens que la plus grande froideur et sagesse président dans tout le tableau. Comment se fait-il qu’on a considéré ce peintre comme fou [...] En somme ce n’est pas très coloré et c’est plutôt par la clarté dans la tonalité qu’il y a une différence. Les murs dans l’ombre sont presqu’aussi clairs que les lumières mais le ton en est froid au lieu d’être brun, c’était un pas extrême à cette époque. L’exécution est très méthodique ”...

40 000 / 45 000

Voir la reproduction page 6

10

Claude MONET (1840-1926). L.A.S., *Giverny* 28 juin 1920, à François THIÉBAULT-SISSON (journaliste au *Temps*) ; 3 pages in-8 au crayon violet.

SUR LE SORT DES *NYMPHÉAS*.

Monet a eu la visite de CLEMENCEAU. “ Mais moi je tiens à vous dire que si à un moment donné , je donne à l’état une partie de mes décorations je tiens 1° à les garder jusqu’à la fin. 2° et que je ne m’en séparerai que lorsque j’aurai vu l’endroit où elles pourront être placées, et cela d’après mes indications. Cela est chez moi une *décision absolue*. Cela dit je dois vous redire qu’en ce moment, je n’ai qu’une pensée travailler et pour cela je demande à mes meilleurs amis de me laisser toute la tranquilité possible. Je suis si âgé, que je ne dois par perdre une minute ”. Si Millerand veut venir lui rendre visite, qu’il choisisse un matin, “ d’autant qu’en cette saison la chaleur devient intenable dans mon atelier ”... 10 000 / 12 000

11

Claude MONET. PHOTOGRAPHIE avec au verso DÉDICACE autographe signée à François THIÉBAULT-SISSON (journaliste au *Temps*), Giverny 1920 ; 11 x 8,5 cm.

Belle photographie de Monet coiffé d’un chapeau de paille dans le jardin de Giverny.

“ à Mr Thiebaut Sisson
en souvenir de son séjour à Giverny
Claude Monet
1920 ” 10 000 / 12 000

12

PHOTOGRAPHIES. 21 photographies de peintres, écrivains, et personnalités.

Pierre Bonnard, De Chirico, Marcel Duchamp, Raoul Dufy, Fernand Léger, Francis Picabia, Man Ray, Jacques Villon, Zadkine.

Nijinski (5 photos). Marcel Proust, Tolstoï, Paul Valéry. Clemenceau, Lénine. 1 200 / 1 500

13
Camille PISSARRO (1830-1903). L.A.S., Eragny par Gisors 5 mai 1890, à sa nièce Esther ; 4 pages in-8.

Belle et longue lettre sur la formation artistique et la sensation.

Il ne pourra partir pour Londres avant le 15, tant il a d'affaires à régler à Paris, malgré le désir qu'il a de voir l'exposition de tapisseries de William Morris. Puis il parle de son fils Georges : " Georges dis-tu a si peur d'être influencé qu'il ne veut pas se laisser aller au devant de la tentation !!! Eh ! ma chère petite nièce, ne serait-ce pas la défiance *instinctive* de ce qui pourrait lui être fatal ? – Ton idée est juste on peut parfaitement admirer une belle chose sans se laisser influencer " ; on peut aussi se laisser aller " sans même s'en apercevoir à l'imitation [...] Georges a tort de dire qu'une chose est mauvaise parce qu'il ne la *sent* pas [...] il y a un abîme pour un artiste entre *sentir* et comprendre. – L'art en effet est l'expression de la pensée, mais aussi de la *sensation* surtout [...] chaque artiste doit s'exprimer à sa manière oui s'il a des *sensations* et que ces sensations si *fugitives* si *délicates* ne sont pas troublées par une circonstance quelconque ". Il explique à sa nièce qu'elle ne réussira à convaincre Georges, qui est " un sauvage ", que par les sensations et non par le raisonnement. " Dans toutes les écoles on apprend à faire de l'art – c'est une vaste erreur, on apprend à *exécuter*, mais faire de l'art jamais !... J'ai commencé à *comprendre mes sensations*, à savoir ce que je voulais vers les 40 ans – mais vaguement, – à 50 ans c'est en 1880, je formule l'idée d'unité, sans pouvoir la rendre, à 60 ans je commence à voir la possibilité de rendre. – Eh bien crois-tu que cela s'apprend "...

Il évoque enfin la situation politique et sociale à Paris où les grèves continuent : " les chefs socialistes ont fait tout leur possible pour arrêter la manifestation, mais le mouvement est donné, et tu verras que la journée de 8 heures qui est absolument inéficace et ne donnera rien à la classe ouvrière, va être l'étincelle qui fera marcher une revendication après l'autre. – Les bourgeois ne l'auront pas volé !!! "... 10 000 / 12 000

NAPOLÉON Ier

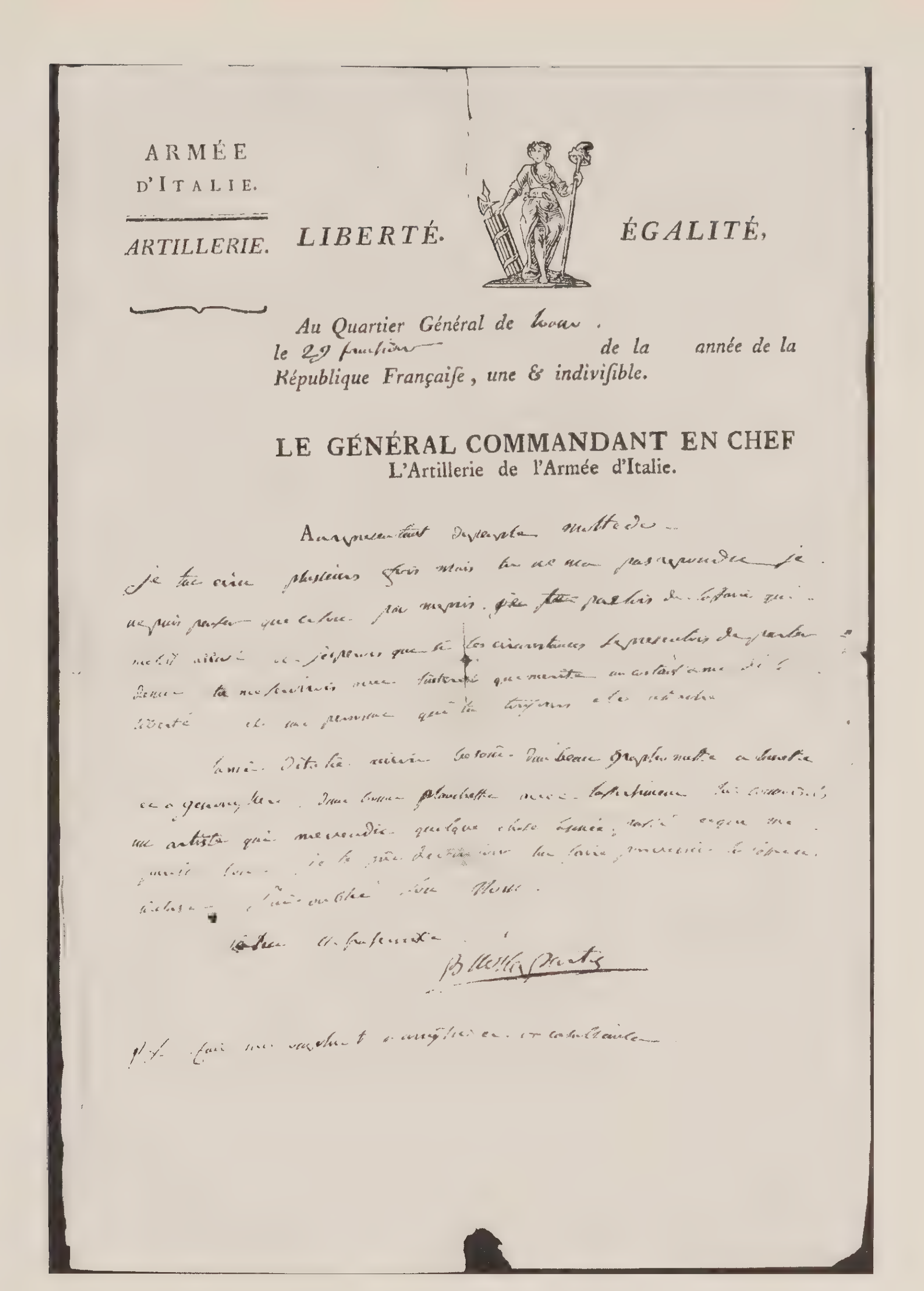
14
L.A.S. " Buonaparte ", Q.G. de Loano 29 fructidor [II (15 septembre 1794)], au représentant du peuple Moltedo ; 1 page in-fol., vignette, en-tête *Le Général Commandant en Chef l'Artillerie de l'Armée d'Italie* (lég. piq.).

Rare lettre autographe écrite avant le début de l'offensive en Italie.

[On sait qu'après la chute de Robespierre, Buonaparte, qui était son protégé, fut mis en état d'arrestation et condamné aux arrêts de rigueur ; il fut vite justifié et le 3 fructidor remis définitivement en liberté puis réintégré dans son commandement. Malgré la mauvaise volonté de Carnot, ce fut le plan présenté par Bonaparte dès le 26 août qui fut appliqué par l'Armée d'Italie. Deux jours après cette lettre, l'Armée d'Italie commençait son attaque.]

" Je tai ecrit plusieurs fois mais tu ne ma pas repondu. Je ne puis penser que ce soit par mepris. Je te parlois de l'affaire qui m'etoit arrivé [son arrestation puis sa libération] et jesperois que si les circonstances se présentoit de parler de moi tu me servirois avec l'interet que merite un constant ami de la liberté et une personne qui ta toujours été attaché ". Il aurait besoin pour l'Armée d'Italie d'un " beau graphomettre a lunette et a genougliere, d'une bonne planchette avec lassortiment ", et charge Moltedo de transmettre cette commande à " un artiste qui me vendit quelque chose l'année passé et qui me paroit bon ", mais dont il a oublié le nom. Il le prie de faire ses compliments à Arrighi et à Casablanca. 70 000 / 80 000

Voir la reproduction page 9


ARMÉE D'ITALIE.

ARTILLERIE.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ,

Au Quartier Général de
le de la année de la
République Française, une & indivisible.

LE GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF
L'Artillerie de l'Armée d'Italie.

14

15
L.S. " Bonaparte ", Q.G. du Caire 26 brumaire VII (16 novembre 1798), au contre-amiral GANTEAUME à Boulac ; 3/4 page in-fol., en-tête impr. *Bonaparte, Général en Chef*, adresse avec contreseing ms " Le g^{al} en chef " (lég. mouill. de désinfection) ; la lettre est écrite par BOURRIENNE.
CAMPAGNE D'EGYPTE.

" La Djenne la Véronnaise se trouve près de la position qu'elle doit occuper dans les croisières que j'ai ordonnées. Je vous prie de donner l'ordre à la Djenne la *Carinthie* et à la Cange la *Parisienne* de joindre la *Véronaise* et de tenir la croisière qui devient très importante "... 5 000 / 6 000

16
L.A.S. " Bonaparte ", Nice 10 germinal [IV (30 mars 1796)], à JOSÉPHINE : " A la citoyenne Bonaparte chez la citoyenne Beauharnois. Rue Chantereine n° 6. Paris " ; 3 pages in-4, adresse, cachet cire rouge, marque postale *Armée d'Italie*.

MAGNIFIQUE LETTRE D'AMOUR À JOSÉPHINE.

C'est la cinquième lettre de Bonaparte à celle qu'il avait épousée le 9 mars. Le 11 mars, il avait quitté Paris pour rejoindre l'Armée d'Italie.

" Je n'ai pas passé un jour sans t'aimer, je n'ai pas passé une nuit sans te serrer entre mes bras, je n'ai pas pris une tasse de thé sans maudire la gloire et l'ambition qui me tiennent éloigné de l'âme de ma vie. Au milieu des affaires, à la tête des troupes, en parcourant les camps, mon adorable Joséphine est seule dans mon cœur, occupe mon esprit, absorbe ma pensée. Si je m'éloigne de toi avec la vitesse du torrent du Rhône, c'est pour te revoir plus vite. Si au milieu de la nuit je me lève pour travailler encore c'est que cela peut avancer de quelques jours l'arrivée de ma douce amie. Et cependant dans ta lettre n° 3 du 26 ventose tu me traites de VOUS. Vous toi-même. Ah ! mauvaise comment as-tu pu écrire la lettre mais qu'elle est froide. Et puis du 22 au 26 reste 4 jours. Qu'as-tu fait puisque tu n'as pas écrit à ton mari... A mon amie ce *vous* et ces 4 jours me font regretter mon antique indifférence. Malheur à celui qui en seroit la cause ! Pût-il pour peine et pour supplice éprouver ce que la conviction et l'évidence quil seroit ton ami me ferait éprouver. L'Enfer n'a pas de supplice ni les furies de serpents !... *Vous* ! *vous* ! Ah ! que sera-ce dans quinze jours... Mon âme est triste, mon cœur est esclave et mon imagination m'effraye. Tu m'aimes moins. Tu seras consolée. Un jour tu ne m'aimeras plus. Dis-moi-le. Je saurai au moins mériter *le malheur.* Adieu, femme, tourment, bonheur, espérance, et âme de ma vie, que j'aime, que je crains, qui m'inspire des sentiments tendres qui m'appellent à la nature et des mouvements tempestueux aussi volcaniques que l'Etna. Je ne te demande ni amour éternelle, ni fidélité mais seulement... *vérité*, *franchise* sans borne. Le jour que tu me diras *je t'aime moins* sera ou le dernier de mon amour ou le dernier de ma vie. Si mon cœur étoit assez vil pour aimer sans retour je le hacherai avec les dents. Joséphine, Joséphine ! Souviens-toi de ce que je te dis quelque fois. La nature m'a fait l'âme forte et décidée, elle t'a bâtie de dentelle et de gaze. Si tu cesses de m'aimer !! Pardon âme de ma vie, mon âme est tendre sur de vastes combinaisons. Mon cœur entièrement occupé par toi a des craintes qui me rendent malheureux. Je suis ennuyé de ne pas t'appeler par ton nom. J'attends que tu me l'écrives.

Adieu. Ah ! Si tu m'aimes moins tu ne m'auras jamais aimé. Je serai alors bien à plaindre.

Bonaparte

P.S. Tu l'agonises. Cette armée n'est plus reconnaissable. J'ai fait donner de la viande, du pain, du fourrage. Ma cavalerie armée, mes charrois marchent bientôt. Mes soldats me montrent une confiance qui ne s'exprime pas. Toi seule me chagrines, toi seule fais le plaisir et le tourment de ma vie. Un baiser à tes enfants dont tu ne parles pas. Pardi cela allongerait tes lettres et ensuite les visiteurs à 10 heures du matin n'auroient pas le plaisir de te voir. *Femme !!!* "

Cette lettre a été publiée pour la première fois en 1827 dans le second volume des *Mémoires d'une contemporaine* d'Ida Saint-Elme. Les nombreuses éditions des lettres de Napoléon à Joséphine suivent le texte de cette publication. Nous en avons donné ici pour la première fois un texte conforme à l'autographe.

180 0000 / 200 000

Voir la reproduction

17
MANUSCRIT avec CORRECTIONS ET ADDITIONS AUTOGRAPHES par NAPOLÉON et par LUCIEN BONAPARTE, intitulé ***Réponse au Roi d'Angleterre***, [début février 1800] ; cahier in-fol. : titre, 12 pages, 1 f. blanc (feuillets de couverture débrochés et fortement piqués, lég. piq. sur le premier feuillet de texte ; filigrane : *République Française, Ministère de L'Intérieur* avec encadrement à motif festonné).

VIOLENT PAMPHLET CONTRE LE ROI D'ANGLETERRE QUI REJETTE LES OFFRES DE PAIX DE LA FRANCE ET DONNE AINSI LE SIGNAL DE LA GUERRE.

[Le 25 décembre 1799, Bonaparte, Premier Consul, avait écrit à l'Empereur François II et au Roi d'Angleterre pour leur proposer la paix. Le 4 janvier, Lord Grenville, secrétaire d'État aux Affaires étrangères dans le cabinet Pitt, partisan de la guerre, répondit que l'Angleterre ne traiterait qu'avec les Bourbons rétablis. Le 16 janvier 1800, Bonaparte réagit de façon modérée, renouvelant ses offres de paix. À la fin de janvier, Grenville et Pitt prononcent de violentes philippiques à Westminster, réaffirmant l'impossibilité de traiter avec le nouveau gouvernement de la France ; le Parlement vote la guerre.]

Nice le 10 Germinal

– je n'ai pas passé un jour sans t'aimer, je n'ai pas passé
une nuit sans te serrer dans mes bras je n'ai pas pris une
tasse de thé sans maudire la gloire et l'ambition qui me
tiennent éloigné de l'âme de ma vie au milieu des
affaires à la tête des troupes en parcourant les camps mon
adorable Joséphine est seule dans mon cœur occupe
mon esprit absorbe ma pensée. si je m'éloigne de toi
avec la vitesse du torrent du Rhône c'est pour
te revoir plus vite – si au milieu de la nuit je me
lève pour travailler encore c'est que cela
peut avancer de quelques jours l'arrivée de
ma douce amie et cependant dans ta lettre du 23 au
26 ventôse tu me traites de vous – vous
toi-même ah! mauvaise comment as-tu pu écrire
cette lettre qu'elle est froide et puis du 23 au
26 reste 4 jours qu'as-tu fait puisque tu n'as pas
écrit à ton mari ... ah mon amie ce vous et
ces 4 jours me font regretter mon antique indifférence
malheur à celui qui en serait la cause! puisse-t-il pour
peine et pour supplice éprouver ce que la conviction et
l'évidence qui servit ton ami me ferai
éprouver – l'enfer n'a pas de supplice ni
les furies de serpents ... Vous! Vous!

Le présent document est le projet d'une réponse à ces attaques, sous la forme d'un réquisitoire extrêmement agressif et insolent contre le roi et ses ministres, dicté par Napoléon ou par Lucien Bonaparte, alors ministre de l'Intérieur, avec de NOMBREUSES CORRECTIONS ET ADDITIONS (en marge et en surcharge, parfois elles-mêmes barrées).

" Georges tu veux la guerre ! nous la ferons ". Après cette déclaration, Bonaparte accuse Georges et ses ministres de refuser la paix et de donner le signal de la guerre. " Tes Ministres nous accusent de l'avoir commencée. Mais le traité de Pillnitz existe. Mais l'ordre donné à l'Ambassadeur Français [Napoléon raye *Français* et précise :] *Chauvelin* de quitter Londres dans trois jours existe. [...] *Mais la paix avec les Rois de Prusse, d'Espagne existe depuis 6 ans* [cette phrase est ajoutée en marge par Napoléon]. Ils accusent notre gouvernement de n'être pas stable. Mais trois millions de citoyens l'ont affermi par leur vote [...] quinze cents individus seulement lui ont refusé leur assentiment ". Georges obtiendrait-il tant de voix ? Et offre-t-il vraiment des garanties ? Napoléon ajoute de sa main : " *Tu en offres moins que les autres hommes. Tous nous sommes soumis à la mort naturelle. Mais avec toi n'avons-nous pas plus à craindre qu'un accès de folie te reprenne* ". Un peu plus loin, un passage a été entièrement récrit par Lucien : " Est-ce parce que le chef de la République a pour bornes de sa puissance notre liberté ? [...] Peut-être Georges Guelfe mérite-t-il mieux que le 1er consul de comander aux hommes ? [...] Qu'a-til fait pour la gloire ? Quelles vertus le distinguent ? De quels états a-t-il été législateur ? De quelles provinces a-t-il été conquérant ? "... À la suite, note (barrée) de Napoléon : " *A-t-il fait autre chose que la guerre aux cerfs ?* "... " Il faut (disent les Ministres), que le système français change pour le repos des sociétés civilisées ! [...] Quels sont les titres du cabinet anglais à cette honorable mission ? Est-ce l'envahissement de Livourne ou le vol de la flotte hollandaise ? [...] Est-il enfin le défenseur des peuples civilisés, parce que d'accord avec les Turcs et les Russes il s'oppose à la civilisation de la plus belle partie du monde, et qu'il essaie de renouveller au sein de l'Europe, la barbarie des siècles d'Atila " etc. Ce long passage est très raturé et quasi encadré par des phrases de la main de Napoléon, ensuite biffées, à propos de la Grèce et de l'Egypte, de la guerre en Orient, de la défaite du duc d'York en Hollande, etc. "Après une si longue expérience tes Ministre osent se flatter encore de pouvoir imposer à la France un joug, sous lequel ils peuvent à peine retenir l'Irlande [...] Vous parlez des fureurs de la Révolution [...] sans doute elle a été souillée par des horreurs, mais qui peut mieux nous en apprendre la véritable cause que vous, qui avez constamment tenu le fil de toutes les conspirations "...

Dans la seconde moitié du document, les corrections deviennent beaucoup plus rares. Et l'argumentation change : " ce n'est plus la République, c'est la France que vous osez menacer... La France, qui de quelque manière qu'elle soit constituée fut l'éternel objet de votre haine [...] cette haine n'est-elle pas toujours intervenue dans nos troubles domestiques ?". Et la " Réponse " d'imputer à l'Angleterre, pêle-mêle, la " fureur " du parti bourguignon, la Jacquerie, la révolte d'Étienne Marcel, la résistance des Calvinistes, la Saint-Barthélemy et les massacres de Septembre. " Avec les accents de la compassion, les Ministres feignent de s'intéresser au sort de la dinastie française, à la destruction de laquelle ils ont eux-mêmes travaillé. Ils veulent une nouvelle révolution, du sein de laquelle un trône provisoire et faible s'élèverait sur la France épuisée [...] Ils veulent un Gouvernement [...] sous lequel la Méditérannée devienne un lac anglais ; et qui ne devant son existence qu'à un milord, n'ait plus assez de forces pour peser de son propre poids dans la balance de l'Europe "...

La " Réponse " se termine par un véritable manifeste du Consulat : " Les anciens Gouvernemens révolutionnaires [...] étaient forcés de gouverner comme un parti. De là les Lois tyranniques [...] Le gouvernement *actuel* [mot substitué par Napoléon à " du 1er Consul "] en levant toutes les proscriptions, en appelant tous les français au domaine commun de la Liberté, en se plaçant au dessus de tous les partis, est devenu celui de tous ", ralliant " ceux-là même qui désiraient la monarchie sous les rapports du repos et de la sûreté ", et les " amis exaltés de la Démocratie [...] revenus aux principes d'un Gouvernement solide "... Après un passage rayé, la " Réponse " s'achève, menaçante : " Milord, le signal des batailles que vous donnés avec tant de légèreté parce que vous ne pensez pas que le péril puisse vous atteindre *aujourd'hui* [mot rajouté par Napoléon], ce signal a retenti puissamment au cœur de tous les Français. Ils ramassent le gage des batailles... La Nation pacifiée au dedans, déja s'élance au dehors, dans l'attitude de la puissance et de la Guerre... *Malheur aux vaincus* ". En deux lignes qu'il a ensuite rayées, Napoléon a rédigé une version plus brève de cette conclusion : " *Les compagnons de Hoche ne sont pas morts. Debout sur le rivage pleurant sur son urne ils invo quent les vents favorables.* Malheur aux vaincus ".

35 000 / 40 000

Voir la reproduction page 13

18
P.S. “ Bonaparte ” (secrétaire), Saint-Cloud 26 prairial XI (15 juin 1803) ; contresignée par Alexandre BERTHIER, Ministre de la Guerre, et Hugues MARET, Secrétaire d’État ; vélin grand in-fol. en partie impr., grande vignette gravée par B. Roger au nom de *Bonaparte 1er Consul de la République*, cachet sous papier.

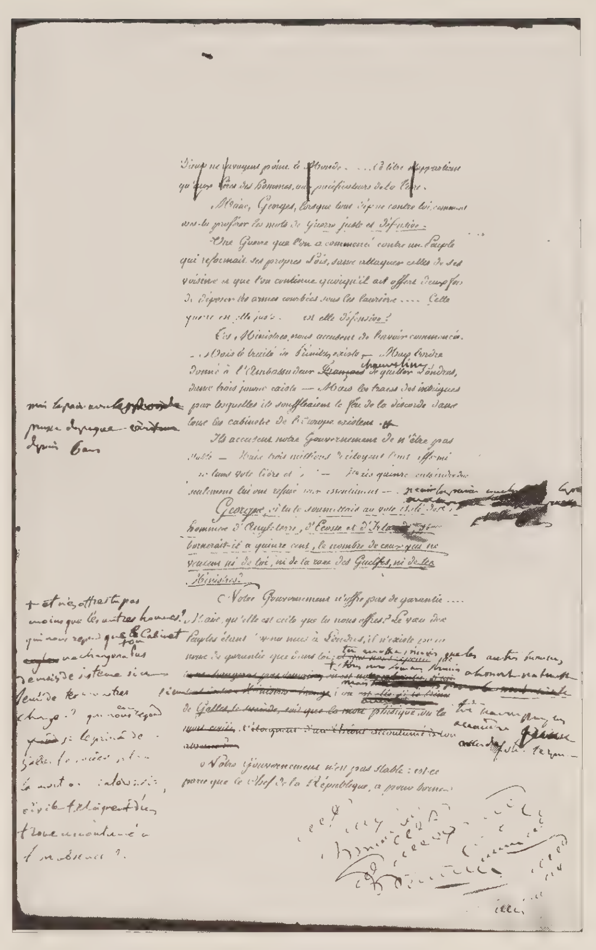
BREVET de chef de bataillon pour Jean-Claude COMBETTE, né à Besançon en 1761.

5 000 / 6 000

19
P.S. “ Napole ”, Pont de Briques 14 thermidor XII (3 août 1804) ; sur une lettre de Séraphine LIÉNARD ; 2 pages grand in-fol. (filigrane à la fleur de lys).

Séraphine Liénard, veuve du sergent Antoine Sauger du 36e régiment d’infanterie de ligne, tué au combat le 28 thermidor VIII après 18 ans de service, profite de la présence de l’Empereur à Pont de Briques pour réclamer son inscription sur le tableau des veuves des Défenseurs de l’Empire et le versement de la pension qui lui est due. Elle a signé d’une croix le document, et les membres du conseil d’administration du régiment l’ont contresigné. Napoléon ordonne de “ faire liquider sa pension ” ; apostille autographe signée du maréchal BERTHIER.

3 500 / 4 000



17

20
P.S. “ Napole ” avec un mot autographe, Paris 11 vendémiaire XIII [3 octobre 1804] ; sur une L.S. d’Alexandre BERTHIER ; 1 page et demie in-fol., en-tête *Le Ministre de la Guerre*.

Le maréchal BERTHIER, ministre de la Guerre, propose à Napoléon l’admission dans les Grenadiers à pied de la Garde de deux militaires. Napoléon a écrit : “ accordé ” et signé.

2 500 / 3 000

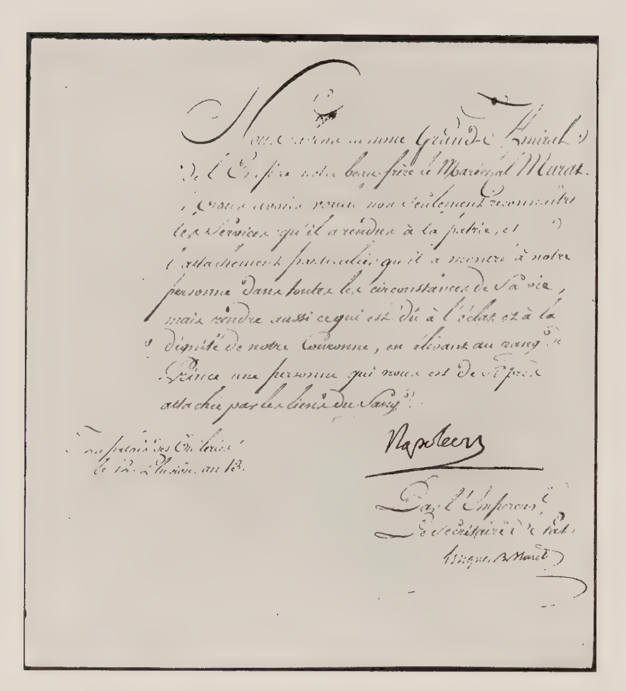
21
P.S. “ Napoleon ”, Palais des Tuileries 12 pluviose XIII (1er février 1805) ; contresignée par le Secrétaire d’État Hugues MARET ; 1 page in-4 (filigrane *Pro Patria* et à l’effigie de Napoléon).

NOMINATION DE MURAT COMME GRAND-AMIRAL ET PRINCE.

“ Nous avons nommé Grand-Amiral de l’Empire notre beau-frère le Maréchal MURAT. Nous avons voulu, non seulement reconnaître les services qu’il a rendus à la patrie, et l’attachement particulier qu’il a montré à notre personne dans toutes les circonstances de sa vie, mais rendre aussi ce qui est dû à l’éclat et à la dignité de notre Couronne, en élevant au rang de Prince une personne qui nous est de si près attachée par les liens du sang ”.

8 000 / 9 000

Voir la reproduction page 14


Nous avons nommé Grand Amiral de l'Empire notre beau-frère le Maréchal Murat, pour avoir voulu non seulement reconnaître les services qu'il a rendus à la patrie, et l'attachement particulier qu'il a montré à notre personne dans toutes les circonstances de sa vie, mais rendre aussi ce qui est dû à l'éclat et à la dignité de notre Couronne, en élevant au rang de Prince une personne qui nous est de si près attachée par les liens du sang.

au palais des Tuileries le 12 pluviôse an 13.

Napoleon

Par l'Empereur
le Secrétaire d'état
Hugues B. Maret

21

22

L.S. “ Napoleon ”, Munich 8 janvier 1806, à SON ONCLE LE CARDINAL FESCH ; 2 pages et quart in-4 (petites fentes réparées aux plis) ; la lettre est écrite par MÉNEVAL ; emboîtage et étui maroquin rouge avec titre sur les plats en lettres dorées et dos orné.

VIOLENTE LETTRE CONTRE LE PAPE.

Napoléon a reçu du Pape “ la lettre la plus ridicule, la plus insensée. Ces gens me croyaient mort. J'ai occupé la place d'Ancône, parce que, malgré vos représentations, on n'avait rien fait pour la défendre [...] Faites bien connaître que je ne souffrirai plus tant de railleries ; que je ne veux point à Rome de ministre de Russie ni de Sardaigne ”. Il va rappeler son oncle et le remplacer par un séculier. “ Puisque ces imbécilles ne trouvent pas d'inconvenient à ce qu'une protestante“ puisse occuper le trône de France, je leur enverrai un ambassadeur protestant. Dites à Consalvi que s'il aime sa patrie, il faut qu'il quitte son ministère ou qu'il fasse ce que je demande ; que je suis religieux, mais que je ne suis point cagot ; que Constantin a séparé le civil du militaire, et que je puis aussi nommer un senateur pour commander en mon nom dans Rome. Il leur convient bien de parler de religion, eux qui ont admis les Russes, qui ont rejetté Malte et qui veulent renvoyer mon Ministre ; ce sont eux qui prostituent la religion. [...] Dites à Consalvi, dites même au Pape que, s'il veut chasser mon Ministre de Rome [le cardinal Fesch était ambassadeur de Napoléon près du Saint-Siège], je pourrai bien aller l'y rétablir. On ne pourra donc jamais rien faire de ces hommes-là que par la force. Ils laissent périr la religion en Allemagne, en ne voulant rien terminer pour le Concordat [...] Pour le Pape, je suis Charlemagne, puisque comme Charlemagne, je réunis la couronne de France à celle des Lombards, et que mon empire se confine avec l'Orient. J'entends donc que l'on règle avec moi sa conduite sous ce point de vue. Je ne changerai rien aux apparences, si l'on se conduit bien ; autrement je réduirai le Pape à être évêque de Rome. Ils se plaignent que j'ai fait les affaires de l'Italie sans eux. Fallait-il donc qu'il en fût comme de l'Allemagne où il n'y a plus de solennités, de sacremens, de religion ? [...] Il n'y a rien en vérité d'aussi déraisonnable que la Cour de Rome ”...

12 000 / 15 000

23

Pièce avec 4 MOTS AUTOGRAPHES, St Cloud 20 juin 1806; sur une “ Note pour l'Empereur et Roi ” signée par DEJEAN, Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre ; 1 page et demie in-fol.

Demandes de congé pour les généraux MORLOT, GRANDEAU et CHABRAN, et un inspecteur aux revues. En marge, Napoléon a écrit deux fois “ *refusé* ” et deux fois “ *accordé* ”.

3 500 / 4 000

24

L. S. “ NP ”, Tilsit 20 juin 1807, à TALLEYRAND, prince de Bénévent ; 1 page in-4 ; la lettre est écrite par FAIN.

VICTOIRE DE FRIEDLAND. La lettre est écrite la veille du jour où fut conclu l'armistice avec la Russie, et cinq jours avant l'entrevue de TILSITT.

...“ la célèbre bataille de Friedland a donné un dénouement à tout ceci. Les Russes s'avouent eux-mêmes vaincus ; ils tiennent le même langage qu'après Austerlitz et crient à tue-tête : la paix ! Ils m'ont envoyé ici un prince et Benigsen a dit hier au Marechal Duroc que l'Empereur de Russie voulait faire la paix sous peu de jours ”. Napoléon ordonne à Talleyrand de se rendre à Konigsberg. “ Je suis maître de tout le Niemen. Je crois que je ferai ce soir une armistice qui aura pour limite le Talweg du Niemen et pour condition la reddition des places de Graudentz, Colberg et Pillau ”. Cette dernière clause dépend de l'autorisation du roi de Prusse...

10 000 / 12 000

Voir la reproduction

24

25

L.S. “ Nap ”, St Cloud 27 mars 1808, au PRINCE EUGÈNE NAPOLÉON, Vice-Roi d'Italie ; 1 page et demie in-4.

VIGOUREUSE LETTRE INÉDITE POUR RÉPRIMER D'ÉVENTUELLES ÉMEUTES À ROME ET EN ITALIE. [La situation était alors très tendue après l'annexion des États pontificaux et l'occupation de Rome (2 février 1808).]

Napoléon envoie à Eugène un ordre à communiquer aux généraux Lemarois et Miollis et à insérer dans tous les journaux. “ Les Gardes du Pape doivent être arrêtées. Le General Miollis [gouverneur de Rome] a mal fait d'ôter aux troupes du Pape leur ancienne cocarde pour leur faire prendre la nouvelle [...] il pourra leur faire porter la cocarde italienne ou française à leur choix. Recommandez lui de faire exécuter rigoureusement mon ordre et de faire passer par les armes tout porteur ou distributeur de cocardes, fut-ce même un cardinal. – Le Général Miollis a mal fait de faire tirer le canon le jour anniversaire de la naissance du Pape ; puisqu'il se comporte si mal envers lui, il doit lui rendre mauvais traitement pour mauvais traitement. Que pendant le carême il tiennent ses troupes en main, et qu'à la moindre émeute, il la réprime avec la mitraille. Les bons procédés enhardissent les lâches ”. En post-scriptum, Napoléon ajoute : “ Faites arreter cet individu comme convaincu de distribuer des cocardes, & retenez le en prison longtems. [...] une premiere semence de révolution a eu lieu à Madrid ”.

À la lettre est JOINT un *Ordre* manuscrit (1 page in-fol., de la main de FAIN) relatif à ces cocardes distribuées à Rome et en Italie “ afin de former un noyau de ralliement ” contre les armées de l'Empereur ; les distributeurs de cocardes doivent être arrêtés sur le champ. “ Dix jours après la publication du présent ordre, ceux qui seront trouvés munis de ce signe de ralliement, seront traduits devant une commission militaire et passés par les armes ”. Cet ordre est accompagné d'une COCARDE de soie jaune et blanche (9 cm. de diamètre).

10 000 / 12 000

26

L.S. “ Napol ” avec 5 MOTS AUTOGRAPHES, Valladolid 15 janvier 1809, au PRINCE EUGÈNE NAPOLÉON, Vice-Roi d'Italie ; 3 pages in-4 ; la lettre est écrite par FAIN.

INSTRUCTIONS POUR ORGANISER LA DÉFENSE DU NORD DE L'ITALIE. En effet la cinquième coalition se prépare contre Napoléon. Pour y faire face, celui-ci est sur le point de quitter l'Espagne où il se trouvait depuis novembre 1808 pour lutter contre la résistance espagnole et contre les Anglais venus la soutenir.

“ Mon fils, les nouvelles que je reçois de tous côtés me disent que l'Autriche remue. La Russie est aussi indignée que moi de toutes ces fanfaronnades. – Disposez les choses de manière [de sa main] *que 10 jours après le* 1er ordre vous puissiez réunir 60,000 h^es^ dans le Frioul. Si les Autrichiens ont fait des mouvemens, armez Palma Nova ”... Suivent des instructions pour des mouvements de troupes dans le Frioul, à Trevise, à Vicence et Bassano, pour la composition de la division Grenier qui doit être réunie à Padoue, et pour la division Lemarois. “ Ne faites cependant aucun mouvement inutile et dans le cas où ces premiers rapports ne seraient pas confirmés, contentez-vous d'appeller le Regiment qui est à Rome et de mettre la division Grenier sur la rive gauche du Pô, afin qu'en 10 jours [...] vous puissiez être en mesure de réunir 60,000 h^es^ et 100 pieces de canon attelées, dans le Frioul.” Suivent des ordres sur l'artillerie, les chevaux, les voitures, les sapeurs, etc.

10 000 / 12 000

27

P.S. “ NP ”, St Cloud 16 septembre 1810 ; sur un *Rapport à S.M. l'Empereur et Roi* signé par Alexandre BERTHIER ; 1 page in-fol., en-tête *Armée d'Espagne, Major-général* (petit trou sans toucher au texte).

Alexandre Berthier, Prince de Wagram et de Neuchâtel, Major Général, demande un congé de rétablissement pour Maltzen, officier de l'armée du Portugal, blessé “ à la prise du Couvent de Ste Croix dont il dirigeait l'attaque ”... Napoléon a signé la mention “ accordé ”.

2 500 / 3 000

28

P.S. avec un mot autographe “ approuvé NP ”, St Cloud, 5 juillet 1811 ; sur un *Rapport à Sa Majesté l'Empereur et Roi* signé du duc de FELTRE, Ministre de la Guerre ; 1 page in-fol., en-tête.

Napoléon approuve le projet de renvoyer directement dans leurs foyers quelques officiers “ infirmes ou trop âgés ” licenciés du service d'Autriche, sans passer par le dépôt de Passau.

3 500 / 4 000

29

L.S. “ NP ” avec 8 MOTS ET 2 CORRECTIONS AUTOGRAPHES, Selitsé 2 décembre 1812, à Anatole de MONTESQUIOU ; 3 pages et demie in-4 ; la lettre est écrite par FAIN.

BELLE LETTRE SUR LA RETRAITE DE RUSSIE ET LA BEREZINA.

Ces instructions données à Anatole de MONTESQUIOU, aide de camp de Berthier, en route pour Paris, quatre jours après le passage de la Bérézina, contiennent un texte que l'on retrouvera dans le 29e Bulletin de la Grande Armée, publié le lendemain, texte qui tait la débâcle et proclame le succès, sans en avouer le prix.

Anatole de Montesquiou reçoit l'ordre de partir pour Paris sur le champ. En passant à Vilna, il verra le duc de Bassano qui devra “ arrêter les isolés en les nourrissant, et surtout réunir une grande quantité de vivres, pain, viandes et eau de vie, afin de faire succéder dans l'armée l'abondance à la misère où elle est aujourd'hui. Il annoncera partout l'arrivée de 10,000 prisonniers Russes et la victoire remportée sur la Berezina dans la quelle on a fait 9000 prisonniers [Napoléon avait dicté 6000 et a changé de sa main le 6 en 9] Russes et pris 8 Drapeaux et 12 pièces de canons ”. Suit le texte que Montesquiou devra faire mettre dans les gazettes pour annoncer “ la victoire de la Berezina, remportée par l'Empereur sur les armées réunies de l'amiral Tchitchagoff et du Gal Vitgenstein [...] Au départ de cet officier, l'Empereur était *très* (Napoléon a ajouté *très* de sa main) bien portant ”... Montesquiou ira “ aussi vite que possible, afin de contredire partout les faux bruits qui auraient été répandus. Il racontera que ces deux corps [Tchitchagov et Wittgenstein] avaient voulu couper l'armée, mais qu'elle leur a marché sur le ventre, qu'elle est arrivée à Vilna où elle trou-

ve de nombreux magazins qui l'auront bientot remis des souffrances qu'elle a éprouvées. – Arrivé à Paris, il sera à même de donner à l'Impératrice des détails sur la bonne santé de l'Empereur et [le bon *rayé*] l'état de l'armée ". Napoléon ajoute cette phrase de sa main : " *Il y attendra de nouveaux ordres* ".

12 000 / 15 000

Voir la reproduction

29

30
P.S. " Napole ", Palais des Tuileries 11 janvier 1813 ; 1 page grand in-fol. (49 x 35 cm.) en partie impr., vignette aux armes impériales, en-tête, cachet sec (fentes et déchirures ; le document a été contrecollé sur un carton fort).

Autorisation donnée au navire *la Marie-Christine* de sortir du port d'Ostende à destination de l'Angleterre. Le navire transportera des produits manufacturés, notamment des soieries, et rapportera des denrées coloniales. [Un décret de juillet 1810 avait assoupli le Blocus continental.]

La pièce est contreignée par les ministres COLLIN DE SUSSY (Manufactures et Commerce), CHAMPAGNY duc de Cadore (Secrétaire d'État), DECRÈS (Marine et Colonies), et le Directeur général des Douanes.

5 000 / 6 000

31
P.S. " NP ", Paris 9 février 1813, " Instruction pour l'officier d'ordonnance Athalin " ; 6 pages in-4, écrites par FAIN.

INTÉRESSANT DOCUMENT SUR LA PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE.

Préparant la campagne d'Allemagne, Napoléon signe cette importante " Instruction " pour l'officier d'ordonnance ATTHALIN (le futur baron et général) qu'il charge de reconnaître les troupes et le terrain. L'itinéraire est tracé, la durée des haltes est souvent précisée. Les étapes sont Wezel (où sont les nouveaux régiments du duc de Padoue, Arrighi de Casanova), Hambourg (où doit se trouver le Gal Lauriston), Hanovre (d'où l'officier doit envoyer " l'état de tous les marchés de chevaux qui ont eu lieu depuis novembre [...] ainsi que la situation des équipages et de l'armement et habillement de tous ces corps "), Brunswick (d'où il enverra " tous les renseignemens qui pourront me mettre au fait de la situation des Regimens qui composent le corps du Gal Sebastiani "), Magdebourg (ville fortifiée dont Napoléon a ordonné d'abattre une partie des faubourgs : " vous veillerez à ce que ces ordres soient exécutés [...] il ne s'agit ni de *si*, ni de *mais*, ni de *car*, lorsqu'il y va de la sûreté d'une place de cette importance "), Spandau et Berlin (où se trouve le Gal Bourcier)... Napoléon recommande : " Passez la journée à courir et le soir, écrivez-moi ; artillerie, génie, troupes, approvisionnemens, fortifications, remontes. Je dois voir dans vos lettres, ce que j'aurais vu moi-même si j'étais sur les lieux "... Le dos taché et fatigué de ce document en parfait état témoigne de son usage.

10 000 / 12 000

32
L.S. " Nap ", Dresde 14 août 1813, à la comtesse de MONTESQUIOU ; demi-page in-4.

LETTRE INÉDITE À LA GOUVERNANTE DU ROI DE ROME, âgé de deux ans ; elle est écrite pendant la campagne d'Allemagne, peu avant la bataille de Dresde.

..." Je trouve que le Roi fait fort bien les vers, et surtout que ses vers expriment des sentimens qui sont vrais. Je m'en rapporte à l'Impératrice pour le soin de lui donner des joujoux "...

10 000 / 12 000

33
P.S. “ Nap ”, Dresde 2 septembre 1813, sur un *Rapport à S.M. l’Empereur* signé du général comte de LOBAU ; 1 page in-fol., en-tête impr.

Rapport du général MOUTON, comte de LOBAU, aide-major de la Garde Impériale, sur le mauvais état des finances de “ l’arme des grenadiers à pied vieille garde ”. On ne veut plus fournir de souliers aux grenadiers, “ dont la chaussure est en très mauvais état ”, sans avoir reçu d’acomptes. Napoléon a signé une note qui renvoie le rapport au Ministre de la Guerre. Ce rapport a été écrit 4 jours après la bataille de DRESDE.

2 500 / 3 000

34
L.S. “ Nap ”, Troyes 26 février 1814, AU MARÉCHAL AUGEREAU, DUC DE CASTIGLIONE ; 3 pages in-4 ; la lettre est écrite par MÉNEVAL.

BELLE LETTRE DE LA CAMPAGNE DE FRANCE AU MARÉCHAL AUGEREAU.

...“ Mes troupes sont entrées à Bar sur Aube, à Auxerre et à Chatillon sur Seine. J’espère qu’à l’heure qu’il est vous êtes sorti de Lyon, que vous avez réuni toutes vos troupes, bonnes et mauvaises, et que vous les avez portées en masse sur le flanc de l’ennemi. Je suppose que du moment que vous serez maître de Genève, vous ferez arrêter les *Magnifiques* et désarmer la garde bourgeoise afin d’en donner les fusils à de bons français ”. Napoléon a ordonné au Prince Borghèse d’envoyer une division à Augereau. “ Je vous recommande de la vigueur et de l’activité ; les circonstances l’exigent ”. Napoléon vient de prendre un décret pour la levée en masse : “ Chaque département doit fournir 3 ou 4 mille hommes ”... Il a fait fusiller “ un nommé Gau, ancien émigré, qui s’était avisé de porter la Croix de St Louis ”, et il donne ordre à Augereau de faire arrêter et fusiller aussitôt ceux qui porteraient cette croix ou des signes de rébellion. “Il est impossible d’être plus satisfait que je ne le suis de la conduite de tous les paysans : ils marchent en masse contre l’ennemi, et ils se battent tous les jours. Il est vrai que les alliés et surtout les cosaques et tous les Russes ont commis de ce côté des horreurs qui font dresser les cheveux ”...

Augereau fut l’un des premiers maréchaux de Napoléon à se rallier à Louis XVIII. Cette lettre, très violente, semble être restée INÉDITE et ne figure pas dans la *Correspondance*.

10 000 / 12 000

35
P.S. “ Np ”, Portoferrajo 10 décembre 1814, sur une L.A.S. du général DROUOT, “ Rapport à Sa Majesté l’Empereur ” ; demi-page in-fol.

ÎLE D’ELBE.

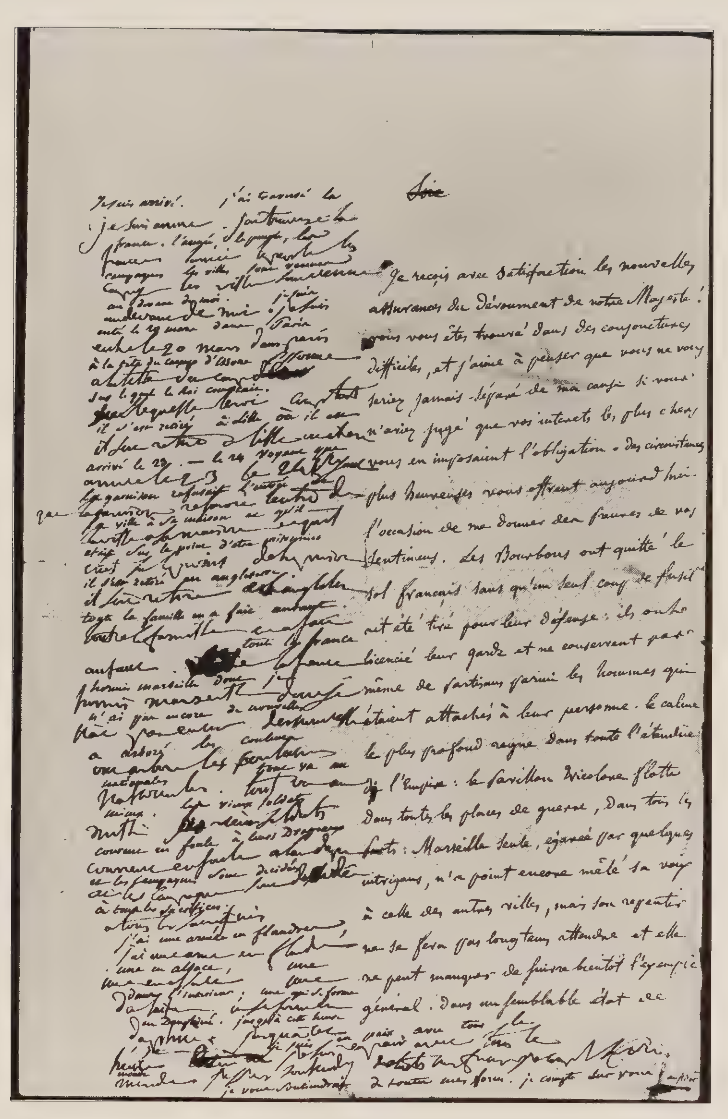
Rapport du général DROUOT concernant une somme avancée pour l’habillement de la compagnie de gendarmerie. Napoléon a signé une note qui spécifie : “ Peyrusse me parlera de cela au budget ”.

3 500 / 4 000

36
L.A., signée d’un paraphe (minute), [29 mars 1815], à MURAT, Roi de Naples ; 1 page et quart en marge d’un projet de lettre de la main du baron BIGNON, en tout 2 pages et demie in-fol. (plis renforcés).

IMPORTANTE LETTRE AUTOGRAPHE OÙ NAPOLÉON RACONTE À MURAT SON RETOUR EN FRANCE.

À son retour de l’île d’Elbe, Napoléon reçut une lettre de Murat, datée du 11 mars 1815, l’assurant de son dévouement (en dépit de sa trahison passée). L’Empereur fit alors préparer une réponse par le baron Édouard BIGNON (1771-1841), sous-secrétaire d’État aux Affaires étrangères. Cette lettre, entièrement de la main du baron Bignon, commence ainsi : “ Sire, Je reçois avec satisfaction les nouvelles assurances du dévouement de votre Majesté. Vous vous êtes trouvé dans des conjonctures difficiles, et j’aime à penser que vous ne vous seriez jamais séparé de ma cause si vous n’aviez jugé que vos interets les plus chers vous en imposaient l’obligation. Des circonstances plus heureuses vous offrent aujourdhui l’occasion de me donner des preuves de vos sentimens. Les Bourbons ont quitté le sol français sans qu’un seul coup de fusil ait été tiré pour leur défense ”... etc. Napoléon biffe rageusement le “ Sire ” et rédige en marge, d’une plume vigoureuse et rapide, cette extraordinaire réponse qui contraste avec le style ampoulé du diplomate.



Je reçois avec satisfaction les nouvelles assurances du dévouement de votre Majesté. Vous vous êtes trouvé dans des conjonctures difficiles, et j'aime à penser que vous ne vous seriez jamais séparé de ma cause si vous n'aviez jugé que vos intérets les plus chers vous en imposaient l'obligation. Des circonstances plus heureuses vous offrent aujourd'hui l'occasion de me donner des preuves de vos sentimens. Les Bourbons ont quitté le sol français sans qu'un seul coup de fusil ait été tiré pour leur défense : ils ont licencié leur garde et ne conservent pas même de partisans parmi les hommes qui étaient attachés à leur personne. Le calme le plus profond règne dans toute l'étendue de l'Empire : le pavillon tricolore flotte dans toutes les places de guerre, dans tous les ports : Marseille seule, égarée par quelques intrigans, n'a point encore mêlé sa voix à celle des autres villes, mais son repentir ne se fera pas longtems attendre et elle ne peut manquer de suivre bientôt l'exemple général. Dans un semblable état [illegible] paix avec tous le [illegible] de toutes mes forces. Je compte sur vous [illegible]

36

“ Je suis arrivé. J'ai traversé la France. L'armée, le peuple, les campagnes, les villes sont venus au devant de moi. Je suis entré le 20 mars dans Paris à la tête du camp d'Essonne sur lequelle le roi comptait. Il s'est retiré à Lille où il est arrivé le 23. Le 24 voyant que la garnison refusait l'entrée de la ville à sa maison et qu'il était sur le point d'être prisonnier il s'est retiré en Angleterre. Toute la famille en a fait autant. Toute la France hormis Marseille dont je n'ai pas encore des nouvelles ont arboré les couleurs nationales. Tout va au mieux. Les vieux soldats courrent en foule à leurs drapeaux et les campagnes sont décidées à tous les sacrifices. J'ai une armée en Flandre, une en Alsace, une dans l'intérieur, une se forme en Dauphiné. Jusqu'à cette heure je suis en paix avec tout le monde. Je vous soutiendrai de toutes mes forces. Je compte sur vous. Aussitôt que Marseille aura arboré la cocarde tricolore, envoyez de vos bâtiments pour que nous puissions correspondre. Car je crains que la correspondance par l'Italie ne devienne difficile. Envoyez-moi un ministre. Je vous en enverrai un sur une frégatte dans peu ”.

Le secrétaire de Napoléon, le baron Fain, a réécrit entre les lignes tout le texte pour le rendre lisible. Le document, qui a été conservé par le baron Bignon, puis par son gendre le baron Ernouf, a été partiellement publié dans la *Correspondance* (n° 21745, t. XXVIII, p. 52).

70 000 / 80 000

Voir la reproduction

37

MANUSCRIT autographe, écrit à Sainte Hélène [janvier 1816] ; avec dédicace autographe signée de LAS CASES ; 1 page in-fol. avec ratures et corrections (filigrane représentant la “ Britannia ”).

PLAN DÉTAILLÉ PAR NAPOLÉON DU CHAPITRE DU *MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE* RELATIF AU TREIZE VENDÉMIAIRE.

Brouillon de premier jet du sommaire détaillé du chapitre IV (ici intitulé “ Chap. 2 ”) du *Mémorial de Sainte-Hélène* avec les subdivisions écrites de la main de Napoléon. Ce brouillon présente d’importantes différences avec le texte définitif.

“ I Constitution de l’an 3. / II Loi aditionelle a la constitution. / III Les loix aditionelles sont accepté par la majorité des assemblées primaires mais rejetté dans Paris. / IV Resistance ouverte des Sections de Paris. Ils ont a leur disposition la garde nationale. / V Menou est destitué du commandement en chef de l’armée de l’intérieur il est mis en arestation. / VI Disposition de la garde nationale de Paris pour attaquer les Tuilleries. Moyen de défense de la convention. / VII Combat du 13 vendemiaire. / VIII Le lendemain du 13 vendemiaire. / IX Napoleon est nommé commandant en chef de l’armée de l’intérieur. / X [Napoléon est nommé commandant en chef de l’armée d’Italie *texte rayé remplacé par* :] Caractère des Directeurs ”.

Au dessous du texte de Napoléon, LAS CASES a inscrit sa dédicace : “ écrit par Napoléon à Longwood ; manuscrit original des campagnes d’Italie. à Mr W. Frazer à Delhy. par le Cte de Las Cases. Passy 22 juillet 1825 ”.

30 000 / 35 000

Voir la reproduction

38

NOTES AUTOGRAPHES, en marge d’un manuscrit autographe du général BERTRAND, [Sainte-Hélène 14-24 novembre 1816] ; 3 pages in-fol. (filigrane *Jansell 1811* et la “ Britannia ”).

INTÉRESSANT DOCUMENT DE SAINTE-HÉLÈNE sur une réforme de l’armée que Napoléon jugeait nécessaire et qu’il étudiait dans ses moindres détails.

Le manuscrit de la main de Bertrand s’intitule “ *Note pour servir à l’ouvrage sur la constitution militaire* ” (sur 2 pages en colonne), et porte la date “ 14 9bre ”. À cette date du 14 novembre 1816, Bertrand a noté dans les *Cahiers de Sainte-Hélène* : “ L’Empereur dicte au général Gourgaud un projet d’organisation de l’armée à remettre au Grand Maréchal ”. Et le 24 novembre : “ L’Empereur cause avec le Grand Maréchal de ses notes militaires. Telles qu’elles sont, faites sans prétention, elles formeront un ouvrage intéressant. [...] L’Empereur parle des rations : “La grande amélioration à faire dans la guerre, la seule d’importance, [...] c’est d’accoutumer le soldat à porter ses vivres, à faire lui-même sa farine et son pain, de manière qu’il soit sûr d’avoir du pain sans Administration et qu’il ait toujours sur lui sa provision de vivres. [...]” L’Empereur a alors cherché le poids des rations, du biscuit, du riz, de la farine, etc. ”.

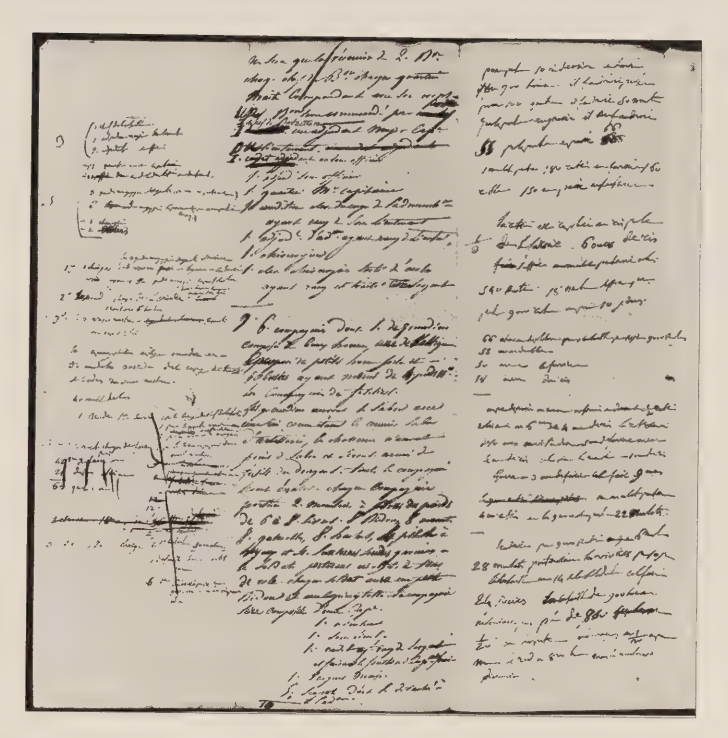
La “ 1ere Note ” de Bertrand développe ce thème : “ Les Anciens n’avaient point d’administration générale. La légion faisait tout. Il faut arriver à ce résultat. Les Romains ne donnaient aux soldats que du bled qu’ils étaient chargés de le faire moudre et de le f[aire] cuire. Enfin ils avaient peu de voitures tout se faisait avec des mulets ou chevaux de bât ”. Napoléon ajoute, de sa main : “ tout cela doit etre adopté ”.

La “ 2e Note ” concerne la composition d’une division d’infanterie, composée de 2 brigades, la brigade de 2 régiments, le régiment de 2 bataillons ; ainsi que le commandement de chaque bataillon. La note “ 3 ”prévoit “ 6 compagnies dont 1 de grenadiers composée de beaux hommes, une de voltigeurs composée de petits hommes forts et robustes ayant moins de 4 pieds 11, 4 compagnies de fusiliers ” ; leur armement et les ustensiles qu’elles porteront ; leur commandement. Dans la marge et sur toute la page, Napoléon a dressé le compte de l’encadrement des bataillons : “ 1 chef de bataillon 1 adjudant major lieutenant. 2 adjudants sous officiers. 1 quartier maître capitaine ”, etc. Puis sur l’approvisionnement : “ les 3 gardes magasins sergents seraient chargés des vivres pain-légume ” ... la viande ; le rôle du vaguemestre ; les mulets nécessaires au transport des vivres...

La troisième page, dont une colonne est entièrement remplie par Napoléon, est consacrée au calcul minutieux des rations et des mulets destinés à les porter... “ 1 mulet porte 180 rations en farine 160 en blé 150 en pain [...] la ration est remplacée en ris par le 1/3 de la farine. [...] 18 mulets suffisent pour porter 9000 rations ou pour 10 jours ”, etc.

30 000 / 35 000

Voir la reproduction



38

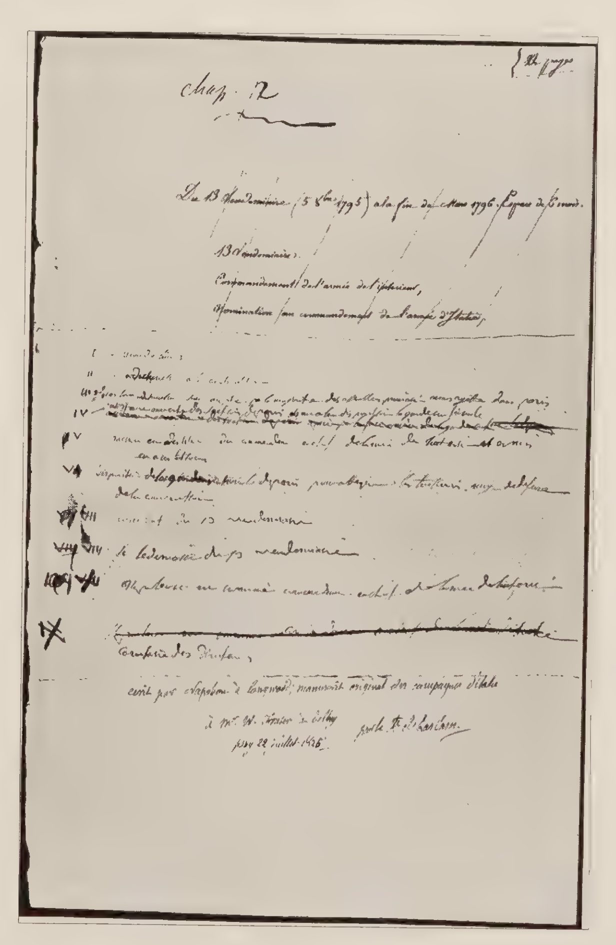
39

NOTES AUTOGRAPHES (11 et 2 lignes) en marge d'un texte dicté à LAS CASES et entièrement biffé, [Sainte-Hélène 1816 ?] ; avec dédicace autographe signée de LAS CASES ; 2 pages obl. in-8 (découpées dans un feuillet plus grand).

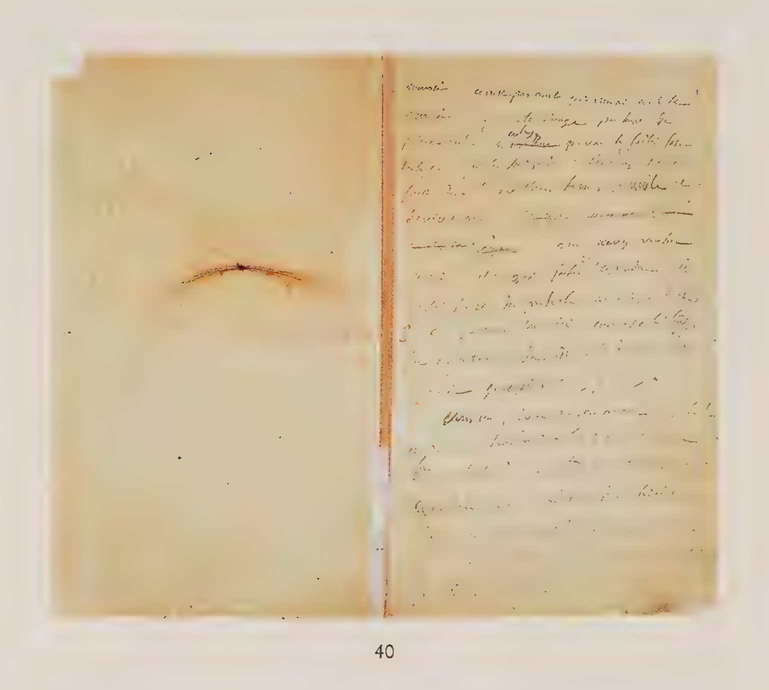
Ce fragment, en tête duquel Las Cases a noté " écrit par Napoléon à Longwood sur les campagnes d'Italie ", concerne la situation du Directoire avant le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui précéda la paix de Campo-Formio. " Les émigrés les plus intrigans et les plus dangereux rentrèrent. Ils se firent rayer avec de l'argent. [...] Le Directoire ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était au bord d'un précipice [...] il ne voulait ni *niveleurs* ni *Royalistes*. Il adopta le sistème appellé de la bascule "...

Las Cases dédicace cette relique à Mr. Taylor, Passy 20 janvier 1825.

15 000 / 20 000



37



40

40

Brouillon de lettre autographe à HUDSON LOWE, [Sainte-Hélène 1818] ; 3 pages in-8 au crayon, avec de nombreuses ratures et corrections (filigrane *G. Paine 1816*) ; une petite mèche de cheveux de l'Empereur a été collée sur la quatrième page.

LETTRE DE PROTESTATION AU GOUVERNEUR DE SAINTE-HÉLÈNE, HUDSON LOWE, destinée à être écrite et signée par son fidèle compagnon le général BERTRAND.

...“ J'ai été chargé par l'Empereur de protester contre les outrages que vous lui faites subir tous les jours par les sieurs Reade et Baster et le Sergent Davis [Reade était le chef d'état-major de Hudson Lowe, et Baxter son médecin, que Napoléon refusait de voir] : je l'ai fait dans les meilleurs termes possible et de vive voix. Vous avez voulu écrire, il a bien fallu vous répondre. Je me suis servi du protocole en usage depuis 3 ans [...] Vous n'avez donc mis en avant le protocole que pour vous soustraire à l'obligation d'envoyer la protestation à votre gouvernement qui cependant vous a ordonné de lui adresser toutes les plaintes qui seraient faites contre vous sans vous laisser aucune latitude pour les interpréter. [...] Puisque je ne puis continuer votre correspondance sans me soumettre à une nouvelle forme contraire à mon honneur, trouvez bon que j'y mette un terme. [...] Il n'est pas au pouvoir des hommes de me faire renier l'Empereur surtout tant qu'il sera sur le lit des martyrs où vous l'avez mis, en violant le droit des gens. [...] Craignez la verge des hommes et de Dieu ”...

Voir la reproduction

60 000 / 70 000

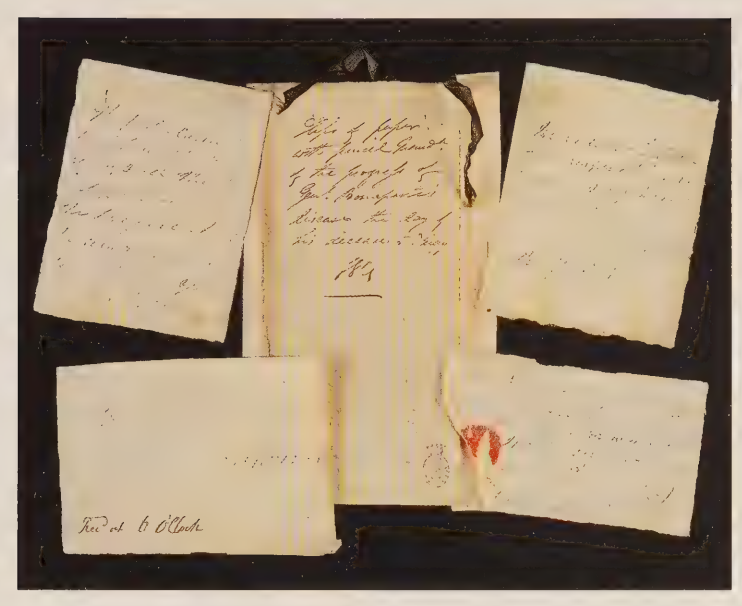
41

NOTE autographe signée “ Nap ”, [Sainte-Hélène avril 1821 ?], au général BERTRAND ; 10 lignes au crayon sur une page in-fol. intitulée (par Bertrand) “ Comptes et Budgets ” (filigrane *J Whatman 1819 Balston & C°*).

Cette note à Bertrand est probablement relative aux pièces comptables dont Napoléon avait besoin pour rédiger son testament et préciser ses legs.

“ B^d / Je vous envoye des pièces qui me sont inutiles et qui se perderoient chez moi. Vous y trouverez une lettre de Montholon [?] de 1818 qui dit que les fonds pour 1819 sont *fait*. / J'ai besoin du budjet des cinq ans qui etoit avec ces etats et que vous avez repris. C'est la seule bonne pièce contable dont je ferai tout deduire. renvoyez moi la de suite. / Nap ”

12 000 / 15 000



42

42
[**NAPOLÉON**]. 4 billets autographes signés par le docteur Archibald ARNOTT, [Longwood 5 mai 1821] ; 1 page in-16 chaque au crayon ; en anglais.

PRÉCIEUX ET ÉMOUVANT ENSEMBLE SUR LES DERNIERS INSTANTS DE L'EMPEREUR À SAINTE-HÉLÈNE.

Le docteur Archibald ARNOTT, chirurgien au 20e régiment, avait été nommé par Hudson Lowe médecin auprès de Napoléon, qui, mécontent d'Antommarchi, accepta de le recevoir le 1er avril 1821 ; à partir de ce moment, il vint tous les jours à Longwood à 4 h examiner son malade, et le veilla durant son agonie. Ces billets rendent compte heure par heure de l'aggravation de l'état de santé dans les tout derniers moments jusqu'au dernier soupir de l'Empereur.

1 " The pulse cannot be felt at the wrist now, and the heat is departing from the surface. But he may hold on some hours yet. Arch. Arnott "

" On ne peut pas sentir son pouls au poignet maintenant, et la chaleur est en train de quitter la surface [du corps]. Mais il peut bien encore tenir quelques heures "...

2 Adressé à Sir J. READE [chef d'état-major] à 15 heures et quart.

" He is worst, the respiration is become more hurried & difficult. Arch. Arnott. 1/4 after 5 p.m. "

" Son état empire, la respiration devient plus précipitée et difficile "...

3 Adressé au capitaine CROKATT, officier d'ordonnance (petite déchirure en bas à droite ne nuisant pas au texte).

" He is dying. Montholon prays I will not leave the bed side. He wishes I should see him breathe his last. A.A. Capt. Crokat "

" Il est entrain de mourir, Montholon prie que je ne quitte pas son chevet, il désire que je le voie à son dernier soupir ".

4 Adressé à Sir J. READE [Napoléon vient de mourir à 17 heures 49].

" He has this moment expired. Arch. Arnott ". Le destinataire a noté : " Recd at 6 o'clock ".

" Il a expiré à l'instant "... Reçu à 6 heures.

L'ensemble est contenu dans une feuille de papier format enveloppe avec un ruban vert et portant la mention suivante : " Slips of paper with pencil Mem[oran]da of the progress of Genl Bonaparte's disease the day of his decease 5th May 1821 " [" Billets au crayon relatant les progrès de la maladie du général Bonaparte le jour de sa mort le 5 mai 1821 "].

Provenance : Ancienne collection CRAWFORD ; vente de la collection de l'Abbé VIGNALI (26 octobre 1977).

35 000 / 40 000

Voir la reproduction

43

Henri-Gratien, général BERTRAND (1773-1844). Manuscrit autographe, “ Note sur les lettres de change tirées sur le fonds de 12,000 francs par mois ”, [Sainte-Hélène 1819-1820] ; 2 pages in-fol.

COMPTES POUR NAPOLÉON À SAINTE-HÉLÈNE.

Dans la colonne de gauche, on trouve la liste de 13 lettres de change, dont les montants s'échelonnent entre 104 et 900 livres sterling, remises entre le 10 novembre 1817 et le 5 janvier 1819 à BALCOMBE (homme d'affaires), IBBETSON (banquier), le général GOURGAUD, LE PAGE et PIERRON (cuisinier et maître d'hôtel de Napoléon), tirées sur les banquiers BARING ou PARKER. Dans la colonne de droite, Bertrand rapporte les circonstances du paiement ou du non-paiement de ces lettres de change, circonstances comportant presque chaque fois une intervention de LAS CASES.

2 500 / 3 000

44

Henri-Gratien, général BERTRAND. Manuscrit autographe, ***ABOUKIR*** ; 4 pages in-fol. avec ratures et corrections.

RÉCIT DE LA BATAILLE D'ABOUKIR (25 juillet 1799).

Brouillon d'un récit très circonstancié des préparatifs et du déroulement de la bataille terrestre d'Aboukir. Bonaparte, à Giseh, “ apprend le 27 [messidor] que 100 voiles ont paru devant Alexandrie. Il expédie ses ordres aux différents corps de l'armée et part le même jour avec les troupes qui étaient auprès de lui. [...] Le 1er fructidor [pour thermidor], le quartier g^{al} arriva à midi à Rhamanié. L'armée y arriva dans la journée. La cavalerie commandée par le g^{l} Murat y était arrivée la veille ”. Un espion envoyé dans le camp ennemi par l'adjudant général Jullien a rapporté que “ les Turcs avaient débarqué le 27, pris la redoute d'assaut et le fort par capitulation. [...] Birket situé sur le bord près le canal d'Alexandrie, avait les puits les plus abondants du désert et était à peu près également éloigné d'Alexandrie et de Rosette. De ce point on pouvait plus aisément observer et suivre les mouvements de l'ennemi. Le g^{l} le choisit pour le centre de ses opérations. [...] Les divisions avaient ordre de marche à 2 heures du matin pour attaquer à la pointe du jour, mais plusieurs étant arrivées fort tard, elles ne purent se mettre en marche qu'au jour. Le g^{l} Bonaparte le 7 au matin fit à chacune une courte harangue ”... etc. La fin de la bataille est ainsi rapportée : “ La droite n'avait point cessé son feu, la cavalerie franchissait le retranchement, tandis que le C. Bernard monte avec son B^{on} de la 69e à la redoute que les Turcs abandonnent [...] le désordre est extrême, tous sont massacrés. Les Turcs qui occupaient les maisons en arrière de la redoute sont pris ou les abandonnent pour se jetter à la mer qui est bientôt couverte d'ennemis ; partie se noye, partie se sauvent dans le fort, les chaloupes n'osent les secourir sous le feu de nos batteries et de la redoute. L'ennemi était encore maître du fort et de quelques maisons qui étaient sur le bord de la contrescarpe. Dans l'une, d'où l'on faisait un feu assez vif, la porte est enfoncée, le pacha la défendait, un off. le fait prisonnier et l'envoye au g^{l} en chef. On fait avancer une pièce de canon pour battre le fort. L'ennemi fait une sortie et s'empare de la pièce. Le fort et les chaloupes canonnières continuent leur feu mais les balles sont peu dangereuses. Le pacha envoye un effendi pour ordonner au fort de capituler, le feu cesse de part et d'autre ”... Les Turcs occupant le fort se rendirent huit jours plus tard, le 2 août...

Bertrand était alors capitaine du génie ; il sera nommé colonel après Aboukir. Mustapha-Pacha était commandant en chef des troupes turques.

6 000 / 8 000

45

Joseph BONAPARTE (1768-1844). L.A.S., Madrid 30 juillet 1810, au général SÉBASTIANI ; 2 pages in-4.

Roi d'Espagne, Joseph se soucie ici des dépenses de l'armée, qui doivent être mesurées avec la plus grande rigueur. “ Je ne scaurai assez vous recomander, dans la position déplorable de mes finances, de tenir la main à ce qu'on ne se livre à aucune dépense autre que celle de la subsistance de l'armée, et du contingent que doit fournir la province de Grenade dans les deux millions qui tous les mois sont versés dans la caisse du payeur [...] Vous sentez, mon cher Sebastiani, que pressé par les gouvernements militaires du Nord, et les invasions des guérillas des armées de Valence, de Murcie, de l'Estramadure, n'aiant en deça de la Sierra Morena que la brigade de votre Corps, il m'est impossible de ne pas exiger la plus exacte regle dans les provinces de l'Andalousie ”...

3 500 / 4 000

46

Joseph BONAPARTE. L.A.S., Pointe Breeze 27 septembre 1830, au comte RÉAL ; 3 pages in-4 (qqs lég. mouill. de désinfection).

BELLE LETTRE SUR LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830.

...“ La réssurection des couleurs nationales en France a exalté ici toutes les têtes [...] mais la formation d'un gouvernement nouveau du fait de quelques individus n'aiant aucune mission pour cela, a refroidi l'entousiasme, le peuple a été grand dans le mouvement, ceux qui s'en sont emparés ont paru bien petits, LA FAYETTE nous a beaucoup étonné en proclamant comme une république un Prince de la maison de Bourbon, nomé Regent par un Bourbon, aiant droit au trône par sa naissance [...] pourquoi La Fayette aiant la force en mains, ne l'a-t-il pas gardé comme chef du gouvernement provisoire, jusqu'à ce que la nation consultée eut manifesté sa volonté [...] Quelle immense responsabilité ont contracté en face de la Nation et de la Postérité, les 32 qui les premiers ont investi de la lieutenance générale du Royaume, le seul individu [Louis Philippe] auquel ils ne dussent pas penser, par la meme raison que la Branche expulsée de sa maison devoit lui tendre les bras dans son naufrage, et que le pouvoir rentré dans la ligne du droit divin devoit y rester en depit des doctrines nationales cimentées vainement par le sang de dix mille martires dans les rues memes de la capitale [...] Je serais parti pour Le Havre sans les nouvelles de la nomination du duc d'Orléans ”... Que Réal lui dise, selon les événements, ce qu'il doit faire...

3 500 / 4 000

47

Joseph BONAPARTE. L.A.S., New York 29 juin 1831, [à VICTOR HUGO] ; 2 pages et demie in-4 (le bas de la page 3 a été coupé sans perte de texte).

BELLE LETTRE À VICTOR HUGO.

Il lui recommande M. POINSET, ambassadeur, amateur des beaux-arts et de la littérature, qui sera “ charmé de faire la connaissance d'un des écrivains les plus célèbres de notre Epoque ”. Joseph Bonaparte rappelle au poète, qu'il ne connait pas personnellement, “ que M. le Général Hugo votre Père, etoit un de mes meilleurs amis ”... Il saisit cette occasion pour exprimer à Hugo “ la reconnaissance que m'a inspiré pour vous, votre chant sur la Colonne de la Place Vendome, l'estime qui resulte pour vous, du refus que vous avez fait de la pension de six mille francs, dont on semblait vouloir enchaîner le sublime essor de votre Muse indépendante et libérale. J'ai toujours passionément aimé les lettres et les beaux arts ; sans doute votre pere ne vous l'aura pas laissé ignorer, notre gout etoit comun ; ainsi je dois plus aimer encore que tout autre, les productions du fils d'un homme qui a vécu si longtems dans mon intimité, depuis la paix de Lunéville, jusqu'aux derniers jours que j'ai passé sur le sol de la Patrie ”. Enfin il désire avoir l'opinion du poète sur “ la lettre que j'écrivis à la chambre des députés le 18 7bre 1830 lorsque le duc d'Orléans n'avoit encore été proclamé que lieutenant général du Rouayaume, cette lettre n'a pas été lue à la chambre, [...] elle a été dictée par un sentiment tout françois ”...

ON JOINT la copie de la lettre de Joseph Bonaparte à la Chambre des députés, New York 18 septembre 1830 (4 p. in-4), protestation contre la nomination de Louis-Philippe et plaidoyer en faveur de Napoléon II.

3 500 / 4 000

48

Pauline BONAPARTE, princesse BORGHESE (1780-1825). L.A., [Rome ? après 1815], à son homme d'affaires VANUTELLI ; 3 pages in-8, adresse jointe.

..." Je part souffrante. Mais j'espère que le changement me fera du bien. Je n'ai pas fait d'adieux, je suis trop faible pour pouvoir rien faire. Je vous charge d'aller chez maman et chez les autres personnes de ma famille pour les prévenir de mon départ. [...] je suis si fatiguée que je n'ai plus de tête. Je vous recommande mes affaires. Je vous prie de vous occuper de ma villa "... Il ne doit rien payer " sans un ordre signé de moi "... Suivent quelques autres recommandations, notamment pour son courrier : " Vous m'adressez vos lettres : Burlamacchi, negozianti à *Lucca* ". [Après Waterloo, Pauline avait reçu de Pie VII l'autorisation de résider à Rome. Par la suite elle y acheta la villa dite Paolina et partagea son temps entre Rome et les Bains de Lucques.]

3 500 / 4 000

49

CAMP DE BRUGES. 6 pièces, dont 3 P.S. par le général Mathieu DUMAS, chef de l'État-Major général du Camp de Bruges, 1804-1805 ; 19 pages in-fol., plusieurs à en-tête du *Camp de Bruges*.

INTÉRESSANT DOSSIER concernant notamment (30 juillet 1804) l'organisation des cérémonies en vue de la prochaine visite de 1'Empereur, le sort des espions et de leurs embaucheurs, le jugement d'un canonnier, et enfin la distribution d'eau-de-vie ; (octobre-novembre 1804), la composition des députations qui se rendront à Paris pour la CÉRÉMONIE DU SACRE et la prestation de serment, et la célébration du Sacre par la Division avec ordre du jour détaillé ; (22 mai 1805), la célébration à Dunkerque de l'avènement de l'Empereur au trône d'Italie ; (14 août 1805) la célébration de l'anniversaire de l' Empereur...

2 500 / 3 000

50

CAMPAGNE DE FRANCE, 1814. P.S. par le général GRUNDLER, chef de l'État-Major général, Marthey 25 mars 1814 ; 1 page in-fol.

Dix jours avant l'abdication de Fontainebleau. Copie conforme pour OUDINOT, duc de Reggio d'un " Ordre de mouvement " du maréchal MACDONALD concernant les mouvements du maréchal Oudinot, des généraux Molitor, Grundler, Gérard, Trelliard et Milhaud, vers Vassy et le défilé d'Humbecourt...

1 200 /1 500

51

CENT JOURS. 3 documents imprimés, mars 1815.

1) *Gardes Nationales de France. Ordre du jour*. Paris, 7 mars 1815 (2 p. in-fol, griffe de Dessolle), annonçant le débarquement de Napoléon et invitant les Gardes nationales à seconder l'action des troupes contre celui qui " n'est plus aujourd'hui qu'un aventurier, un chef de parti ". 2) *Nouvelles authentiques et officielles de Paris*. 13 et 14 mars 1815 (1 p. in-4, Marseille impr. d'Antoine Ricard). Nouvelles " très satisfaisantes ", Ney, Oudinot et Mortier marchent " à la rencontre de Buonaparte " avec des troupes fidèles. " On n'entend partout qu'un cri: Mort au tyran ! Vive le Roi ! ". 3) *Extrait du discours de M; le Général Clarke...* Marseille 21 mars 1815 (1 p. in-4, id.). Sur la trahison de Lefebvre-Desnouettes, et nouvelles diverses...

600 / 800

52

CONSULAT. AFFICHE imprimée, Amiens 25 floréal X (15 mai 1802) ; Amiens, impr. de Maisnel fils ; 1 page gr. fol. (52 x 41 cm.), fragile aux plis (répar. au scotch au centre).

Proclamation du Préfet de la Somme pour le Consulat à vie. ..." Des Registres sont ouverts où chacun de vous doit consigner son vœu sur cette question : *Napoléon BONAPARTE sera-t-il Consul à vie ?* [...] Bonaparte, toujours Citoyen, abaisse, en ce moment, tous les trophées de sa gloire devant la Souveraineté du Peuple "... Bonaparte fut proclamé Consul à vie le 2 août 1802.

1 200 / 1 500

53

COSTUMES. *Costumes des Représentans du Peuple Français*. S.l.n.d. In-8, 15 planches gravées et coloriées avec commentaire en français et en allemand (21 p. en double pagination, manquent les p. 1-4 ; mouill. et défauts).

Costumes des membres du Conseil des Cinq-Cents et des Anciens, du Directoire Exécutif, des juges, etc.

2 500 / 3 000

54

GRANDE ARMÉE. P.S. par le général ANDRÉOSSY, aide-major général, chef de l'état-major général, Q.G. à Strasbourg 6 vendémiaire XIV (28 septembre 1805) ; 2 pages in-fol., adresse à l'inspecteur Willemanzy à Strasbourg.

Ce supplément à l'ordre du jour contient le texte du discours de l'Empereur au Sénat le 1er vendémiaire, et de brèves instructions pour les maréchaux d'Empire, concernant leurs rapports sur les mouvements de l'ennemi, les opérations militaires et l'administration, ainsi que des ordres pour l'organisation des chirurgiens de l'armée. Le discours de Napoléon prélude à la guerre contre la troisième coalition, qui se termina par la victoire d'Austerlitz et la signature du traité de Presbourg (décembre 1805).

500 / 600

55

HORTENSE DE BEAUHARNAIS (1783-1837). L.A.S., [Arenenberg] 19 août 1832, à M. de BRACK, colonel de hussards à Limoges ; 1 page in-8, adresse.

BELLE LETTRE APRÈS LA MORT DE L'AIGLON (à Vienne le 22 juillet).

La Reine Hortense répond à une lettre de condoléances. “ Il semble que la fatalité s'attache au nom que je porte et qu'il faille payer tant de grandeurs passées par la perte de ce qui ferait encore notre gloire et notre bonheur. Ce fils de l'Empereur si digne de lui n'aura fait que passer sur la terre. Tout le monde s'accorde à dire que c'était le jeune homme le plus distingué qu'on puisse voir, élevé fort retiré, ayant grandi beaucoup. Il s'était livré avec passion à l'état militaire aussitôt qu'on le laissat libre, il voulait gagner tous ses grades, se fatigua à commander et eut la poitrine attaquée [...] Qu'au moins la France retrouve sa force et sa tranquillité, il ne regrettait pas la vie qu'il devait passer loin d'elle, surtout si cette vie ne servait qu'à la troubler. Mon fils [le futur Napoléon III] a été bien affligé ”...

3 000 / 4 000

56

JOSÉPHINE (1761-1814). L.A., Strasbourg, 21 brumaire [XIV : 12 novembre 1805], à SON FILS LE PRINCE EUGÉNE DE BEAUHARNAIS ; 2 pages in-4.

BELLE LETTRE DE JOSÉPHINE À SON FILS, TROIS SEMAINES AVANT AUSTERLITZ.

“ Je vois [...] par tes derniers bulletins que l'armée d'Italie se couvre aussi de gloire et que l'ennemi est en retraite. Tout va aussi bien que nous pouvions le desirer ”. Elle se réjouit de pouvoir bientôt “ aller rejoindre l'empereur. [...] on dit que l'électeur m'attend à Munich et qu'on prépare de belles fêtes pour moi, la plus agréable sera de t'y voir [...] Tu connais ma tendresse pour toi mon cher fils ”. Elle cite une lettre que lui a envoyée TALLEYRAND, rapportant les propos de Napoléon sur Eugène : “ C'est étonnant les progrés que ce jeune homme fait tous les jours. Il est déjà plus capable de gouverner que Le Brun ”. Elle a brûlé, comme le souhaitait Talleyrand, cette lettre où il parlait “ d'un mariage auquel il s'intéresse ainsi que toi et qu'il croit devoir se réaliser ” [le futur mariage du prince Eugène avec la fille de l'Électeur de Bavière, qui aura lieu en janvier 1806]... Elle ajoute qu'elle a vu à Strasbourg “ le prince électoral de bavière, il m'a beaucoup parlé de toi, de l'attachement qu'il t'avoit voué ”, et il a prié Joséphine de dire à son fils “ combien il t'aimait et combien il était heureux d'avoir fait ta connoissance ”. Elle reçoit une lettre de Napoléon : “ il étoit à Linz il me mande que d'ici à cinq ou six jours il se passerait bien des choses. Ses avant-postes n'étoient qu'à dix lieus de Vienne ”.

18 000 / 20 000

Voir la reproduction page 28

56

57

Alexandre MACDONALD (1765-1840) maréchal, duc de Tarente. L.A.S., Bar-sur-Seine 26 février 1814, àun général ; 1 page in-4 (petite fente).

Lettre relative aux négociations menées tout au long de la CAMPAGNE DE FRANCE. ...“ Un parlementaire russe accompagné d’un trompette, deux lanciers et deux cosaques, m’arrive de Troyes par le Major g^{al} pour le renvoyer aux avants postes des Alliés. Je vous l’adresse par un officier de mon Etat Major. Faites-lui continuer la route sur Chatillon par cet officier [...] Donnez-lui un trompette et deux dragons d’escorte bien montés pour aller jusqu’aux avants postes. S’il n’en rencontre pas, il poussera jusqu’à Chatillon. On prendra pour pretexte de garantir ce parlementaire et son escorte des paysans ”...

1 200 / 1 500

58

MARIE-LOUISE (1791-1847). L.A.S., Florence 11 mars, à Milady [Lady BURGHERSH] ; 1 page et quart in-8 (2 petites déchirures sans manque de texte).

Marie-Louise, alors duchesse de Parme, fait des vœux pour la santé de sa correspondante, enrhumée ; elle regrette d’avoir manqué sa visite et souhaite qu’elle la renouvelle : “ j’espère être pour sûr de retour à la Crocetta à cinq heures [...] Je suis bien fâchée de ne pas entendre aujourd’hui la belle musique de Lord Burghersh, mais j’espère que le rhume de Mme Appony cédera bientôt à la belle saison ”... [John FANE (1784-1859), lord Burghersh puis comte de Westmoreland (1841), officier, diplomate et musicien, composa sept opéras dont certains furent joués à Florence].

2 500 / 3 000

59

Joachim MURAT (1767-1815). L.A.S., Caserta 20 février 1812, à NAPOLÉON ; 4 pages in-4.

BELLE LETTRE À NAPOLÉON OÙ LE ROI DE NAPLES DEMANDE À PARTICIPER À LA CAMPAGNE DE RUSSIE.

“ Sire. Le retour du printems semble annoncer le retour de la Guerre et tous les preparatifs guerriers de V.M. la font regarder comme imminente. Sire, dans la derniere campagne d’Allemagne, je demandai à V.M. l’honneur de l’accompagner, dans mon dernier sejour auprès de Votre Majesté, sur les premieres apparences de guerre avec la Russie, j’ai réitéré ma demande, [...] aujourdhui que l’on parle de votre prochain départ pour la *Pologne*, je ne puis m’empecher de vous exprimer de nouveau le désir ardent que j’ai de vous accompagner. Je ne demande aucun commandement, je n’aspire qu’au bonheur de vous suivre [...] J’aurai toute ma vie, meme zele, meme cœur et meme devouement ” pour Napoléon. “ Mes etats ne sauroient souffrir de mon éloignement. [...] Que Votre Majesté se rappelle le Général Murat, son enfant, qui est toujours digne de l’être, et j’aurai encore le bonheur de combattre à ses cotés ”...

6 000 / 7 000

Voir la reproduction page 29

60

PASSEPORT. P.S par Hugues MARET, duc de BASSANO, St Cloud 25 juin 1810 ; grand in-fol. en partie impr. (39 x 31 cm), vignette aux armes impériales, grand cachet cire rouge ; nombreuses signatures et cachets encre au verso (plis fendus et réparés).

Laissez-passer pour le comte de BAROL, “ chambellan de S.M., se rendant à Genève et de là en Italie et à Turin ”. Au verso, neuf visas délivrés à Coppet, à Turin, Domodossola, Milan et Come, avec cachets.

1 200 / 1 500

59

61

[RETOUR D'EGYPTE]. L.A.S. par SAMARUC, secrétaire de l'administration du canton de NARBONNE, Narbonne 23 vendémiaire VIII (15 octobre 1799), au citoyen Clavel, secrétaire du commandant de la force armée du département de l'Aude ; 2 pages et demie in-4, adresse (2 petits trous). Il lui fait parvenir la copie conforme d'une lettre du capitaine adjudant de la place de TOULON, du 18 vendémiaire (10 octobre), annonçant que Bonaparte est revenu d'Egypte. Le général en chef “ à cause du mauvais tems a été obligé de relacher dans le golfe. Les officiers de santé chargés de la quarantaine après avoir rempli les dispositions de la loi exigée pour ceux qui viennent des Cotes de Barbarie, ont parfumé [désinfecté] le général Bonaparte ainsi que Berthier et leur ont permis de partir de suite pour Paris ”. À la suite de cette annonce, un récit de quelques lignes résume les derniers événements d'Egypte (Aboukir) dont il constitue la “ version accréditée ”.

600 / 800

62

SIÈGE DE TOULON (16-17 décembre 1793). Document manuscrit signé par des officiers et soldats du 6e Bataillon de la Gironde et par ceux de la 80e demi-brigade, Chambéry 13 ventose X (4 mars 1802) ; 1 p. et demie gr. in-fol., cachet cire rouge.

INTÉRESSANT DOCUMENT donnant le récit détaillé d'un fait d'armes qui contribua à la prise du fort dit Petit-Gibraltar, tenu par les Anglais, dans la nuit du 16 au 17 décembre 1793. La stratégie de l'attaque des forts de Gibraltar et de l'Eguillette, entre les deux rades de Toulon, fut en partie suggérée par le jeune capitaine BONAPARTE, qui était à la tête de l'artillerie de la brigade Laborde lors de l'attaque décisive.

Neuf ans après, les officiers, sous-officiers et soldats du 6e Bataillon de la Gironde, “ seuls aujourd'hui présents à la 80e demi-brigade dans laquelle le dit bataillon a été incorporé ”, certifient trois actions militaires accomplies par le citoyen CLAVET, sergent à la compagnie de chasseurs. La principale concerne sa contribution à “ l'assaut de la dite redoutte dite Gibraltar ”. Remplaçant le lieutenant blessé, le sous-lieutenant égaré dans la nuit, le capitaine employé ailleurs, Clavet “ prit le commandement de la compagnie, la conduisit aux pieds de la redoutte au milieu des feux continus de l'ennemi [...] monta le premier dans la dite redoutte par une embrasure de canons ”... Blessé au cou, Clavet reste au poste conquis, et, d'autres chasseurs étant montés aux embrasures, “ il se précipita à leur tête sur l'ennemi et contribua à la prise de la redoutte ”. Un certain capitaine Cazabone, à qui Clavet “ donna la main pour l'aider à monter ” sur le parapet et qui fut blessé, a été promu adjudant général, alors que Clavet ne peut “ obtenir la récompense justement méritée dans cette action”.

Les soussignés certifient ensuite que Clavet, peu après, lors de la sortie des Anglais, commandant la même compagnie, “ la conduisit jusqu’aux palissades du fort Malbosquet, d’où il fut obligé de se retirer par ordre du général Dugommier ”. Ce fort fut enlevé dans la journée du 17 par la brigade Garnier.

En troisième lieu, ils certifient qu’à l’affaire du 30 brumaire III (20 novembre 1794), à l’Armée des Pyrénées orientales, “ la compagnie [...] ayant contribué à la prise de trente deux redouttes, le citoyen Clavet entra le premier dans la dernière redoutte ” où, avec le capitaine et quelques soldats, “ ils tournèrent contre l’ennemi la pièce dont ils venaient de s’emparer ”. (Plus de 80 redoutes furent prises ce jour-là aux Espagnols au cours de la seconde bataille de Figueras, en Catalogne).

Au verso de la pièce, signatures et attestations des membres du conseil d’administration de la 80e demi-brigade...

2 500 / 3 000

63

Charles-Maurice de TALLEYRAND (1754-1838). L.A.S., 27 août [1806], à Christophe SALICETI, ministre de la Police générale à Naples ; 2 pages in-4, adresse, cachet cire rouge.

BELLE LETTRE DU PRINCE DE BÉNÉVENT.

Talleyrand, prince de Bénévent, remercie Saliceti d’avoir prêté 4.000 francs qui “ prouvent à la fois votre obligeance et le mauvais etat des caisses de Benevent. La maladie de ce petit trésor ne peut se guerir qu’à Naples ”, et il espère que maintenant, grâce à Saliceti, “ tous les arrangements relatifs à mes interets seront bientot terminés. Je demande que le roi de Naples me laisse des propriétés qui ne sont libres que parce que je fais des suppressions, et qui sans cela resteraient à des couvents dont probablement il ne se soucie guère ”. Talleyrand complimente Saliceti sur le mariage de sa fille avec le duc de LAVELLO [Giuseppe CARACCIOLO, duc de Lavello puis prince de Torella] : “ Il est très bon que celui des Français qui a le plus de part à la confiance du roi de Naples s’allie à l’une des premières familles du royaume. C’est par les unions du sang que se consolident le mieux l’union des deux pays, et nous disons à Benevent, ancienne capitale du Samnium, que l’union de ce pays avec Rome commença par les mariages samnites”. Puis il revient à l’avance d’argent faite par Saliceti : “Il faut que vous soyez bien magnifique à Naples pour prêter de l’argent, et ne pas dire à qui et par qui vous voulez qu’on vous le rende. Avez-vous quelqu’homme d’affaires à Paris à qui je puisse le remettre ?”...

6 000 / 7 000

64

Arthur Wellesley, lord WELLINGTON (1769-1852). L.A.S., Londres 7 août 1838, à Lord FITZGERALD ; 1 page et demie. in-8 ; en anglais.

Lettre relative à un projet de loi. Wellington regrette que Fitzgerald, malade, n’ait pu être présent à la Chambre des Lords. “ I so desire now to speak to the Primate [l’archevêque de Canterbury] on the amendment on which [we] were talking last night. After settling that point I will settle to whom I shall apply to take charge of the Bill ”.

On joint une adresse autogr. à Mrs Aforther à Reading, 1834, avec sa signature en contreseing (1 p. obl. in-12).

2 500 / 3 000

65

Arthur Wellesley, lord WELLINGTON. L.A.S., Londres 11 avril 1839, à Lord JERSEY ; 1 page et demie in-8 ; en anglais.

SUR LA DURÉE DE LA BATAILLE DE WATERLOO.

“ It is very difficult to recollect the minute details of an event a quarter of a century old. As well as I recollect, the battle of Waterloo commenced between eleven and twelve oclock on the 18th June 1815 ; and I think that I dismounted from my horse at about midnight ”. En P.S. : “ I made the last attack upon the French at about eight oclock in the evening. They never rallied afterwards ”.

6 000 / 7 000

(VENTE à 14 h du n° 65 A au n° 235)

65 A

ÉCOLE NAPOLITAINE du XVIIe siècle, entourage de Giacomo del PO

LE FRAPPEMENT DU ROCHER

Toile.

102 x 127 cm.

Accidents.

Sans cadre. 25 000 / 30 000

66

ÉCOLE FRANÇAISE vers 1770

MADEMOISELLE DE BRÉMONT***

RÉGIMENT DE BOURGOGNE À GIROLATA

Gouache.

19 x 25,5 cm.

Signée au revers "Mlle de Brémont fecit"

Au revers est collé un dessin à la mine de plomb "vue de la tour et fort de Girolata"...

Une inscription au revers "prise du fort de Girolata par Monsieur de Geoffre de Chabrignac Lieutenant Colonel du Régiment de Bourgogne infanterie le ... juin 1769 pendant la campagne dans lisle de Corse" et une ancienne étiquette relatant l'évènement. 8 000 / 10 000

Note :

GIROLATA attaqué et pris par Monsieur de Geoffre de Chabrigac, Lieutenant Colonel du Régiment de Bourgogne d'Infanterie, avec 300 volontaires en juin de l'année 1769, pendant la campagne dans l'Isle de Corse.

Voir la reproduction

67

ÉCOLE FRANÇAISE du XIXe siècle

NAPOLÉON ET SON ÉTAT MAJOR PASSANT SES TROUPES EN REVUE

Papier marouflé sur toile.

28 x 34,5 cm.

Porte en bas à gauche une signature *Charlet*.

Voir la reproduction 12 000 / 15 000

68

ÉCOLE FRANÇAISE du XIXe siècle, suiveur du Baron GROS

BONAPARTE AU PONT D'ARCOLE

Pastel.

60 x 48 cm.

Dans un cadre en bois sculpté doré, travail français d'époque Empire. 25 000 / 30 000

Note :

ARCOLE : Bourg d'Italie, province de Vérone, célèbre par la Victoire du Général Bonaparte qui enlève le pont aux autrichiens le 15 novembre 1796.

Voir la reproduction



66



68



67

69
Jean-Baptiste Édouard DETAILLE (Paris 1848 - 1912)
CUIRASSIER DE LA GARDE ROYALE SUR SON CHEVAL (1815-1825)
Pastel et gouache sur papier.
35,5 x 25,5 cm à vue.
Signé en bas à droite et daté 1877.
20 000 / 25 000

Note :

JEAN-BAPTISTE ÉDOUARD DETAILLE : Élève de Meissonier. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1872. Officier en 1881. Élève Commandeur en 1897. Nombreuses fois primé, il est le peintre quasi officiel de l'Armée Française.

Voir la reproduction



69



70

70
Jean-Baptiste ISABEY (Nancy 1767 - Paris 1855)
PORTRAIT DU DOCTEUR CLAUDE FRANÇOIS DUCHANOY, MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS... 1742-1827
Crayon noir et gouache blanche. Papier marouflé sur toile et tendu sur chassis.
34,2 x 25,2 cm.
Cadre ancien. 50 000 / 60 000
Au verso du cadre une étiquette mentionnant : Portrait de Claude François Duchanoy (1742-1827) Médecin de la Faculté de Paris. Dessin à la pierre noire et gouache fait en 1798 par Jean-Baptiste Isabey (1767-1855) exposé au salon de 1798. L'artiste a fait trois répliques de ce portrait dont une figure au Musée du Louvre, léguée par Mme Rolle, qui la tenait de son amie Mme Maxime Wey-Isabey, fille d'Isabey. Sa troisième réplique appartient à Mr Max Duchanoy à Paris, arrière petit fils du Dr C.F. Duchanoy.

Exposition :
Un portrait du Docteur Claude François Duchanoy est exposé au Salon de Paris en 1798.

Note :
JEAN-BAPTISTE ISABEY : élève de DUMONT et DAVID, est le plus grand miniaturiste de son temps et le peintre de l'Empire par excellence. Il est l'intime ami de Bonaparte et de Joséphine. Nommé en 1805 premier peintre de l'Impératrice, il est également organisateur de toutes les fêtes privées et officielles de l'Empereur et de l'Impératrice aux Tuileries, à Saint Cloud et à Malmaison. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1817, élevé Commandeur en 1853.

Voir la reproduction

70 A

Attribué à Jacques SABLET (1749 - 1803)

COUPLE DANS UN PAYSAGE

Toile.

89 x 73 cm.

Restaurations anciennes. 50 000 / 60 000

Voir la reproduction

71

Attribué à Jean-Baptiste ISABEY

PORTRAIT D'UN OFFICIER DE MARINE FRANÇAIS (LIEUTENANT DE VAISSEAU)

Crayon rehaussé de craie blanche.

29 x 21,7 cm.

Une signature en bas à droite *"Isabey 1811"*. Cachet de collection. 13 000 / 15 000

Note :

JEAN BAPTISTE ISABEY, élève de DUMOHT et DAVID. Il est l'intime ami de Bonaparte et de Joséphine. Nommé en 1805 premier peintre de l'Impératrice, il est également organisateur de toutes les fêtes privées et officielles de l'Empereur et de l'Impératrice aux Tuileries, à Saint Cloud et à la Malmaison. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1817, élevé Commandeur en 1853.

Voir la reproduction

72

Louis LAFITTE (1770-1828)

LA CLÉMENCE DE NAPOLÉON

Crayon, encre et lavis.

9,5 x 13 cm.

Signé Lafitte et monogrammé L.F 8 000 / 12 000

Note :

A la nouvelle arrestation de son mari, affolée, la princesse de Hatzfeld qui est enceinte de huit mois force avec la complicité de Duroc, Ségur et Rapp l'entrée du cabinet de l'Empereur. Se jetant à ses pieds, elle proteste que son mari ne peut être coupable. Napoléon lui ayant montré la lettre dont le texte est accablant, elle reconnait en sanglotant son écriture. Touché Napoléon lui dit : "Eh bien, Madame, jetez cette lettre au feu, je ne serai plus assez puissant pour faire punir votre mari !". la lettre détruite, l'Empereur se contente d'éloigner le prince. Mais désireux que sa magnanimité soit connue, il fait publier le texte de la lettre...

Voir la reproduction page 34

73

Louis LAFITTE (1770-1828)

REMISE DES CLÉS DE LA VILLE À UN OFFICIER FRANÇAIS

Crayon, encre et lavis.

9,8 x 13,2 cm.

Signé en bas au centre. 8 000 / 12 000

Voir la reproduction



70 A



71



73



72



74

74

Alphonse LALAUZE (Paris 1872)

LE DÉFILÉ DE L'ÉCOLE DE SAUMUR

Aquarelle et gouache sur papier.

43,5 x 34,5 cm.

Signée en bas à droite et datée *"1900"*.

9 000 / 10 000

Note :

ALPHONSE LALAUZE, élève d'Édouard DETAILLE, Sociétaire des artistes français depuis 1902. Nombreuses fois primé. Chevalier de la Légion d'Honneur.

Voir la reproduction

75

Émile-Jean Horace, dit Horace VERNET (Paris 1789-1863)

PORTRAIT DU "PRINCE JÉRÔME NAPOLÉON" avec esquisses de deux mains et au dos un nu féminin.

Dessin au crayon noir et estompé.

21 x 16,5 cm

4 000 / 5 000

Bibliographie :

Ce dessin est reproduit dans *"The Studio"* Vol. 14. N° 63 de Juin 1899.

Il s'agit sans doute d'un croquis datant de 1854, guerre de Crimée.

Note :

LE PRINCE NAPOLÉON (Jérôme). Napoléon-Joseph-Charles-Paul est né le 9 septembre 1822 à Trieste. Il est le troisième et dernier enfant du roi Jérôme et de la reine Catherine. Il grandit à Rome, y connait Madame Mère, le prince Lucien son oncle, d'autres Bonaparte et surtout le second fils d'Hortense, Louis-Napoléon. Une sincère affection unie désormais les deux cousins. Tout petit, le prince Napoléon est appelé familièrement plomplom, surnom qui lui restera. Il est élevé par Henri Mayeur son précepteur. A la fin de 1835, après la mort de sa mère, Hortense offre au jeune Napoléon l'hospitalité à Arenenberg. Le prince Louis futur Napoléon III enseigne lui-même le latin et les mathématiques à son cousin. En 1837, l'oncle de Napoléon, le roi de Wurtemberg, le fait entrer à l'école militaire de Ludwigsdurg, près de Stuttgart, sous le nom de comte de Montfort, il a quinze ans. En 1840, après trois ans d'étude, le prince sort de l'école avec le numéro 1. Il sert dans l'armée Wurtembergeoise jusqu'en 1842, puis donne sa démission. En 1848, Napoléon se range franchement à côté des partisans les plus avancés de la révolution. Il est élu député de la Corse, puis de la Sarthe. Quand Napoléon III devient Empereur, le prince Napoléon est déclaré, après son père, premier prince de sang. Il conserve ce rang jusqu'à la naissance du prince impérial en 1856. Sa résidence officielle : le palais-royal. Sa résidence d'été : le château de Meudon. Il est membre du conseil d'état. En 1855, le prince est président de la commission d'organisation de l'exposition universelle. La guerre de Crimée éclate. Le prince Napoléon souhaite immédiatement aller prendre un commandement actif en Russie : "Je ne demand ni commandement important, ni titre qui me distingue. Le poste qui me semble le plus honorable sera celui qui me rapprochera le plus de l'ennemi". A la bataille d'Alma, il est au feu de l'action, à la tête de ses troupes. En 1858, Napoléon III et Victor-Emmanuel décident de sceller leur alliance par un mariage : le prince Napoléon épouse la princesse Marie-Clothilde, fille du roi de Piémont. Il a trois enfants : le prince Victor, le prince Louis, la princesse Laetitia. En 1871, le prince Napoléon est élu député de la Corse. Devant l'attitude des autorités, il démissionne. Il est réelu en 1872 et porté à la présidence de l'assemblée départementale.

Voir la reproduction page 35



76



75

76

Attribué à Émile-Jean Horace, dit Horace VERNET

RETRAITE DE RUSSIE AU PASSAGE DE LA BÉRÉZINA

Dessin préparatoire à l'encre, crayon et sanguine sur papier. Mis au carreau.

52,5 x 59,5 cm 13 000 /15 000

Note :

RETRAITE DE RUSSIE : le 28 novembre 1812, la Grande Armée passe les ponts sur la Bérézina, affluent de droite du Dniepr coulant du Nord au Sud, à trois lieues en amont de Borisov où l'Empereur est arrivé le 25 novembre. La situation est grave, les restes de la Grande Armée sont pris dans la nasse. Au Nord, Vittgenstein, à l'Ouest sur la rive droite de la Bérézina Tchitchakofn, à l'Est et au Sud, le vieux Koutousov. L'armée a pu construire rapidement deux ponts à quelques kilomètres du Nord, lui permettant ainsi de traverser la rivière, malgré les attaques constantes menées par le Général Koutousov...

Voir la reproduction

77

ÉCOLE FRANÇAISE du XVIIIe siècle

PORTRAIT DE FABRE D'ÉGLANTINE EN BUSTE DE 3/4

Toile.

68 x 53 cm 40 000 / 50 000

Exposition :

The Age of Napoléon : Costume from Revolution to Empire. New-York, Metropolitan Museum, 1990.

Note :

FABRE D'ÉGLANTINE (Philippe Fabre,dit) 1755-1794, né à Limoux, décède à Paris. Écrivain et homme politique français. Il remporte pour prix aux jeux floraux, une églantine d'argent, doù son surnom. Auteur de pièces de théâtre dont la meilleure est "le Philinte de Molière", il adopte avec enthousiasµme les idées révolutionnaires, devient membre de la Commune, secrétaire de Danton et député à la Convention. Il participe notamment à l'élaboration du calendrier républicain et de la loi du maximum. Accusé de corruption, il est condamné et guillotiné en même temps que Danton et Camille Desmoulins.

Voir la reproduction



77



78

78

Louis Marie SICARDI (Avignon 1746-1825)

PORTRAIT DE CHARLOTTE CORDAY

Panneau d'acajou parqueté.

56 x 46 cm.

Signé et daté *1810* en bas à gauche (signature renforcée).

Au revers, une ancienne étiquette de vente : *portrait de Charlotte Corday...*

50 000 / 55 000

Référence :

L'identification du modèle est donné par le catalogue du Musée Lambinet : Catalogue Charlotte Corday : "Une Normande dans la Révolution", Exposition : Octobre-Décembre 1989, *"vétue à l'antique ; robe blanche au large décolleté, châle rouge noué sur la poitrine, et surtout la coiffure relevée très haut sur le crâne en tresse maintenue par un ruban. Cette iconographie ne recherche pas la vérité historique mais l'idée qu'on se faisait de l'époque révolutionnaire deux décennies après l'évènement.*

Note :

CORDAY CHARLOTTE (Charlotte DE CORDAY D'ARMONT DITE "CHARLOTTE"). Née à Saint-Saturnin-des-Ligneries près de Sées, Orne, le 27 juillet 1768 ; guillotinée à Paris le 17 juillet 1793.

S'impatise d'abord avec les idées révolutionnaires, mais est indignée par les crimes de la terreur. Elle vient à Paris en 1793 avec le projet de tuer Marat ; elle se présente chez lui sous prétexte de lui faire d'importantes révélations et le poignarde alors qu'il prenait son bain (13 juillet 1793). Arrêtée aussitôt et condamnée à mort, elle monte courageusement à l'échafaud.

Voir la reproduction

79

Jeanne Philiberte LEDOUX (Paris 1767-1840)

PORTRAIT DE DANTON

En buste de face.

Toile rectangulaire mise à l'ovale.

65 x 54 cm.`

Dimensions d'origine : 59 x 47,5 cm.

300 000 / 400 000

Provenance :

Collection sir H.L Bulwer, avant 1860.

Sa vente, Christie's Londres, 2 avril 1860, n° 64. Acquis à cette vente par Biederman, collection Homberg.

Resté chez les descendants jusqu'en 1989.

Vente anonyme, Christie's, Monaco, 2 décembre 1989 n° 59.

Note :

DANTON Georges-Jacques. Né à Arcis-sur-Aube (Champagne), le 28 octobre 1759 ; guillotiné à Paris le 5 avril 1794.

Homme politique français. Élève des oratoriens de Troyes puis étudiant en droit à Paris, avocat au conseil du roi (1787), il trouve dans la révolution l'occasion d'épanouir son tempérament débordant d'énergie. Surnommé le Mirabeau de la Canaille, il s'impose vite comme tribun populaire. Animateur du club des Cordeliers, il rompt avec La Fayette après la journée du Champ-de-Mars (17 juillet 1791) et, menacé d'arrestation doit se réfugier pendant quelques temps en Angleterre. A son retour, il est élu procureur adjoint de la commune de Paris, décembre 1791. Danton entre au conseil exécutif. Ministre de la justice, il est un véritable chef de gouvernement. Élu député de Paris à la Convention (septembre 1792). Après avoir offert à Lameth de contribuer à sauver Louis XVI, il vote la mort du Roi, sans condition.

C'est lui qui fait décider la création du comité de salut public (6 avril 1793), dont il allait être, jusqu'en juillet le Président de fait. Le 10 juillet 1793, il se voit éliminer du comité de salut public. Quand il revient à la convention (novembre 1793), il oppose comme Robespierre à la politique de déchristianisation. Avec ses amis, notamment Camille Desmoulins, Danton déclenche une campagne en faveur de la clémence. Il est arrêté ainsi que ses amis, entre autres Desmoulins, Hérault de Séchelles, Fabre d'Églantine et est traduit le 2 avril devant le tribunal révolutionnaire. Sans avoir put se faire entendre, il est condamné à mort et exécuté le 5 avril. "Tu montreras ma tête au peuple, dit il au bourreau, elle en vaut la peine"...

Voir la reproduction



79



81



80

79 A

Pierre-Narcisse GUÉRIN (Paris 1774 - Rome 1833)

PORTRAIT DE NAPOLÉON BONAPARTE

Gravé au trait sur albâtre, format ovale.
Au revers, un chasseur portant deux canards.
17 x 14 cm — 40 000 / 60 000

Madame Bottineau, que nous remercions de son aide dans l'attribution de ce tableau, le date des années 1797-1798.

Provenance :
- Ancienne collection du Général Comte Dumoustier (1771-1831) - Général sous Napoléon - Dépité.
- Collection privée, France.

Voir la reproduction



79 A

80

ÉCOLE FRANÇAISE du XIXe siècle, suiveur du Baron François GÉRARD

PORTRAIT EN BUSTE DE BONAPARTE

Toile.
Porte une date en bas à droite : *fev 1803.*
64 x 53 cm — 18 000 / 20 000

Note :
BONAPARTE, né à Ajaccio en 1769, futur Napoléon Ier, deuxième fils de Charles-Marie, né à Ajaccio (1746-1785) et de Maria-Letizia Ramolino, née à Ajaccio (1750-1736), qui eurent treize enfants dont huit vécurent.
Famille française originaire de Toscane et établie en France au XVIe siècle.

Voir la reproduction

81

Attribué à Piat SAUVAGE

PORTRAIT DE BONAPARTE 1ER CONSUL

Portrait officiel de profil.
Sous-titré *Buonaparte.*
Toile.
77 x 61 cm.
Sans cadre, restaurations. — 12 000 / 15 000

Provenance :
- Ancienne collection du Général Comte Dumoustier (1771-1831) Général sous Napoléon - Député.
- Collection privée, France.

Note : Un tableau identique se trouve au musée Carnavalet.

Note :
Consul : Titre des trois magistrats suprêmes de la République Française de 1799 à 1804. Le 1er Consul étant Bonaparte avec Lebrun et Cambacérès.

82
ÉCOLE FRANÇAISE du XIXᵉ siècle

BONAPARTE AUX CINQ-CENTS
Toile.
50 x 66 cm.
Porte une signature en bas à droite *"Eug. Delacroix"*.
Accidents et restaurations anciennes.
20 000 /30 000

Note :
LA CONSTITUTION DE L'AN IV. Deux chambres sont créées : les Cinq-Cents et le Conseil des Anciens, moitié moins nombreux. L'exemple de la chambre unique a en effet montré aux conventionnels eux-mêmes les méfaits d'une seule assemblée. L'exécutif est constitué par cinq directeurs, élus par les députés et désignant à leur tour les ministres, les hauts fonctionnaires et surtout les commissaires délégués auprès des administrations locales, des tribunaux, de l'année pour représenter le pouvoir. Cependant, ce directoire de cinq membres ne dispose pas des fonds confiés aux commissaires de la Trésorerie.Il ne peut proposer de loi. Craignant d'être balayés par une lame de fond populaire, de droite ou de gauche, les conventionnels votent le décret des deux tiers. En vertu de ce texte, il est décidé que les deux tiers des nouvelles assemblées, soient cinq cents sur sept cent cinquante membres, seront obligatoirement pris parmi les conventionnels sortants.
Le matin du 18 brumaire AN VIII (9 novembre 1799), Bonaparte est élu Commandant en Chef de l'Armée de Paris par le Conseil des Anciens, qui vient de voter le transfert des assemblées à Saint-Cloud, sous prétexte d'un complot jacobin.
Le 19 brumaire, à l'Orangerie du château de Saint-Cloud, réunis dans l'après-midi, les Cinq-Cents ne songent qu'à défendre la constitution, non à changer le régime. Aussi menacent-ils Bonaparte lorsque celui-ci entre en uniforme dans la salle des séances, mais il est dégagé par ses soldats...
Voir la reproduction

83
Lucien-Pierre SERGENT (Massy 1849 - Paris 1904)

KLÉBER À L'ASSAUT DE SAINT-JEAN-D'ACRE
Toile. Sans cadre.
104 x 167 cm.
Sans cadre. 30 000 / 40 000

Exposition :
Salon de 1893, n° 1615.



83



82

Note :
KLÉBER (Jean-Baptiste), général, né à Strasbourg (Bas-Rhin) le 9 mars 1753. Il se rend à Munich et est admit à l'école militaire. Nommé par les représentants du peuple commandant en chef provisoire de l'armée des Côtes de Brest le 7 octobre 1793 ; général de division sur le champ de bataille le 17 octobre 1793 ; confirmé général de division par le comité du salut public le 28 avril 1794. Général de division commandant l'avant garde de l'armée d'Angleterre le 12 janvier 1798 ; attaché à l'armée de la Méditerrannée plus tard armée d'Orient le 12 avril. Il part pour l'Égypte le 19 mai, appelé auprès de Bonaparte, rejoignit au Caire le quartier général le 22 octobre ; marche sur Jaffa et en couvre le siège puis se dirige au Saint-Jean-d'Acre et châtie les habitants de Naplouse le 15 mars ; occupe Caïffa au pied du Mont Carmel le 17 mars ; envoyé contre l'armée du Pacha de Damas le 9 avril ; rejoint Junot à Nazareth le 10 avril ; vainqueur à Chagarah le 11 avril ; prend une grande part à la victoire du Mont Thabor sur Abdullah-Pacha le 16 avril, revient au siège de Saint-Jean-d'Acre le 9 mai ; commande l'arrière garde pendant la retraite le 20 mai.
Un jeune fanatique musulman Soley-Man-El-Halepi le frappe mortellement de six coups de poignard le 14 juin 1800. On lui fait des funérailles solennelles et son corps est inhumé dans le bastion d'Ibrahim Bey le 17 juin. En 1818, son corps est transporté en grande pompe à Strasbourg.
Le nom du général Kléber est inscrit au côté sud de l'Arc de Triomphe de l'Étoile..

ACRE OU SAINT-JEAN-D'ACRE, (actuellement port de pêche d'Israël). Point stratégique important. Saint-Jean -d'Acre subit des sièges mémorables de 638 à 1294. Au XVIIIᵉ siècle sous l'administration de Djezzar Pacha qui s'y enferme pour résister à Bonaparte et y attendre des secours anglais que Sydney Smith lui amène bientôt. La ville se défend vaillamment. Du 16 mars au 20 mai 1799, les français donnent 14 assauts et soutiennent 26 sorties ; enfin ils doivent se retirer, non sans avoir réduit la ville en cendre par un impitoyable bombardement.
Voir la reproduction



84



85

84

ÉCOLE ALLEMANDE du XIXᵉ siècle, BUTZ***

PORTRAIT DU PRINCE EUGÈNE DE BEAUHARNAIS

En buste de 3/4.

Toile.

71 x 60 cm.

Une inscription au revers : *d'après Stieler/par BUTZ 1839.* 45 000 / 50 000

Note :

BEAUHARNAIS (Eugène-Rose, Prince de). Né à Paris en 1781, décédé à Munich en 1824.

Prince d'Eichstaedt et duc de Leuchtenberg. Général, fils du Général Alexandre de Beauharnais et de la future Impératrice Joséphine. Entre en apprentissage chez un menuisier en 1794? Aide de camp provisoire de Bonaparte, 28 juin 1797 ; confirmé dans son grade et dans son emploi par le directoire exécutif, 7 décembre 1797 ; à l'Armée d'Orient, 1798-1799. Est blessé d'un éclat de bombe à la tête au siège de Saint-Jean d'Acre. Capitaine aux chasseurs à cheval de la Garde Consulaire, 22 décembre 1799 ; se distingue à Marengo, 14 juin 1800. Prince Français, 1er février 1805 ; Grand Cordon de la Légion d'Honneur, 2 février 1805 ; Vice-Roi d'Italie, 7 juin 1805 ; Grand-Croix de l'Ordre de la Couronne de Fer, 1805 ; Grand-Croix de l'Ordre de Saint Hubert de Bavière, 1805. Prince de Venise par lettres patentes, du 20 décembre 1807, il se retire en Bavière, juin 1814 ; il est dôté par son beau-père, le Roi Maximilien-Joseph, du Duché de Leuchtenberg et de la Principauté d'Eichstaedt, 14 novembre 1817 ; nommé Pair de France, 2 juin 1815 ; donne sa parole de ne pas servir aux Cent-jours...

Le nom du Prince Eugène de Beauharnais est inscrit au côté sud de l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

Voir la reproduction

85

ÉCOLE FRANÇAISE du XIXᵉ siècle

L'EMPEREUR NAPOLÉON Iᴱᴿ EN UNIFORME PORTANT ÉTOILE ET PLAQUE DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Toile.

66 x 54,5 cm 25 000 / 30 000

Voir la reproduction

86

Louis Marie SICARDI (Avignon 1746-1825)

PORTRAIT DU LIEUTENANT DE DRAGON LANDRY DE SAINT-AUBIN.

En buste de 3/4 en uniforme portant étoile de chevalier de la Légion d'Honneur et croix de chevalier de l'Ordre de la Réunion.
Toile.
Signée et datée en bas à gauche : *Sicardi / 1811.*
61 x 50 cm.
Dans un cadre en bois sculpté doré, travail français d'époque. 65 000 / 70 000

Note :
LANDRY DE SAINT-AUBIN (Étienne-Nicolas). Né à Paris le 11 juillet 1780. Engagé le 15 Thermidor AN VIII au 5ème Régiment de Dragon, passe Le 3 Nivose AN XII au 18ème Régiment de Dragon puis le 30 juin 1806, au Dragon de la Garde Impériale ; Membre de la Légion d'Honneur le 1er mai 1808, promu au grade de Lieutenant en 1809. Membre de l'Ordre de la Réunion le 14 février 1814. Chevalier de l'Ordre Royal et membre de Saint-Louis le 22 août 1814. A la première restauration, Maréchal des Logis à l'État-Major des Mousquetaires de la 2ème Compagnie avec grade de Sous-Aide Major : Major en 1815 ; licencié comme tous les mousquetaires le 31 décembre 1815. Lieutenant Colonel nommé au Corps Royal d'État-Major le 29 mai 1818. Employé extraordinaire au dépôt de la guerre le 20 mai 1819. Chef d'État-Major à la 15ème division militaire le 20 février 1821. Capitaine des gardes à pied du roi le 13 mai 1822. Licencié par ordonnance royale en 1830 avec le grade de Colonel. A fait valoir ses droits à la retraite le 22 octobre 1830.

Voir la reproduction



87



86

87

ÉCOLE FRANÇAISE Du XIXe siècle, suiveur du Baron GÉRARD

PORTRAIT DU MARÉCHAL GÉNÉRAL SOULT NICOLAS-JEAN DE DIEU, DUC DE DALMATIE

En buste, de profil, en grand uniforme portant l'écharpe de la Légion d'Honneur.
Toile.
60 x 46 cm 55 000 / 60 000

Note :
Reprise avec variantes d'une œuvre du Baron Gérard ayant figurée à la vente anonyme, Paris, Crédit Municipal, 18 juin 1992, n° 8, reproduit.

Note :
SOULT DUC DE DALMATIE (Nicolas-Jean de Dieu), Maréchal Général de France. Né à Saint-Amans-la Bastide (Tarn) le 29 mars 1769, décédé au château de Soultberg, commune de Saint Amans-la Bastide le 26 novembre 1851.
Il s'engage comme soldat au Régiment Royal Infanterie le 16 avril 1785. Colonel Général de l'Infanterie Légère de la Garde Consulaire le 5 mars 1802. Maréchal d'Empire et Colonel Général de la Garde Impériale le 19 mai 1804. Grand Aigle et Commandant de la 4ème cohorte de la Légion d'Honneur le 2 février 1805. Il commande le centre à Austerlitz et s'empare du plateau de Preatzen le 2 décembre (c'est à cette occasion que Napoléon le qualifia de premier manœuvrier de l'Europe). Il reconnait Louis XVIII comme Roi de France . Pair de France aux cent-jours le 2 juin 1815. Major général de l'armée du Nord le 9 mai 1815, il servit à Waterloo le 18 juin il rallie les débris de l'armée de Laon.
Banni le 12 janvier 1816, il se retira à Dusseldorf. Il fut autorisé à rentrer en France à la demande du comte d'Artois et du duc d'Angoulême le 26 mai 1819.
Louis-Philippe lui donne le titre exceptionnel de Maréchal Général de France le 26 septembre 1847. Le nom du Maréchal Général Soult est inscrit au côté ouest de l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

Voir la reproduction



88

88

Guido SIGRISTE (Aaran 1864 - Pau 1915)

CUIRASSIERS RENDANT LES HONNEURS À L'EMPEREUR NAPOLÉON I[ER] ET À SON ÉTAT-MAJOR.

Sur sa toile d'origine.
49 x 72 cm.
Un numéro au revers du chassis : *1476*. Signée en bas à droite : *G. Sigriste*.
Restaurations. 55 000 / 60 000

Note :
LA VICTOIRE DE WAGRAM LE 6 JUILLET 1809 : Grâce aux charges répétées de la réserve de cavalerie, des divisions légères de Lasalle et de Marulaz, mais grâce surtout à l'intervention opportune de "la grande batterie" de 100 pièces (de la garde et de la réserve de cavalerie), que l'Empereur charge Lauriston de constituer et de mettre en œuvre en toute hâte, la grave menace qui met en péril l'armée française est écartée. Vers 11h00, le 6 juillet, Napoléon décide de frapper un coup décisif. Il envoie à Davout l'ordre de déborder à tout prix la gauche autrichienne et, pendant que la grande batterie de Lauriston contient le centre ennemi, il forme pour la jeter sur Sussenbrünn, la fameuse colonne Macdonald forte de 21 bataillons de l'Armée d'Italie, appuyée par la cavalerie de Bessières, les bavarois et la jeune garde. Cette colonne, malgré des pertes considérables, pénètre dans le dispositif adverse. Macdonald atteint Gerarsdorf et le centre de la ligne autrichienne est rompu. Alors qu'à droite, Davout progresse également et que Massena peut aussi reprendre l'offensive à gauche, l'archiduc Charles est contraint de donner l'ordre de retraite de son armée.
Voir "Napoléon et ses soldats de Wagram à Waterloo", par Paul Willing. Collection Historique du Musée de l'Armée.

Voir la reproduction

89

Dans le goût de Émile-Jean Horace dit Horace VERNET

L'EMPEREUR NAPOLÉON I[ER] SUR SON CHEVAL

Toile.
115 x 87 cm 18 000 / 20 000

Voir la reproduction



89

90

René Théodore BERTHON (Tours 1776 - Paris 1859)

PORTRAIT DE L'EMPEREUR NAPOLÉON IER PORTANT PLAQUE ET ÉTOILE DE LA LÉGION D'HONNEUR, ET CROIX DE FER

Toile.

62 x 51 cm.

Signée en bas à gauche : *Berthon*.

Usures. 50 000 / 60 000

Note :

NAPOLÉON IER (Ajaccio 1769 - Sainte-Hélène 1821). Empereur des Français (1804-1815), deuxième fils de Charles-Marie Bonaparte et de Letizia Ramolino. Issu de la petite noblesse. Il entre à l'école militaire de Brienne (1779-1784)et sort en 1785 lieutenant en second d'artillerie de l'école militaire de Paris. Il est nommé Commandant en chef de l'Armée d'Italie (1796) quelques jours avant d'épouser Joséphine de Beauharnais. Ses nombreuses et éblouissantes victoires assayent sa popularité et confortent son ambition. Il est proclamé Empereur des Français par le Sénat (constitution de l'An XII), le 18 mai 1804. Le pape le couronne le 2 décembre, et il se fait nommer Roi d'Italie en 1805. Napoléon fait dissoudre son mariage avec Joséphine de Beauharnais dont il n'a pas d'enfant pour épouser en 1810 Marie-Louise de Habsbourg, fille de l'Empereur d'Autriche, celle-ci lui donne un fils d'année suivante. Les cendres de l'Empereur sont rendues à la France en 1840 et déposées aux Invalides. La France confirme diverses institutions majeures mises en place par Napoléon I^e^ : Code Civil, Universités, Administrations Préfectorales, Légion d'Honneur, Banque de France...

Voir la reproduction



90

91

Attribué à Eugène Louis LAMI

MADEMOISELLE DE SAINT-SIMON IMPLORANT NAPOLÉON

Toile, agrandie d'une bande de un centimètre en bas à droite.

30 x 25 cm.

Porte une signature et une date en bas à droite : *Lami 1825*.

Petits manques. 20 000 / 30 000

Provenance :

Collection privée Rio de Janeiro.

Bibliographie :

Cette composition est d'après une œuvre de Lami gravée par Tavernier (voir A. de Chambure, *Napoléon et ses contemporains*, Paris, 1828, part. II, p. 131).

Note :

En 1808 "L'Empereur va passer la revue du corps du maréchal Ney, qui est devant Madrid, lorsque Mademoiselle de Saint-Simon, se jette devant son cheval, s'écrie : "Grâce, grâce pour mon père". L'Empereur, touché de sa douleur lui ordonne de se relever et lui dit aussitôt : "Allons, j'accorde la grâce à votre père, ne lui laissant pour punition que le remord d'avoir porté les armes contre sa patrie". Citation de la légende portée sur la gravure par A. Jazet en 1830, extrait de l'ouvrage de Monsieur A. De Chambure, "Napoléon et ses contemporains" p. 131, v. 2.



91



92

93

Jean-Jacques HENNER (Bernvillier 1829 - Paris 1905)

PORTRAIT DE LA COMTESSE DE CALLAC

Toile.

71 x 57 cm.

Signée deux fois en bas à droite et à gauche : *J.J. Henner.*

Dans un cadre à canaux du XIX[e] siècle.

50 000 / 55 000

Bibliographie :

I. de Lannoy, Jean-Jacques Henner 1829-1905.

Essai de catalogue, Paris, Thèse de l'école du Louvre, Paris, 1986, vol. III, pp. 777-778, n° 340.

Note :

LA COMTESSE DE CALLAC est l'épouse du Préfet de Dijon. Ce portrait est peint vers 1867-1874. Accompagnant cette peinture, un chapitre extrait de la thèse sur Henner écrite par Isabelle de Lannoy pour l'École du Louvre en 1986, avec des références concernant la correspondance entre l'artiste, le modèle, son mari et un intermédiaire. Trois photocopies de lettres de l'artiste adressées au comte de Callac concernant cette peinture et une photocopie de la comtesse quand elle était jeune fille accompagnent ce tableau.

Voir la reproduction

92

Henry-Louis DUPRAY (Sedan 1841 - Paris 1909)

"OFFICIER DE CUIRASSIER DE LA GARDE ROYALE 1815-1820"

Toile.

41 x 32,5 cm.

Signée en bas à gauche.

Étiquette au dos de la collection TREVELOT de TRAVALOT - N° 28.

Cadre en bois et stuc doré. 30 000 / 35 000

Note :

Après le licenciement complet de l'armée, consécutif à son attitude durant les cent-jours, le roi cherche à attacher à sa personne une garde composée de fidèles ou de militaires qui voient l'intérêt de leur carrière ; elle va comprendre un échantillonnage à peu près complet de toutes les armes.

La garde compte en particulier deux régiments de Cuirassier. Leur vie sera passablement agitée, car dissous en 1830 ils sont rétablis en 1852 pour entrer dans la Garde Impériale ; puis en 1871 fondus dans la ligne.

Voir la reproduction



93

BRONZES

provenant de la collection du Prince Victor NAPOLÉON
(du no 94 à 104, 106 à 108)

LE PRINCE VICTOR NAPOLÉON. Né le 18 Juillet 1862 à Meudon, décédé le 3 mai 1926. Épouse Clémentine de Belgique, fille de Léopold II le 14 novembre 1910 au château de Moncalieri en Italie. Petit-fils de deux rois : le roi d'Italie et le roi de Westphalie ; petit fils d'une archiduchesse d'Autriche ; petit fils d'une princesse de Wurtemberg ; petit neveu de l'Empereur Napoléon Ier.

Après la mort du prince impérial, en 1879, le prince Napoléon, de par la constitution impériale, devient le chefdynastique de la famille. Mais le testament du prince impérial désigne Victor comme héritier de ses droits. Le parti bonapartiste se trouvera divisé désormais en "Jéromistes" et "Victoriens". La loi d'exil allait naturellement l'atteindre, il part s'installer à Bruxelles dans l'hôtel de l'avenue Louise, cet hôtel est devenu peu à peu un extraordinaire musée napoléonien ; c'est avec émotion, amour et érudition que le prince montrait ses souvenirs à certains visiteurs privilégiés. Quotidiennement, il lisait, étudiait, commentait ses admirables archives : celles de sa famille, mais



94 103 101 100 98

94

L'EMPEREUR NAPOLÉON IER EN PIED

Sujet en terre cuite vernissée, façon bronzée.
XIXe siècle.
Haut. : 38 cm 600 / 800

Provenance :
Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 1988.

Voir la reproduction

95

L'EMPEREUR NAPOLÉON IER portant sa couronne de laurier.

Portrait en bois sculpté, de profil, dans un médaillon ovale à suspendre.
XIXe siècle.
Dim. : 30 x 21 cm 1 500 / 2 500

Provenance :
Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 2534.

Voir la reproduction page 47



107 108

96

L'EMPEREUR NAPOLÉON III À CHEVAL

Sujet en régule (accident, manque).
XIX[e] siècle.
Dim. : 34 x 34 cm

1 500 / 2 000

Provenance :
Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 2993.

Voir la reproduction page 47

97

LA COLONNE VENDÔME

En bronze ciselé, à patine foncée. Sur socle carré en marbre blanc.
XIX[e] siècle.
(manque l'Empereur au sommet).
Haut. : 28,5 cm

1 000 / 1 500

Provenance :
Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 3552.

Voir la reproduction page 47

98

L'EMPEREUR NAPOLÉON I[ER] EN PIED

Bronze à patine foncée et dorée.
Sur socle en bois carré.
XIX[e] siècle.
Haut. : 21 cm - Haut. avec socle : 29,5 cm.

2 500 / 3 500

Provenance :
Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 3351.

Voir la reproduction page 45

99

L'EMPEREUR NAPOLÉON I[ER] EN CÉSAR

Médaillon en plâtre à patine bronze, à suspendre.
Marqué en bas à gauche "Ingres" et en bas à droite "A. David. 1861".
XIX[e] siècle. (légers éclats).
Dim. : 46 x 42,5 cm

3 000 / 4 000

Provenance :
Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 3732.

Voir la reproduction page 47



104 102 106 96

100

L'EMPEREUR NAPOLÉON IER EN PIED

Sujet en bronze à patine foncée, sur terrasse.
Sur socle en marbre portant l'aigle dans une couronne de laurier.
XIXe siècle.
Haut. : 24,5 cm - Haut. avec socle : 37,5 cm.

4 000 / 5 000

Provenance :
Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 3554.

Voir la reproduction page 45

101

L'EMPEREUR NAPOLÉON IER EN PIED

Bronze à patine claire.
Sur colonne en bois portant une couronne impériale en bronze.
XIXe siècle.
Haut. : 20,5 cm - Haut. avec socle : 36 cm.

2 000 / 3 000

Provenance :
Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 3693.

Voir la reproduction page 45



105 95 97 99

102

L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier (d'après Chaudet).

Buste en bonze à patine foncée, marqué en creux sur le socle "Napoléon".

XIXe siècle.

Dim. : 30,5 x 14 cm 4 000 / 5 000

Provenance :

Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; numéro d'inventaire égaré.

Voir la reproduction page 47

103

L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier EN PIED

Sujet en bronze à patine dorée, sur terrasse.

Sur socle en marbre à base en bronze doré et ciselé de feuilles d'acanthe.

XIXe siècle.

Haut. : 22 cm - Haut. avec socle : 32,5 cm.

4 000 / 5 000

Provenance :

Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 2622.

Voir la reproduction page 45

104

L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier À CHEVAL

Sujet en bronze à patine foncée, sur terrasse. Monté sur un socle en bois portant l'inscription des principales batailles.

Base marquetée, sur quatre pieds ronds.

XIXe siècle. (accidents et manques).

Haut. bronze : 26 cm - Haut. totale : 43,5 cm.

4 000 / 6 000

Provenance :

Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 2645.

Voir la reproduction page 47

105

Médaillon rond en bronze à patine foncée, au profil en reilef de MARAT, avec incription "Marat l'Ami du peuple", "Ne pouvant pas le corrompre ilsassasine".

XIXe siècle.

Diam. : 21,5 cm 5 000 / 6000

Note :

MARAT (Jean Paul) (Boudry, Suisse 1743 - Paris 1793). Médecin, écrivain et homme politique Français. En 1789, il se lance dans le journalisme, fondant l'Ami du Peuple. Il ne cesse d'y dénoncer les trahisons des révolutionnaires. Il porte une part de responsabilité dans les massacres de Septembre 1792. Conventionnel montagnard, il joue un rôle déterminant dans la chute des Girondins (juin 1793) et, pour cette raison, il est assasiné par Charlotte Corday le 13 Juillet 1793.

Voir la reproduction page 47

106

LE ROI DE ROME

Buste en bronze à patine dorée, sur socle.

XIXe siècle.

Haut. avec socle : 32 cm 5 000 / 6000

Provenance :

Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 3004.

Note :

NAPOLÉON II, FRANÇOIS-CHARLES-JOSEPH NAPOLÉON BONAPARTE (né à Paris, aux Tuileries en 1811, décédé à Schönbrunn en 1832). Fils de Napoléon Ier et de Marie-Louise, il reçoit dès sa naissance le titre de Roi de Rome, le 4 avril 1814, son père essaye vainement d'abdiquer en sa faveur, et sa mère l'emmène à la cour d'Autriche, où il est désormais appelé Franz. Le 22 juin 1815, Napoléon Ier abdique en sa faveur, et le Roi de Rome est reconnu par les chambres des Cent-Jours sous le nom de Napoléon II, mais cette reconnaissance reste sans effet. En 1818, il est créé duc de Reichstadt. Vers la fin de la Restauration, les bonapartistes commencent à fonder sur lui des espérances et son nom est acclamé à Paris lors des journées de 1830. Il meurt de la tuberculose à l'âge de 22 ans. Il est enterré à Vienne dans la crypte des Capucins, aux côtés des membres de la famille de Habsbourg. Ses cendres sont rendues à la France par Hitler et déposées aux Invalides le 15 décembre 1940.

Voir la reproduction page 47

107

Eugène MARIOTON (né en 1854 à Paris)

L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier

Buste en bronze à patine foncée.

Sur le socle marqué au dos "*EUG. MARIOTON*"; XIXe siècle.

Haut. : 58,5 cm 15 000 / 20 000

Provenance :

Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 3262.

Note :

MARIOTON (Eugène) : Sculpteur et médailleur à Paris. Il est l'élève de Dumont, Bonnassieux et Thomas.

Voir la reproduction page 46

108

LE GÉNÉRAL BONAPARTE, IER CONSUL

Sujet en bronze à patine foncée.

Monté sur un important socle en marbre blanc et bronze doré et ciselé.

Première partie du XIX[e] siècle;

Haut. bronze : 36 cm - Haut. avec socle : 61 cm.

15 000 / 25 000

Provenance :

Provenant de la collection du Prince Victor Napoléon ; porte le numéro d'inventaire 2251.

Voir la reproduction page 46



109

109

Clovis-Edmond MASSON
(Paris 1838 - 1913)

L'EMPEREUR NAPOLÉON I[ER] SUR SON CHEVAL

Bronze à patine brun clair.

Signé sur la terrasse.

Haut. : 61 cm - Long. : 55,5 cm

40 000 / 50 000

Voir la reproduction

110

Antoine Louis BARYE (Paris 1795 - 1875)

LE GÉNÉRAL BONAPARTE SUR SON CHEVAL

Bronze à patine brune et verte.

Signé sur la terrasse.

Fonte Barbedienne.

Haut. : 35,5 cm - Long. : 32,5 cm

60 000 / 70 000

Voir la reproduction



110

PORCELAINE

110 A

APT

Écuelle couverte à bouillon et son présentoir à bord contourné, décor en terre jaspée rehaussée en léger relief de branchages fleuris, formant la prise du couvercle et des anses, et de filets sur les bords en terre blanche. Émail jaune. (égrenures).

XVIIIe siècle.

Long. : 23,5 cm 15 000 / 18 000

Provenance : Ancienne collection Chapelain Midy.
Modèle similaire :
Musée Cantini à Marseille "Les faïences d'Apt et de Castellet" de Marc Dumas, p; 56.

110 B

APT

Écuelle à bouillon couverte et son présentoir à bord contourné, décor en terre jaspée rehaussée en léger relief de branchages fleuris formant la prise du couvercle et les anses et de filets sur les bords en terre blanche. Émail jaune.

Légères égrenures.

XVIIIe siècle.

Long. : 23,5 cm 15 000 / 18 000

Provenance : Ancienne collection Chapelain Midy.
Modèle similaire :
Musée Cantini à Marseille "Les faïences d'Apt et de Castellet" de Marc Dumas, p; 56.

110 C

APT

Cafetière et **un couvercle**, décor en terre jaspée, anse, bec et filets sur les bords en terre blanche, émail jaune. Prise du couvercle en forme de branchages de fruits. Légère fêlure et réparation au bec du couvercle.

XVIIIe siècle.

Haut. : 20,5 cm 4 000 / 5 000

Provenance : Ancienne collection Chapelain Midy.

111

VINCENNES

Théière mignonette couverte à décor polychrome et or de fleurs, filets et dents de loup sur les bords. Prise du couvercle formée de fleurs. (déversoir légèrement rodé).

XVIIIe siècle. Année 1754.

Décorée par Pierre Antoine Méreau.

Haut. : 7 cm 4 000 / 5000

Voir la reproduction page 53

112

VINCENNES

Écuelle à bouillon couverte, ronde, décor polychrome et or de bouquets de fleurs se détachant sur des fonds vannerie alternés. Dents de loup or sur les bords. Anses à entrelacs. Prise du couvercle en forme de fruits.

XVIIIe siècle.

Décorée par Jean-Baptiste Étienne Jenest.

Diam. : 16 cm 12 000 / 15 000

Voir la reproduction

113

VINCENNES

Petit pot à col rétréci. Décor polychrome et or de fleurs et filets.

XVIIIe siècle. Année 1756.

Décorateur indéterminé.

Haut. : 9 cm 4 500 / 5 000

Voir la reproduction page 53

114

VINCENNES

Deux soucoupes à pieds à simple plateau, décor polychrome et or de fleurs et filets, peignés et entrelacs en léger relief.

XVIIIe siècle. L'une datée "Année 1756".

Décorées par Jean-René Dubois.

Diam. : 23 cm 8 000 / 9 000

115

VINCENNES

Terrine ordinaire et son **plateau**, décor polychrome et or de bouquets de fleurs, peignés, rubans et feuillages en relief. Prise formée de fruits, feuillage et fleurs.

XVIIIe siècle. Année 1755.

Décorée par Pierre Jossé Rosset.

Long. du plateau : 45 cm

Long. de la terrine : 34 cm. 60 000 / 80 000

Cf. "Porcelaine de Vincennes" Grand Palais, Octobre 1977, n° 387.

Voir la reproduction page 52





115

116

VINCENNES

Série de douze assiettes, décor polychrome et or de bouquets de fleurs et sur le bord de peignés alternés de fleurs de lys stylisées en léger relief.

XVIIIe siècle. Année 1756

Décorées par Bardet, Méreau, Jean-Baptiste Tandart, Fritsch. 25 000 / 30 000

Voir la reproduction page 53

117

VINCENNES

Plateau dit "bateau à rave" décor polychrome et or de bouquets de fleurs et filets.

XVIIIe siècle. Année 1754.

Décoré par Antoine Capel.

Long. : 28 cm 4 000 / 5 000

Voir la reproduction page 54

118

VINCENNES

Plat "Hébert" décor polychrome et or de fleurs et filets.

XVIIIe siècle. Année 1753.

Décoré par J.B. Tandart.

Long. : 29 cm 6 000 / 7 000

119

SÈVRES et VINCENNES

Série de six tasses à glace, décor polychrome et or de bouquets de fleurs et filets.

XVIIIe siècle. Années 1756, 1758, 1761.

Décorées par Vandé, Antoine Toussaint Cornaille et Tardy.

Haut. : 6 cm 8 000 / 12 000

Voir la reproduction page 53

120

SÈVRES

Plateau de tasses à glace, décor polychrome et or de bouquets de fleurs et filets.

XVIIIe siècle. Circa 1760.

Décoré par J.B. Tandart.

Diam. : 22,5 cm 3 000 / 4 000

Voir la reproduction page 53

121

SÈVRES

Série de six tasses à glace, décor polychrome et or de bouquets de fleurs et filets.

XVIIIe siècle. Année 1780.

Décorées par Claude Antoine Tardy et Nicolas Dutanda.

Haut. : 6 cm 8 000 / 12 000

Voir la reproduction page 53

122

SÈVRES

Plateau à pieds à bord contourné décor polychrome et or de fleurs et filets.

XVIIIe siècle. Année 1778.

Décoré par Baudoin et Ambroise Michel.

Diam. : 21 cm 6 000 / 7 000

123

SÈVRES

Deux soucoupes à pieds à double plateau, décor polychrome et or de fleurs, filets, peignés et entrelacs en léger relief.

XVIIIe siècle. Circa 1765.

Diam. : 22,5 cm 8 000 / 10 000

Voir la reproduction page 54

124

SÈVRES

Corps de "moutardier barrile", décor polychrome et or de bouquets de fleurs et filets.

XVIIIe siècle. Année 1768.

Décorateur indéterminé.

Haut. : 70 cm 3 000 / 3 500

125

SÈVRES

Deux seaux à bouteilles, décor polychrome et or de bouquets de fleurs et filets peignés sous les anses rocailles.

XVIIIe siècle. Année 1759 pour l'un. Décoré par Antoine Toussaint Cornaille et l'autre par Philippe Parpette.

Haut. : 20 cm 30 000 / 35 000

Voir la reproduction page 55

142 154 153 112
143 152 111 113

139 131
133 -134 128 119 - 120 - 121 129 116



147 - 148 - 149 | 150 | 135 | 146 - 151
123 | 132 | 117 | 130 | 138

126
SÈVRES
Seau à demi-bouteille, décor polychrome de bouquets de fleurs et filets.
XVIIIe siècle. Année 1769.
Décoré par Pierre-François Yvernel.
Haut. : 12,5 cm
8 000 / 9 000
Voir la reproduction page 55

127
SÈVRES
Paire de seaux à verres, décor polychrome de bouquets de fleurs et filets.
XVIIIe siècle. Année 1769.
Décorés par Niquet.
Haut. : 10,5 cm
15 000 / 18 000
Voir la reproduction page 55

128
SÈVRES
Sucrier ovale couvert de forme contourné, décor polychrome de bouquets de fleurs et filets.
XVIIIe siècle. Année 1772.
Décoré par François Binet.
Long. : 15 cm
4 000 / 5 000
Voir la reproduction page 53

129
SÈVRES
Sucrier ovale couvert à plateau adhérent, décor polychrome de bouquets de fleurs, filets et peignés sur la prise du couvercle.
XVIIIe siècle. Circa 1780.
Décoré par Madame Binet (née Sophie Chanou).
Long. : 26 cm
4 000 / 5 000
Voir la reproduction page 53

130
SÈVRES
Saucière ovale munie d'anses rocailles, décor polychrome de bouquets de fleurs et filets. (coup de feu à une anse).
XVIIIe siècle. Année 1767.
Décorée par Claude Couturier.
Long. : 23 cm
3 000 / 4 000
Voir la reproduction page 54

131
SÈVRES
Seau à liqueur ovale, décor polychrome et or de fleurs et filets. Anses ornées de peignés.
XVIIIe siècle. Année 1761.
Décoré par Nicolas Laurent Petit.
Haut. : 30 cm
9 000 / 10 000
Voir la reproduction page 53



125 127 126 145 145

132
SÈVRES
Confiturier à triple compartiment couvert à plateau adhérent. Décor polychrome de fleurs et filets.
XVIII[e] siècle. Année 1770.
Diam. : 19 cm

5 000 / 6 000

Voir la reproduction page 54

133
SÈVRES
Deux compotiers à coquilles, décor polychrome de bouquets de fleurs, filets et peignés.
XVIII[e] siècle. Année 1767, 1772, l'un décoré par François Binet.
Diam. : 22 cm

8 000 / 9 000

Voir la reproduction page 53

134
SÈVRES
Deux compotiers à coquilles, décor polychrome de bouquets de fleurs, filets et peignés.
XVIII[e] siècle. Année entre 1775-1780. L'un décoré et doré par Pierre Théodore Buteux et Pierre Jeûne.
Diam. : 22 cm

8 000 / 9 000

Voir la reproduction page 53

135
SÈVRES
Deux compotiers ronds, décor polychrome et or de filets. Décorés par Jacques François Louis de la Roche et Yvernel.
XVIII[e] siècle. Circa 1770.
Diam. : 20,5 cm

6 000 / 7 000

Voir la reproduction page 54

136
SÈVRES
Deux compotiers à décor polychrome et or de fleurs et filets, peignés et entrelacs en léger relief.
XVIII[e] siècle. Année 1790-1791.
Marque de décorateur indéterminé.
Diam. : 20,5 cm

6 000 / 7 000

137
SÈVRES
Petit plateau triangulaire à bord contourné, décor polychrome de fleurs et dents de loup.
XVIII[e] siècle. Circa 1760. Marqué.
Diam. : 20,5 cm

4 000 / 5 000

138

SÈVRES

Plateau triangulaire, décor polychrome et or de bouquets de fleurs et filets.
XVIII[e] siècle. Année 1772.
Diam. : 20,5 cm

4 000 / 5 000

Voir la reproduction page 54

139

SÈVRES

Jatte ronde à bord contourné, décor polychrome et or de bouquets de fleurs et filets.
XVIII[e] siècle. Année 1773.
Diam. : 23 cm

4 000 / 5 000

Voir la reproduction page 53

140

SÈVRES

Grand plat rectangulaire à bord contourné, à décor polychrome et or de bouquets de fleurs et filets bleu.
55 x 43 cm

8 000 / 12 000

141

SÈVRES

Grand plat rectangulaire à bord contourné, à décor polychrome et or de bouquets de fleurs et filets bleu.
54,5 x 43 cm

8 000 / 12 000

142

SÈVRES

Beurrier couvert et rond. Décor polychrome et or de bouquets de fleurs et filets.
XVIII[e] siècle. Circa 1760.
Diam. : 12 cm

5 000 / 6 000

Voir la reproduction page 53

143

SÈVRES

Trois salières à double compartiment de forme contourné, décor polychrome et or de bouquets de fleurs et filets.
XVIII[e] siècle. Année 1766.
Marquées. Décorateur indéterminé.
Diam. : 12,5 cm

8 000 / 10 000

Voir la reproduction page 53

144

SÈVRES

Paire de jattes ovales, décor polychrome et or de fleurs et filets.
XVIII[e] siècle. Circa 1765.
Décorateur indéterminé.
Long. : 27,5 cm

4 000 / 6 000

145

SÈVRES

Deux corps de glacière tripode, décor polychrome de fleurs, filets et peignés.
XVIII[e] siècle. Année 1758 pour l'une et 1763 pour l'autre.
Décorés par Levet et l'autre décorateur indéterminé.
Haut. 12 cm

12 000 / 15 000

Voir la reproduction page 55

146

SÈVRES

Treize assiettes dites "à palmes" décor polychrome et or de fleurs et sur l'aile de peignés en léger relief.
XVIII[e] siècle. Années 1757 et 1760 pour la majorité.
Décorées par Vavasseur, Niquet, Binet, Hivernel, Parpette, Méreau, Génin, Xhrouet.
Diam. : 23,5 cm

25 000 / 30 000

Voir la reproduction page 54

147

SÈVRES

Douze assiettes dites "à palmes" décor polychrome et or de fleurs et sur l'aile de peignés en léger relief.
XVIII[e] siècle. Années 1758, 1760, 1761, 1763, 1764.
Décorées par Vavasseur, Levé père, Tardy, Taillandier.
Diam. : 23,5 cm

25 000 / 30 000

Voir la reproduction page 54

148

SÈVRES

Douze assiettes dites "à palmes" décor polychrome et or de fleurs et sur l'aile de peignés en léger relief.
XVIII[e] siècle. Années entre 1770 et 1775.
Décorées par Yvernel, Théodore, Baudouin, Commelin.
Diam. : 23,5 cm

25 000 / 30 000

Voir la reproduction page 54

149

SÈVRES

Série de douze assiettes dites "à palmes", décor polychrome et or de fleurs et sur l'aile de peignés en léger relief.
XVIII[e] siècle. En majorité des années 1780.
Décorées par Vendé, Le Bel, Pierre Jeune Fumez.
Diam. : 23,5 cm

25 000 / 30 000

Voir la reproduction page 54

150
SÈVRES (pâte dure)
Huit assiettes creuses, décor polychrome et or de fleurs et filets. (quelques usures).
XVIIIe siècle. Années 1775, 1776.
Décorées ou dorées par Baudouin père et Nicolas Dutanda et Augustin ou François Héricourt.

10 000 / 12 000

Voir la reproduction page 54

151
SÈVRES
Série de douze assiettes dites "à palmes", décor polychrome et or de fleurs et sur l'aile de peignés en léger relief.
XVIIIe siècle. Années entre 1760 et 1770.
Décorées par Thévenet, Binet, Levé, Bullidon, Parpette.

25 000 / 30 000

Voir la reproduction page 54

152
SÈVRES
Boîte à thé rectangulaire à coins arrondis. Décor polychrome et or de fleurs et filet. Prise en métal doré. Décorée par N. Bullidon.
XVIIIe siècle.
Haut. : 7 cm

2 500 / 3 000

Voir la reproduction page 53

153
SÈVRES
Pot à lait tripode, décor polychrome et or de fleurs et dents de loup. Pied et prise en forme de branchages.
XVIIIe siècle. Année 1774.
Décoré par François Binet.
Haut. : 8 cm

4 000 / 5 000

Voir la reproduction page 53

154
SÈVRES
Chocolatière couverte, décor polychrome et or de fleurs, filets et dents de loup. Monture en métal doré, manche en bois tourné.
XVIIIe siècle. Année 1761.
Décorée par François Binet.
Haut. : 14,5 cm

5 000 / 7 000

Voir la reproduction page 53



156

155
SÈVRES (genre de)
Paire de seaux à bouteilles en pâte dure, à décor polychrome et or d'attributs de jardinage dans des réserves cernées de guirlandes et croisillons. Prises en forme de tête de bélier.
Haut. : 16,5 cm

1 000 / 1 500

156
Élégant service de verres en cristal, à pan coupé, décor à l'or de guirlandes, nœuds et étoiles.
Il comprend : douze flûtes à champagne, douze verres à vin blanc, douze verres à vin rouge, douze verres à liqueur et douze verres à eau.

5 000 / 6 000

Voir la reproduction

SOUVENIRS HISTORIQUES - ÉQUIPEMENTS
ÉPOQUES XVIIIe, XVIIIe et XIX ^{e} siècles

157
Beau petit pulvérin rond en bois à deux anneaux de suspente en fer forgé. Corps décoré d'incrustations d'os, d'ivoire, de fils et de petits points incrustés en laiton. Bec verseur en buis tourné, coiffé d'un bouchon à ressort en laiton.
B.E. Allemagne. Vers 1650. 4 000 / 5 000
Voir la reproduction page 63

158
Rare portefeuille ou porte-billets, en cuir brun gauffré, décoré au fer à l'or sur les deux faces des "Armes de France sous couronne et sur ancres croisées", entourées du collier de Saint-Michel et du Saint-Esprit.
T.B.E. Vers 1710/1730. 15 000 / 20 000
Ce portefeuille a été réalisé à l'époque avec deux pattelettes de giberne d'un corps de la Marine.
Note
D'après la tradition familiale, ce portefeuille aurait appartenu au comte de Toulouse, Grand Amiral de France, 3ème fils légitime de Louis XIV et de Madame de Montespan ou à son fils le duc de Penthièvre, Grand Amiral et Grand Veneur de France.
Voir la reproduction page 59

159
Belle poire à poudre à quatre anneaux de suspente. Corps recouvert de galuchat teint en vert, cerclé sur le pourtour d'argent, marqué sur une face: "Chassier à Paris", sur l'autre face, gravé d'un blason sous couronne, surmonté d'une banderolle "Au fier, au fier", frappé de deux griffons. Bec verseur articulé et bouchon en argent.
B.E. Epoque Louis XV. (bouchon postérieur).
3 500 / 4 500
Voir la reproduction page 63

160
Belle poire à poudre d'Officier d'Infanterie, en bois recouvert de cuir brun gauffré, à quatre passants de courroie (manque une). Corps à motif des "Armes de France" sous couronne, sur faisceaux de drapeaux, entourées du collier de l'Ordre de Saint-Michel et de l'Ordre du Saint-Esprit (reste de dorure).
Bec verseur à portière de fermeture, à sa base, un œillet pour la chaînette d'épinglette. Bouchon-dosette en laiton se placant sur le bec avec un système dit à baïonnette.
B.E. Vers 1720/1750. 10 000 / 15 000
Voir la reproduction page 59

161
Intéressant portefeuille pour Service de Camp en maroquin brun, entièrement décoré au fer à l'or de petites fleurs et palmettes, gainé à l'intérieur d'un papier glacé marbré, portant sur le rabat au centre "N 1°" frappé, peint dans des réserves à gauche, d'un aigle couronné et à droite de l'Empereur en Roi d'Italie en buste.
Ce portefeuille se déplie en quatre parties, la dernière étant à soufflet et marquée à l'or "PORTEFEVILLE et BVBE POVR SERVICE DE CAMP" avec chiffre "R.C.".
B.E. (usures). ITALIE. Epoque Ier EMPIRE.
8 000 / 10 000
Note : ce modèle de portefeuille est très peu courant.
Voir la reproduction page 59

162
Beau coffret à couture en marqueterie de paille de couleurs. Couvercle à décor d'un port avec vaisseau de trois mâts et petit voilier, frappé aux quatre coins de pensées et fleurs, pourtour à décor de villages, fleurs et feuillages. Garnis à l'intérieur d'une glace au mercure, entourée d'un pompon de marin déroulé. Intérieurs à deux étages et huit compartiments dont six à couvercle, à décor d'un village, de pensées, de roses, d'œillets et d'un voilier battant pavillon français, en rade devant un phare. Fermeture à clé (qui manque).
Bon état général (quelques petits manques).
Travail de matelot ou de port du début du XIXème siècle.
Longueur: 29,5 cm. Largeur: 21,5 cm.
Hauteur: 10 cm. 5 000 / 6 000
Voir la reproduction page 59



161 162
158 160

ARMES BLANCHES
ÉPOQUES CONSULAT - EMPIRE - LOUIS-PHILIPPE.

163

Sabre du 2ème Régiment de Chasseur à cheval Troupe. Poignée recouverte de basane avec filigrane en laiton torsadé. Monture en fer découpé. garde en panier à trois branches à quillon poinçonné “M” (Mouton) et “L W” (Levavasseur). Lame à la Montmorency, courbe, à dos plat, marquée “manuf......” à pans creux et gouttières, poinçonnée au talon “M” et “L W”. Fourreau en bois recouvert de cuir à deux garnitures, deux anneaux et dard en fer, attelles disymétriques, trois anneaux de renfort et longue bouterolle en laiton.
B.E. Époque Consulat/Ier Empire.
Longueur totale avec fourreau : 113,3 cm - Longueur de la lame : 96,7 cm

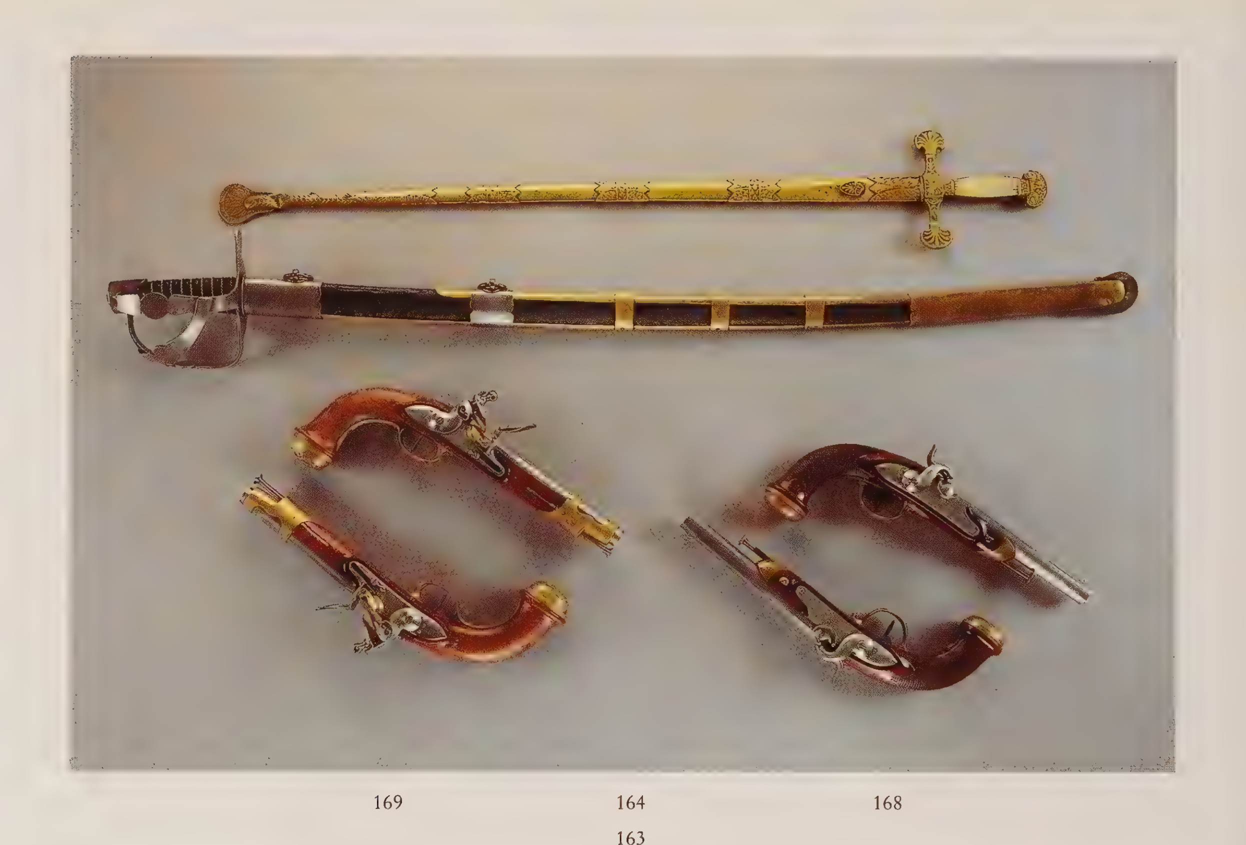
25 000 / 30 000

Note :
Ce sabre est dérivé des sabres des Dragons de Montmorency qui deviennent chasseurs des Évêchés en 1788. En 1799 le 2ème chasseur est à l'Armée du Midi qui, avec Bonaparte se couvre de gloire au cours de la seconde Campagne d'Italie. Le régiment a pour chef de brigade Le Marois et fait parti du Corps Desaix. Le Marois est en outre Aide de camp du Ier Consul depuis 1795. On sait le rôle décisif joué par Desaix à la bataille de Marengo le 18 Juin 1800. Le Ier Consul n'avait pas grand chose à refuser à son Aide de camp et au Régiment qui a contribué à le tirer d'un pas fâcheux. Aussi, un décret du 30 thermidor AN X (18 Août 1802) confirme le privilège du 2ème chasseur qui conserve en principe son sabre.

MOUTON : Inspecteur civil, président du Conseil d'Administration de la Manufacture d'armes blanches de Klingenthal à partir du 23/11/1793.

LEVAVASSEUR Benjamin : Chef de bataillon, inspecteur de la Manufacture d'armes blanches de Klingenthal à partir du 2/03/1798.

Voir la reproduction page 60



169 164 168
163

164
Glaive d'apparat de Haut Dignitaire ou de Général. Fusée à plaquettes de nacre rainurée. Monture en laiton ciselé. Pommeau à décor de feuillages, d'une femme et d'un cheval. Garde à deux quillons se terminant en larges palmettes. Lame droite, à dos plat et pans creux, gravée au tiers de faisceau d'armes, fleurs et feuillages sur fond d'or, signée au talon "GOZE Fournisseur à Metz". Fourreau en laiton à cinq garnitures découpées, gravées et ciselées de feuilles de chêne. Large dard ciselé de feuilles de laurier.
B.E. Epoque Consulat / Premier Empire.
Longueur totale avec fourreau: 93,4 cm.
Longueur lame: 75,4 cm.
18 000 / 22 000

Note :

GOZE Fournisseur d'armes blanches à Metz. 1780-1800-1814.

Voir la reproduction

165
Beau et long couteau de vénerie. Poignée en ébène finement quadrillé, garnie d'un cartouche en forme d'écu, gravé d'un "A". Monture en laiton ciselé et doré. Pommeau à décor de palmettes et de feuillages surmonté d'un bouton de rivure en forme de gland. Garde à une branche à quillon se terminant en gland, virolle décorée en suite. Clavier de garde ciselé de feuilles de chêne. Forte lame droite à dos plat, pans creux et contre-tranchant, gravée, dorée et bleuie sur la moitié supérieure de cerfs, faisceaux d'armes et feuillages. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton doré, découpé et ciselé à décor de feuilles et palmettes. Bouton de chappe ovale.
T.B.E. Epoque 1810/1820.
(manque le batardeau).
25 000 / 28 000

Note :

Couteau d'une trés grande qualité n'ayant pu appartenir qu'à un haut personnage.

Voir la reproduction page 63



166

166

Rare sabre à l'oriental en or, type Chamchir. Monture et toutes garnitures en or rouge. Poignée en forme de crosse, à plaquettes de corne blonde maintenues par deux rivets et garnies d'une bande gravée sur le dos. Garde à deux quillons gravés, inversés, se terminant en feuillages et pommes de pin. Noeud de corps à deux oreillons en navette, surmonté sur les deux faces de motifs ciselés de lyres en or jaune. Branche de garde en chaînette tressée façon gourmette. Lame plate en damas, à forte courbure, à dos plat. Fourreau en bois recouvert de chagrin noir, à large couture en fils d'argent, à deux grandes garnitures et deux bracelets en or rose découpé et gravé de guirlandes de feuillages, surmonté sur les deux faces de 12 motifs en losanges en or jaune à décor de faisceaux d'armes: flambeaux, flêches, arcs, carquois et attributs de musique: lyres, harpes, trompette, flute...
T.B.E. Vers 1830/1840.

90 000 / 120 000

Note :

Les garnitures de ce sabre en or rosé à 14 carats représentent un poids de 1000 grammes environ.
La monture et les garnitures de ce sabre sont d'une trés grande finesse d'éxecution, véritable travail de joallier; il a du appartenir à un (riche) Officier supérieur de Cavalerie ou Chef de Musique.

Voir la reproduction

ARMES à FEU
ÉPOQUES LOUIS XV - RESTAURATION - LOUIS-PHILIPPE.


167

167

Superbe et long fusil de chasse à silex, un coup. Canon bleui, patiné, rond, légèrement tromblonné à la bouche, à pans sur la moitié arrière, profusément décoré et gravé à l'or, dans un cartouche sur le dessus "LE LORAIN À VALENCE" et de deux chiens poursuivant un sanglier; à l'arrière, de guirlandes, couronnes de fleurs et cartouches à décor de losanges; au tonnerre, poinçon sur fond d'or "P.STBVA" (ESTEVA. J. Pedro, Barcelone). Lumière cerclée d'or. Queue de culasse finement gravée d'un masque de grotesque et de rinceaux feuillagés. Platine à corps plat à bassinet à pans en fer, finement gravée d'arbres, d'un renard attaquant une poule et d'un chien regardant un lièvre, signée dans une banderolle "LE LORAIN 1730", "A VALENCE". Chien col de cygne à corps plat, décoré d'un dragon. Belles garnitures en argent découpé, gravé et ciselé. Trois passants de baguette à pans. Pontet à décor de masque, fleurs de lys, d'une corbeille de fruits et d'un lapin se terminant à l'avant et à l'arrière d'urnes feuillagées. Contre-platine ciselée de faisceaux d'armes et feuillages sur fond granité. Plaque de couche décorée de faisceaux d'armes, feuillages et tête humaine. Crosse pied de vache et fut en noyer décoré à la ficelle, incrusté par endroit d'entrelacs de fils d'argent. Pièce de pouce ovale à encadrement. Baguette en fanon à embout en corne et fer.
Etat exceptionnel de fraicheur et d'origine pour l'ensemble des éléments.
Epoque Louis XV.
Calibre à la bouche: 18 mm env. Longueur totale: 147 cm. Longueur canon: 107,8 cm.

100 000 / 120 000

Note :

LORAIN, LE LORAIN ou LE LORR. Arquebusier à Valence. 1700/1730.

Voir la reproduction page 63 et détail page 62


171 170

168

Paire de pistolets de Garde du Corps du Roi 1er modèle, modèle 1814. Canons ronds à pans aux tonnerres. Platines à corps plats, signées "MAUBEUGE MANUFre Rle" et poinçonnées "B" sous couronne (D. Bouyssavy). Chiens à corps ronds. Garnitures en laiton découpé, avec fleur de lys gravée à l'avant des pontets. Calottes aux "Armes de France". Toutes vis guillochées. Baguettes en fer. Crosses en noyer clair.
B.E. Longueur totale: 36,8 cm. Longueur canon : 20,1 cm.Calibre: 18 mm.

60 000 / 65 000

Note :

Ces pistolets du 1er modèle ont eu par la suite les canons effacés.
La Manufacture de Maubeuge est chargée de la fabrication de ces pistolets, 123 paires sont exécutées en 1814 et 387 en 1815.
Les Gardes du corps sont la seule unité de la Maison du Roi à être conservée après le licenciement du 1er Septembre 1815. Composés de 2686 cavaliers en 6 compagnies, ils sont licenciés par Louis-Philippe le 11 aôut 1830. Alors que les autres corps de la "Maison du Roi" l'ont été quinze ans plus tôt.
BOUYSSAVY Daniel, Contrôleur à la Manufacture de Versailles AN IV-AN IX. 1er Contrôleur à la Manufacture de Maubeuge de 1808 à 1816.

Voir la reproduction page 60



157 159 167 165

169
Paire de pistolets d'arçon d'Officiers modèle 1816 T à silex transformé réglementairement à percussion. Canons ronds à pans aux tonnerres, poinçonnés "M.R". Platines gravées "Mre Rle de St Etienne" et poinçonnées. Toutes garnitures en laiton cuivré, poinçonnées. Baguettes en fanon à embouts en laiton. Belles crosses en noyer finement quadrillé.
T.B.E. Epoque Restauration.
Longueur totale: 35,3 cm.
Longueur canon: 20 cm.

25 000 / 28 000

Ces pistolets ont été transformés réglementairement à percussion à partir de 1840.

Voir la reproduction page 60

170
Belle paire de pistolets à silex pour l'Orient. Canons ronds, rayés, à point de mire en forme de coeur, en argent ciselé en ronde bosse sur fond d'or aux tonnerres d'attributs guerriers. Platines signées à l'or "Louis LAMOTTE à Saint Etienne", à corps ronds, à ressorts de bassinet intérieur. Chiens col de cygne et couvre-bassinets à décor ciselé en ronde bosse sur fond d'or de fleurs, feuillages, éclairs et attributs militaires. Sûretés à l'arrière des chiens. Garnitures en argent découpé et ciselé en fort relief d'attributs militaires sur fond d'or piqueté. Garnis de crosses en noyer entièrement et profusément décoré d'incrustations de fils d'argent, à dos avec pièces de pouce ciselées d'attributs militaires. Baguettes en bois à embouts ivoire.
B.E. Vers 1820.

50 000 / 60 000

Note :
Belle fabrication pour un haut dignitaire ottoman avec système de platine intéressant.
LAMOTTE Louis. Arquebusier à Saint-Etienne en 1820.

Voir la reproduction page 62

171
Long pistolet à silex de Récompense. Canon rond, à pans, ciselé au tonnerre. Platine signée "LEPAGE-MOUTIER ARQr du ROI" et queue de culasse finement gravées de fleurettes, rinceaux et feuillages. Chien col de cygne. Garnitures en argent à décor en fort relief de feuillages, fleurs et rinceaux. Crosse en noyer. Baguette en fanon à long embout d'argent et tire-bourre.
B.E. Vers 1845.

25 000 / 35 000

Note :
Ces pistolets fabriqués par LEPAGE dans le goût Oriental sont destinés à être offerts en cadeau par le Roi Louis Philippe aux Hauts dignitaires ainsi qu'aux Chefs Arabes, qui se rallient à la France notamment lors de la Conquête d'Algérie.
LEPAGE - MOUTIER. Arquebusier et Fourbisseur à Paris de 1842 à 1865.



173

171 A

Sculpture en chêne représentant un prophète et son fils.
France, début du XVIIe siècle.
Haut. : 103,5 cm

30 000 / 35 000



172

172

Paire de fauteuils à dossier plat en bois mouluré sculpté de cartels de feuillage et feuilles d'acanthe.
Pieds cambrés à enroulement.
Époque Régence.
Fond de canne.
Haut. : 96 cm - Larg. : 64 cm

45 000 / 55 000

Voir la reproduction

173

Paire de fauteuils à dossier à la reine en hêtre mouluré et patiné, sculpté de fleurs et feuillage, de feuilles d'acanthe à l'épaulement. Support d'accotoir en coup de fouet. Pieds cambrés sculptés de fleurettes, feuilles et double crochets se terminant par une feuille d'acanthe.
Estampillés BOVO.
Époque Louis XV.
Haut. : 99,5 cm - Larg. : 70,5 cm.
Garniture en soierie de fleurs sur fond rouge.

80 000 / 100 000

BOVO, menuisier, fabricant de sièges sous Louis XV.

Voir la reproduction

175

174

Large paire de fauteuils à dossier cabriolet en bois patiné sculpté de fleurs et feuillage, pieds cambrés se terminant par des feuilles d'acanthe.
Époque Louis XV.
Un pied antérieur remplacé et un pied recollé, accidents et renforts.
Haut. : 89 cm - Larg. : 70 cm

12 000 / 15 000

Voir la reproduction

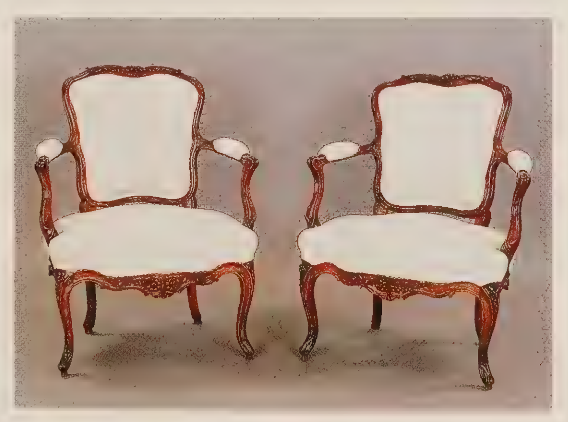
175

Commode à ressaut en acajou et placage d'acajou à trois rangs de tiroirs inégaux dont trois petits moulurés en ceinture au rang supérieur surmontant deux tiroirs sans traverse. Coins ronds, pieds cambrés, pieds arrières à ressaut.
Dessus de marbre veiné à gorge (restauré).
Ornementation de bronzes ciselés et redorés (certains rapportés).
Estampillée RVLC.
Transition des époques Louis XV - Louis XVI.
Haut. : 83,5 cm - Long. : 112 cm - Prof. : 55 cm.

140 000 / 160 000

Roger Van Der Cruze dit R. LACROIX, reçu Maître en 1756.

Voir la reproduction



174



176

176

Table à jeu en acajou et placage d'acajou, dessus mobile orné d'un damier en son centre et d'un cuir sur l'autre face. Deux tiroirs en ceinture contenant des jetons en ivoire. L'intérieur en placage d'ébène et ivoire blanc et vert formant jeu de tric-trac. Pieds fuselés ornés de cannelures.
Ornementation de bronzes redorés, certains rapportés.
Estampillée J. STOCKEL JME.
Époque Louis XVI.
Haut. : 73,5 cm - Larg. : 112 cm - Prof. : 59 cm.

120 000 / 150 000

Joseph STOCKEL, reçu Maître en 1775.

Voir la reproduction

177

Paire de bergères à dossier carré en bois mouluré repeint et rechampi gris, sculpté de rais-de-cœur et piastres, feuilles d'acanthe aux supports d'accotoir et rosaces aux têtes de pieds. Pieds fuselés ornés de cannelures.
Estampillées N. T. PORROT;
Époque Louis XVI.
Haut. : 94 cm - Larg. : 69,5 cm.
Garniture à coussin en soierie à raies.

50 000 / 60 000

Noël Toussaint PORROT, reçu Maître en 1761.

Voir la reproduction



177



178

178

Paire de marquises à dossier carré en bois mouluré repeint blanc et sculpté de rubans. Supports d'accotoirs sculptés de feuilles d'acanthe. Pieds fuselés ornés de cannelures rudentées.
L'une estampillée P.F. JEAN.
Époque Louis XVI.
Garniture à coussin en velours gaufré violet.
Haut. : 87 cm - Larg. : 92 cm

70 000 / 90 000

Paul François JEAN, reçu Maître en 1784.

Voir la reproduction

179

Canapé bas à dossier carré en bois mouluré repeint sculpté de rubans, feuilles d'acanthe et rosaces aux supports d'accotoir. Six pieds fuselés ornés de cannelures rudentées. (deux pieds refaits).
Estampillé J. AUDRY.
Époque Louis XVI.
Recouvert de velours gaufré violet.
Haut. : 88 cm - Long. : 147 cm - Larg. : 61 cm.

18 000 / 22 000

Jacques AUDRY, reçu Maître en 1777.

180

Fauteuil à dossier cabriolet en bois mouluré repeint, sculpté de feuilles de laurier et ruban, de feuilles d'acanthe à l'attache des accotoirs. Siège rond. La ceinture ornée d'entrelacs. Pieds fuselés à cannelures rudentées et asperges.
Estampille OTHON;
Restauration en ceinture.
Haut. : 93 cm - Diam. : 35 cm

12 000 / 15 000

Pierre OTHON, reçu Maître en 1760.



180

181



(fermé)

181

Curieux bureau à transformation en acajou mouluré et placage d'acajou se transformant en **table à la Tronchin**. Trois tiroirs en ceinture, tirettes latérales. Pieds fuselés ornés de cannelures.
Ornementation de bronzes ciselés dorés, galerie, entrées de serrure et anneaux, bagues et sabots.
Époque Louis XVI.
Dessus de cuir.
Meuble de commande à double fonction, bureau et table d'architecte pour l'usage du commanditaire.
Haut. : 77 cm - Long. : 130 cm - Larg. : 78,5 cm.

100 000 / 120 000

182

Guéridon rond en placage d'acajou et bois clair orné de baguettes de cuivre et d'une marqueterie d'étain formant des cercles concentriques dans des encadrements. Il repose sur trois pieds réunis par une entretoise.

Dessus de marbre de différentes couleurs formant un décor rayonnant à rosace centrale.

Attribué à CHAPUIS.

Début du XIXe siècle.

Haut. : 73 cm - Diam. : 77 cm

30 000 / 35 000

Claude CHAPUIS, ébéniste sous le Directoire.

Voir la reproduction

183

Grande console en acajou et placage d'acajou à côtés arrondis. Elle ouvre au centre par un grand tiroir et par deux vantaux latéraux. Quatre pieds fuselés ornés de cannelures réunis par une tablette.

Dessus de marbre blanc veiné compris dans une galerie en bronze ajouré.

Estampillée J.B. VASSOU et JME.

Époque Louis XVI.

Ornementation de bronzes ciselés redorés.

Haut. : 87,5 cm - Larg. : 130,5 cm - Prof. : 48,5 cm.

70 000 / 90 000

Jean-Baptiste VASSOU, reçu Maître en 1767.

Voir la reproduction



182



183



184 A



184 A

184

Table rectangulaire en acajou et placage d'acajou ornée de baguettes de cuivre. Un grand tiroir en ceinture. Pieds gaine.
Ornementation de bronzes (certains remplacés).
Fin du XVIII[e] siècle.
Dessus de cuir.
(réparations).
Haut. : 75,5 cm - Long. : 79,5 cm - Larg. : 55,5 cm.

10 000 / 15 000

184 A

Paire de consoles rectangulaires en placage de noyer ornées de moulure en bois teinté noir, pieds antérieurs à doubles colonnettes, pieds arrières en applat sur un socle concave. Petits pieds sous le socle.
Ornementation d'une rosace et branchage en bronze doré
Dessus de marbre bleu turquin.
Italie du Nord, fin du XVIII[e] siècle.
(renforts).
Haut. : 91 cm - Larg. : 135 cm - Prof. : 66 cm.

50 000 / 60 000

Voir les reproductions



185

185

Ensemble de quatre chaises à dossier lyre à chapeau de gendarme en bois mouluré repeint gris, sculpté de feuillage et rosace. Montants surmontés d'un plumet. Pieds fuselés.
Époque Louis XVI.
Renforts et accidents possibles sous la peinture.
Haut. : 90 cm - Larg.: 40,5 cm. 23 000 / 25 000
Voir la reproduction

186

Table à jeu en acajou et placage d'acajou. Pieds fuselés terminés par des sabots en bronze doré.
Époque Louis XVI.
Haut. : 73 cm - Larg. : 63 cm 20 000 / 30 000

187

Deux tables ovales de modèle très voisin en acajou et placage d'acajou ouvrant à trois tiroirs. Montants plats réunis par une tablette. Petits pieds fuselés.
Ornementation de bronzes ciselés redorés (certains rapportés).
Fin du XVIII[e] siècle.
Réparations.
Haut. : 71,5 cm - Larg. : 48,5 cm
Prof. : 34,5 cm et 33,5 cm 40 000 / 50 000
Voir la reproduction



187



188

188

Table de salle à manger à volets et allonge en acajou sur huit pieds fuselés. Bagues et sabots en bronze redoré.
Époque Louis XVI.
(sans allonge).
Dim. : 150 cm x 147 cm

120 000 / 150 000

Voir la reproduction

189

Table de salle à manger ovale en acajou à deux volets sur quatre pieds à pans coupés. Sabots et roulettes en bronzes rapportés.
Fin du XVIII[e] siècle ou début du XIX[e] siècle.
Dim. : 137 cm x 117 cm.
Haut. : 72,5 cm

18 000 / 22 000

190

Petite console demi-lune en bois redoré où s'échappent des guirlandes de fleurs. Pieds à renflement ornés de feuilles d'acanthe, cannelures rudentées et asperges réunis par une traverse surmontée d'instruments de musique et de sujets bucoliques terminés par des feuillages.
Dessus de marbre brèche des Flandres à gorge.
Époque Louis XVI.
Haut. : 87,5 cm - Larg. : 62,5 cm - Prof. : 33,5 cm.

40 000 / 50 000

Voir la reproduction

191

Lampe bouillotte en métal argenté à deux bras de lumière mobile sur une tige carrée surmontée d'un abat-jour en tôle relaquée vert sur un bassin rond orné d'un rang de perles.
Fin du XVIII[e] siècle - Début du XIX[e] siècle.
Restaurations à l'abat-jour.
Haut. : 63 cm - Larg. : 36 cm

16 000 / 18 000

Voir la reproduction

191 A

Lampe bouillotte en bronze doré à trois bras de lumière mobiles sur une tige surmontée d'un abat-jour en tôle relaquée se terminant par un plumet ; le bassin ajouré de volutes.
XIX[e] siècle.
Usures à la dorure.
Haut. : 66 cm

5 000 / 7 000

Voir la reproduction

191 B

Paire de chenets, en bronze ciselé doré et bronze patiné à décor de sphinx surmontant un socle à décor de feuillage, palmettes et de deux sphinges surmontées de boules, pieds griffes.
Époque Empire.
Avec des fers.
Haut. : 26 cm - Long. : 34 cm - Prof. : 13 cm.

12 000 / 15 000



190



191 A - 191



192

191 C

Barre de foyer en bronze sur socles rectangulaires, décor de frise de griffons, encadrés de cariatides et surmontés de chevaux ailés.
Angleterre, XIXe siècle.
Manque.
Haut. : 24 cm - Long. : 85,5 cm - Prof. : 6 cm.

3 000 / 4 000

192

Lit à baldaquin en acajou et placage d'acajou, les côtés à panneaux compris dans des baguettes d'encadrement moulurées cannelées, surmontés de têtes d'égyptiennes. Pieds bulbeux.
Estampillé G. JACOB.
Haut. : 112 cm et 228 cm.
Long. : 200 cm - Larg. : 116 cm.
Coussins et couverture en soierie bleue à raies.

25 000 / 30 000

Voir la reproduction

193

193

Ensemble de quatre fauteuils en acajou à dossiercarré mouluré et sculpté de palmettes aux attaches des accotoirs qui reposent sur des colonnettes. La ceinture à ressaut. Pieds fuselés annelés.
Estampillés Jacob D/R MESLEE. 110 000 / 120 000



Marque au feu des Tuileries.

Numérotés :
42104, EL 2384, Conseil d'État
270.2, EL 1474, Conseil d'État
MIN 1780, MIN 1096, TH 5151
30198, E.N. 1025.
Début du XIXe siècle.
Garniture à tableau en cuir noir à passepoil.
Haut. : 94 cm - Larg. : 62,5 cm

François Honoré JACOB-DESMALTER et Georges JACOB utilisèrent cette estampille entre 1803 et 1813.
Sous la Restauration : (MIN) Ministère de la Maison du Roi
(TH) Marque au feu des Tuileries
Sous Louis-Philippe : au Conseil d'État.
Sous Napoléon III : (E N) à l'Élysée.



194



(fermé)

194

Bureau à cylindre en acajou, flammé, le cylindre surmonté par trois tiroirs, lequel découvre un casier à cinq tiroirs en ceinture dont un simulé faisant office de coffre. Pieds antérieurs ronds, pieds arrières en aplat reposant sur un socle concave.
Ornementation de bronzes dorés (usures) : entrées de serrure, anneaux de tirage en forme de cygnes stylisés, boutons, bagues et sabots.
Dessus de marbre bleu turquin.
Début du XIX[e] siècle.
Fentes et manques au placage.
Haut. : 134,5 cm - Larg. : 145 cm - Prof. : 68 cm.

70 000 / 75 000

Voir les reproductions

195

195

Un ensemble de sept chaises à dossier bandeau en acajou et placage d'acajou. Pieds sabre. Légères différences, notamment en hauteur pour trois d'entre-elles.
Époque Directoire.
Haut. : 84,5 cm et 88 cm
Larg. : 44,5 cm et 43 cm

25 000 / 28 000

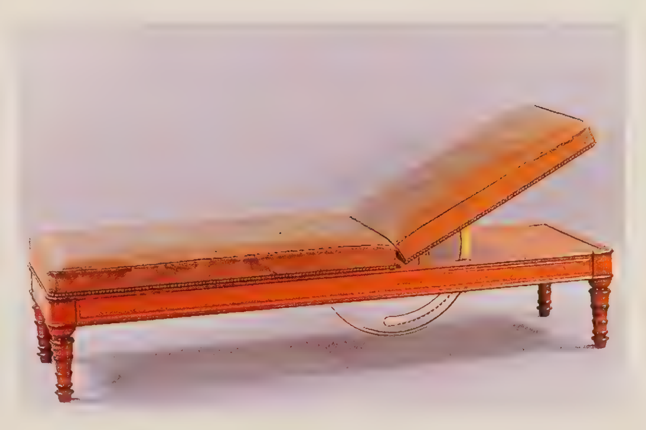
Voir la reproduction

195 A

Grande banquette en acajou mouluré, ceinture à décor de panneaux saillants à coins ronds reposant sur quatre pieds tournés, poignées en bronze. Mécanisme permettant de régler l'inclinaison du dossier.
Début du XIX[e] siècle.
Dessus de cuir fauve.
Haut. : 41 cm - Larg. : 184 cm - Prof. : 54 cm.

15 000 / 20 000

Voir la reproduction



195 A



196 - 197

196

Paire de fauteuils à dossier bandeau en acajou et placage d'acajou. Pieds antérieurs fuselés à décor annelé et lambrequins, pieds arrières sabre.
Époque Directoire.
Un pied antérieur recollé et petits accidents.
Haut. : 86 cm - Larg. : 51 cm

20 000 / 25 000

Voir la reproduction

197

Ensemble de quatre chaises à dossier bandeau en acajou et placage d'acajou. Pieds sabre.
Époque Directoire.
Haut. : 87 cm - Larg. : 44 cm

35 000 / 38 000

Voir la reproduction



198

198

Paire de candélabres en bronze ciselé doré à décor d'un vase de forme ovoïde orné de têtes de bélier. Quatre bras de lumière ornés de feuilles d'acanthe et rosaces.
Début du XIXe siècle.
Montés en lampe.
Haut. : 56,5 cm - Larg. : 23 cm

15 000 / 20 000

Voir la reproduction



201

199

Paire de chaises à dossier légèrement renversé en bois mouluré redoré sculpté d'une torche et d'un carquois dans un ovale ajouré de treillage. Ceinture en forme de fer à cheval, pieds antérieurs tournés à renflement. Pieds arrières sabre.
Époque Directoire.
Haut. : 83 cm - Larg. : 42 cm

9 000 / 10 000

200

Important fauteuil à dossier carré surmonté d'un fronton à décor à deux tons laqué et partiellement doré, sculpté de rosace, palmette et feuilles d'acanthe. Bras sinueux se terminant par des consoles et larges feuilles d'acanthe. La ceinture incurvée. Pieds antérieurs à jarret et griffes, pieds arrières sabre.
XIXe siècle.
Haut. : 106 cm = Larg. : 66 cm - Prof. : 56 cm.

25 000 / 30 000

Voir la reproduction

201

Ensemble de quatre chaises à dossier légèrement incurvé en orme et placage, marquetées en leur centre d'une rosace dans un ovale. Pieds sabre, galette mobile.
Époque Charles X.
Petites restaurations et manques au placage.
Haut. : 78 cm - Larg. : 47,5 cm

15 000 / 20 000

Voir la reproduction



200



202

Travailleuse en bois clair incrustée de rinceaux Pieds cambrés reliés par une entretoise. Elle ouvre à un tiroir. L'intérieur découvre des casiers, un miroir et ses porte-bougies.
Époque Charles X.
Accidents et manque.
Haut. : 69 cm - Larg. : 53 cm - Prof. : 37 cm.

3 500 / 4 500

Voir la reproduction



203

203

Guéridon rond en bois noirci, porcelaine et bronze doré. Adaptation dans le goût du guéridon dit "des Maréchaux".
Plateau garni de plaques de porcelaine à décor polychrome, au centre, médaillon rond représentant l'Empereur Napoléon Ier en costume de sacre et sur le pourtour, dix-huit médaillons ovales : neuf représentant des portraits de Maréchaux : Berthier, Brune, Davoust, Lannes, Massena, Murat, Ney, Soult, Suchet, séparés par neuf autres médaillons ovales à décor de l'aigle impérial sous couronne.
L'ensemble garni de bronze et laiton ciselés rehaussé d'étoiles, et de petits aigles. Monté sur un pied rond en bois noirci sur base tripode, garni de feuilles d'acanthe, de guirlandes de fleurs et de feuillages en bronze doré et ciselé.
XXe siècle.
Diam. du plateau : 79 cm

50 000 / 60 000

Voir la reproduction



206



207



204

Guéridon rond à deux plateaux reliés par des doubles colonnettes en bronze doré, annelées imitant le bambou. Pieds tripodes reliés par une tablette.
Dessus de marbre Brocatelle d'Espagne (un pied détaché).
XIXe siècle.
Modèle d'après Weisweiller.
Haut. : 76 cm - Diam. : 37 cm — 35 000 / 40 000

Voir la reproduction

205

Broc et son **bassin** en opaline blanche à semis de fleurs dorées. Usures.
XIXe siècle.
Haut. : du broc : 24 cm - Diam. du bassin : 30 cm.
5 000 / 6 000

Voir la reproduction page 84

206

Lustre corbeille en cristal orné de plaques en verre taillé.
XIXe siècle.
Haut. : 75 cm — 18 000 / 22 000

Voir la reproduction

207

Lanterne circulaire en cristal taillé en métal ornée de perles et plaquettes.
XIXe siècle.
Haut. : 100 cm — 15 000 / 20 000

Voir la reproduction



204



211



211



210

208

Paire d'appliques en métal à deux bras de lumière à décor de perles et mirzas.
Style Louis XVI. 4 000 / 6 000

209

Lampadaire en bronze doré à fût cannelé à base feuillagée, pieds tripodes à griffes alternées de palmettes.
Style Empire.
Monté en lampe.
Haut. : 172 cm - Larg. : 39 cm 5 000 / 7 000

210

Paire d'appliques en tôle peinte en forme de corne d'abondance à décor doré de passementerie et muffle de lion, flammes en verre.
Style Louis XVI.
Haut. : 53 cm - Larg. : 30 cm 8 000 / 10 000

Voir la reproduction

211

Paire de lustres en bronze ciselé et doré à six bras de lumière, décor de plaques de couleur bleue ; ornementation de cristal taillé de perles, amandes , plaques et mirzas.
Travail Suédois de la fin du XVIII[e] siècle ou début du XIX[e] siècle.
Haut. : 106 cm - Diam. : 82 cm 60 000 / 80 000

Voir les reproductions



212

212

Lustre en bronze doré et bronze patiné médaille à douze bras de lumière, la partie supérieure et le centre ornés de festons et palmettes, le fût terminé par une boule ornée de feuillage, suspendu par trois chaînettes à motif de corde nouée et anneaux dorés.
Haut. : 140 cm - Diam. : 55 cm
Époque Empire. 80 000 / 100 000

Voir la reproduction

213

Tapis à rosace centrale rouge et brun dans un entourage de branchages de vigne sur fond chamois. Au centre, fond de treillage vert à petites rosaces, bordure à galons fleuris.
Aubusson, époque Empire.
Long. : 400 cm - Larg. : 288 cm
40 000 / 50 000

PROVENANT D'UN APPARTEMENT PARISIEN DÉCORÉ PAR Madeleine CASTAING



219 205 215 216

215

Paire de statuettes en bronze, deux femmes vêtues à l'antique supportant une urne et un binet, base ronde.
XIXe siècle.
Signées Samlson.
Montées en lampe.
Haut. : 34,5 cm

10 000 / 12 000

Voir la reproduction

216

Paire de vases en porcelaine blanche à décor de paons stylisés, et feuillage.
XIXe siècle.
Restaurations.
Haut. : 26 cm

1 500 / 2000

217

Buste de femme vêtue à l'antique sur un pié-douche.
Marqué Wegdwood-Bertley.
Haut. : 37 cm

218

Miroir en bois sculpté doré de forme ovale surmonté d'un vase à décor d'épis de blé, draperie, rinceaux et gerbes de blé réunis par un médaillon et nœuds de ruban.
Travail anglais.
Haut. : 124 cm - Larg. : 67 cm

4 000 / 5 000

219

Paire de personnages chinois en biscuit.
Cachet avec marque T.G. sur fond bleu.
Réparations, accidents.
Haut. : 31 cm.
Socle en laiton.

2 000 / 2 500

Voir la reproduction



223 221

220

Chauffeuse en bois peint, les barreaux tournés.
Angleterre, XIX[e] siècle.
Garniture de tissu à fond vert.
Haut. : 76 cm - Larg. : 49 cm

4 000 / 5 000

Voir la reproduction



220 222

221

Guéridon formant bar en acajou et placage d'acajou, ceinture festonnée, tripode, sabots à roulettes.
Plateau amovible.
Angleterre, XIX[e] siècle.

10 000 / 12 000

Voir la reproduction

222

Chaise basse pliante en bois laqué noir à décor de fleurs en nacre et or.
Usures.
Époque Napoléon III.
Haut. : 81 cm - Larg. : 39,5 cm - Prof. : 46 cm.

3 000 / 4 000

Voir la reproduction

223

Guéridon formant liseuse en acajou à filets de bois foncé, plateau articulé, fût à cannelures en torsade, pied tripode.
Angleterre, XIX[e] siècle.

8 000 / 10 000

Voir la reproduction



226 225



224

224

Desserte demi-lune en acajou mouluré à ceintures ornées de balustres, pieds fuselés cannelés réunis par une tablette de marbre, bronze ciselé.
Dessous de marbre blanc veiné inclus.
Époque Louis XVI.
Haut. : 84 cm - Larg. : 94,5 cm - Prof. : 46,5 cm.

Voir la reproduction 20 000 / 25 000

225

Rocking-chair en bois naturel à décor de tournage et moulurations, pieds à patin réunis par une traverse.
Angleterre, XIXe siècle.
Haut. : 105 cm - Larg. : 54 cm - Prof. : 47 cm.

Voir la reproduction page 85 5 000 / 6 000

226

Fauteuil d'angle en palissandre, dossiers ajourés en bois tourné à colonnes torses, traverses ajourées. Ceinture moulurée, pieds antérieurs bulbeux à décor de feuillages, pieds arrières sabre.
Haut. : 78,5 cm - Larg. : 70 cm - Prof. : 67 cm.

Voir la reproduction page 85 4 000 / 5 000

227

Bureau en placage de citronnier orné de filets et palmettes, surmonté d'une étagère, un grand tiroir en ceinture, pieds colonnettes à pans coupés ornés de bagues et de motifs feuillagés sur un socle évidé qui repose sur des petits pieds.
XIXe siècle. Style cathédrale.
Petites fentes.
Haut. : 98 cm = Larg. : 108 cm - Prof. : 50 cm.

20 000 / 30 000

Voir la reproduction page 87

228

Petite chaise en acajou à piétement en X, dossier à montant unique surmonté d'une traverse.
Assise en cuir naturel.
Haut.: 82 cm - Larg.: 35 cm - Prof. : 43 cm.

Voir la reproduction page 87 5 000 / 8 000

229

Deux guéridons, modèle voisin, en acajou et placage d'acajou, plateaux octogonaux, moulures en cuivre, fûts cannelés, piétements tripodes.
Haut. : 64 cm - Larg. : 55 cm

10 000 / 15 000

Voir la reproduction page 87

228 227



229



231 230 233

230
Petit guéridon en bronze vernis à décor simulant le bambou, piétement tripode relié par un anneau.
Dessus en cristal taillé à décor d'un bouquet et de réserves à filets.
Dans le goût de l'Escalier de Cristal.
Petits éclats.
Haut. : 72 cm - Diam. : 34 cm
2 000 / 3 000
Voir la reproduction

231
Petit guéridon en bronze vernis à décor simulant le bambou, piétement tripode surmonté de boules retenant des anneaux. Plateau en cristal en cuvette à décor gravé rayonnant.
Dans le goût de l'Escalier de Cristal.
Haut. : 82,5 cm - Diam. : 27 cm
4 000 / 5 000
Voir la reproduction

232
Important mobilier composé de huit chaises et deux fauteuils en bois laqué noir orné de filets et réserves or et rouge. Dossiers à barreaux tournés, bras sinueux, sièges cannés. Pieds incurvés sabots et roulettes.
Angleterre, Époque Régency.
Dim. d'un fauteuil :
Haut. : 83,5 cm - Larg. : 59,5 cm - Prof. : 46 cm
Dim. d'une chaise :
Haut. : 83 cm - Larg. : 47,5 cm - Prof. : 41,5 cm.
60 000 / 80 000
Voir les reproductions page 89

233
Petit guéridon rond, bronze vernis à décor de corde, piétement tripode, plaque de cristal taillé à décor d'un bouquet et de réserves à filets.
Dans le goût de l'Escalier de Cristal.
Haut. : 76 cm - Diam. : 38 cm
3 000 / 4 000
Voir la reproduction

234
Fauteuil de bureau en acajou, dossier gondole, accotoirs terminés en crosse, pieds antérieurs console et pieds postérieurs sabre.
Première moitié du XIXe siècle.
Dessus de cuir fauve.
3 000 / 4 000

235
Dressoir en acajou et placage d'acajou, partie supérieure avec une tablette supportée par des consoles, deux tiroirs en ceintue, pieds antérieurs cannelés et feuillagés réunis par une tablette avec un socle découpé à galerie ajourée de motifs stylisées.
Époque Louis-Philippe.
Haut. : 153 cm - Larg. : 161 cm - Prof. : 45 cm.
20 000 / 25 000

232

232

Bibliographie des historiques :

- “le livre de la famille impériale”. Librairie académique Perrin, Paris, 1969.
- “Napoléon et ses soldats” par Paul Willing. Collection Historique du Musée de l’Armée.
- “L’armée de Napoléon III” par Paul Willing. Collection Historique du Musée de l’Armée.
- “Napoléon et l’Allemagne” par J. Tranié et J.C. Carmigniani. Lavauzelle, 1984.
- “La Campagne de Russie - Napoléon 1812” par J. Tranié, J.C. Carmigniani, L. De Beaufort. Édition Lavauzelle, 1981.
- “Histoire de la France et des français au jour le jour”. Robert Lafont. Librairie Plon et Librairie académique Perrin, 1972.
- “L’histoire de Napoléon par la peinture” par Jean Tulard. Belfon, 1991.
- “Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français” par Georges Six. Librairie historique Georges Saffroy.
- Service historique de l’armée de terre, Château de Vincennes.

A) CONDITIONS DE VENTE

1. Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Priseur.
   Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

   Les dimensions et les estimations sont communiquées à titre indicatif.

   L'état des cadres n'est pas garanti, les restaurations d'usage et réentoilages sont considérés comme mesures conservatoires n'entrainant pas de dépréciation.

2. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage, qui sont à leur charge.
   Le magasinage n'engage pas la responsabilité du Commissaire-Priseur à quelque titre que ce soit.

3. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.
   En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-Priseur, l'objet sera mis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

4. La vente sera faite au comptant.
   Frais de vente :
   Les acheteurs paieront en sus des enchères, par lot, les frais et taxes suivants :

   9,495 % (Honoraires HT 9 % + TVA 5,5 % sur honoraires) pour les livres (y compris les livres de collection)
   10,854 % (Honoraires HT 9 % + TVA 20,6 % sur honoraires) pour les tableaux, meubles, pierres précieuses, bijoux, orfèvreries, ou tout objet d'art, fourrures, véhicules utilitaires ou de tourisme, machines-outils.

   All purchases will be paid cash.

   Successful bidders will pay, by item, the hammer price plus an additional premium of 10,854 % for fees, including V.A.T. on art works (paintings, furniture, jewelry, gems, silverware), furs, utility and private vehicules, industrial machinery, and an additional premium of 9,495 % for books (including collector's books).

5. En cas de vente par un vendeur assujetti à la marge, il ne sera délivré aucun document faisant ressortir la T.V.A.

6. Le Commissaire-Priseur et l'Expert peuvent exécuter tout ordre d'achat sans aucun frais supplémentaire. L'ordre du catalogue sera suivi. Si un acquéreur souhaite enchérir par téléphone, il convient d'en faire la demande par écrit accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires au moins quatre jours avant la vente.

   Orders can be placed by M. Francis BRIEST, who will represent those who cannot attend the sale.

7. En cas de paiement par chèque par l'adjudicataire, le transfert de propriété de l'objet n'aura lieu qu'après encaissement du chèque

   In case of payment by cheque, buyers are advised that property will not be released until such cheques have cleared.

   En cas de paiement par chèque non certifié, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement.
   Les clients non résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire par télex on SWIFT.
   A défaut de paiement par chèque ou en espèces, l'objet pourra être remis en adjudication sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

B) ESTIMATIONS - INVENTAIRES - PARTAGES

Nous effectuons les estimations, inventaires d'assurance et les partages de meubles, tableaux, objets d'art et matériel industriel ou commercial.

C) RÉSULTATS DE LA VENTE

Dans *La Gazette de l'Hôtel Drouot,* chaque vendredi.
Abonnement :
10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris - Tél. : 01 47 70 93 00.

IRM/75009/PARIS/01.47.70.80.65
15 & 17, rue de la Grange Batelière

FRANCIS
BRIEST Commissaire Priseur

24, avenue Matignon - Paris 8e - Tél. : 01 42 68 11 3
Fax : 01 42 68 12 6